



Berne, 22 mai 2024

Les dépendances commerciales de la Suisse

Rapport du Conseil fédéral
En réponse aux postulats 22.3405 Groupe
socialiste du 9 mai 2022 et 23.3543 Marti du 4
mai 2023

Résumé

Le 20 septembre 2023, le Conseil national a adopté le postulat 22.3405 (« Conséquences de la guerre en Ukraine. Identifier et réduire les dépendances stratégiques de long terme »), déposé par le Groupe socialiste le 9 mai 2022. Et le 13 mars 2024, il a également adopté le postulat 23.3543 Marti (« Stratégie d'approvisionnement systématique en biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique ») du 4 mai 2024. Ces deux postulats chargent le Conseil fédéral de rédiger un rapport sur les dépendances commerciales de la Suisse. Le premier est axé sur les dépendances stratégiques s'inscrivant sur le long terme, tandis que le second met l'accent sur les dépendances liées aux biens essentiels cruciaux sur le plan stratégique. Tous deux invitent en outre le Conseil fédéral à présenter les possibilités d'action qui s'offrent à la Suisse pour réduire ces dépendances.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des efforts actuels de nombreux pays pour analyser leur dépendance commerciale dans le contexte de tensions géopolitiques accrues. La méthode employée est similaire à celle de l'UE. Dans la foulée, ce rapport expose plusieurs approches envisageables quant à la gestion de ces dépendances.

Toutes les catégories de biens prises en compte dans les données commerciales internationales sont analysées sur la période 2001-2021. Dans l'ensemble, les dépendances commerciales de la Suisse sont limitées et représentent moins de 2 % de la valeur des marchandises qu'elle importe. On observe cependant une tendance à la hausse, en particulier pour les flux commerciaux avec la Chine. Au total, des dépendances ont été identifiées pour 195 biens. Toutefois, la plupart d'entre elles ne sont pas considérées comme problématique par le Conseil fédéral (p. ex. fleurs, parapluies ou sirop d'érable). Parmi les biens concernés, dix-huit relèvent de la loi sur l'approvisionnement du pays, mais proviennent de divers pays et peuvent être aisément remplacés au besoin (p. ex. noisettes, huile de noix de coco ou eau-de-vie), et quatorze pourraient concerner d'autres secteurs de l'infrastructure critique. Les ordinateurs portables, qui sont issus pour l'essentiel de la Chine et représentent en valeur la moitié des dépendances identifiées, méritent une mention spéciale. Les analyses montrent en outre que les importations suisses de biens d'importance particulière, à l'exemple des semi-conducteurs ou des cellules photovoltaïques, sont assez diversifiées, même si les dépendances indirectes liées à ces dernières se sont récemment accentuées. Du côté des exportations de la Suisse, on ne recense presque pas de dépendances.

La gestion des dépendances commerciales est avant tout une tâche de l'économie privée. Les entreprises sont seules à connaître leurs chaînes d'approvisionnement en détail et à pouvoir évaluer précisément leur dépendance à l'égard de certains fournisseurs. Les entreprises et les investisseurs sont également les mieux placés pour identifier très vite les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et pour réagir immédiatement. Une enquête représentative commandée par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a d'ailleurs montré que les compagnies industrielles suisses ont pris diverses mesures pour accroître leur résilience.

Lorsque la sécurité et l'approvisionnement sont menacés, l'État peut compléter ces efforts (vue d'ensemble de la politique du Conseil fédéral en matière de chaîne d'approvisionnement au chapitre 6). C'est pourquoi la Confédération soutient les mesures des entreprises à titre subsidiaire, par exemples par le biais de l'approvisionnement économique du pays ou de la stratégie nationale de protection des infrastructures critiques. Elle dispose également d'un large éventail d'instruments de politique économique extérieure permettant d'offrir aux entreprises le meilleur accès possible au marché pour qu'elles puissent diversifier leurs chaînes d'approvisionnement. À cet effet, elle étend son réseau d'accords de libre-échange et s'engage pour le développement du système de commerce international et de ses règles dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Outre les canaux existants, le rapport analyse de nombreuses initiatives internationales récentes visant à renforcer les

Les dépendances commerciales de la Suisse

chaînes d'approvisionnement. La Suisse prend déjà part à cinq de ces initiatives, et envisage de s'impliquer dans quatre autres, parmi lesquelles l'accord UE/États-Unis sur les minerais critiques. En mai 2023, elle a signé la déclaration commune *Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains*. Elle apporte en outre sa pierre à l'édifice dans les discussions de l'OCDE relatives au renforcement des chaînes d'approvisionnement dans le domaine des biens médicaux.

Zusammenfassung

Am 20. September 2023 nahm der Nationalrat das Postulat der Sozialdemokratischen Fraktion vom 9. Mai 2022 (22.3405) «Folgen des Krieges in der Ukraine. Langfristige strategische Abhängigkeiten evaluieren und reduzieren» an. Zudem nahm der Nationalrat am 13. März 2024 das Postulat Marti vom 4. Mai 2024 (23.3543) «Systematische Versorgungsstrategie für essenzielle und kritisch-strategische Güter» an. Die Postulate beauftragen den Bundesrat, einen Bericht über die Handelsabhängigkeiten der Schweiz zu verfassen. Das erste Postulat konzentriert sich auf langfristige strategische Abhängigkeiten, während das letztere die Abhängigkeiten bei essentiellen und kritisch-strategischen Gütern in den Fokus stellt. Zudem sollen laut beiden Postulaten Handlungsoptionen zur Reduktion der Abhängigkeiten aufgezeigt werden.

Der vorliegende Bericht reiht sich in die aktuellen Bestrebungen vieler Länder ein, anlässlich der gestiegenen geopolitischen Spannungen ihre Handelsabhängigkeiten zu analysieren. Dabei wird eine ähnliche Methodologie zu derjenigen der EU verwendet. Zudem werden Handlungsoptionen aufgezeigt, wie mit diesen Abhängigkeiten umgegangen werden sollte.

Im Bericht werden alle Güterkategorien analysiert, welche in den internationalen Handelsdaten über die Jahre 2001-2021 erfasst sind. Insgesamt sind die Handelsabhängigkeiten der Schweiz überschaubar und betreffen wertmässig weniger als zwei Prozent der Schweizer Warenimporte. Es besteht jedoch eine gewisse steigende Tendenz, insb. für Handelsflüsse mit China. Insgesamt werden 195 Güter mit Abhängigkeiten identifiziert. Jedoch sind die allermeisten davon aus der Perspektive des Bundesrates nicht als problematisch einzustufen (etwa Blumen, Regenschirme oder Ahornsirup). 18 der aufgelisteten Güter fallen unter das Landesversorgungsgesetz, wobei diese aus diversen Ländern stammen und einzeln bei Bedarf gut substituierbar sind (z.B. Haselnüsse, Kokosnussöl oder Branntwein). Weitere 14 Güter könnten übrige Bereiche der kritischen Infrastruktur betreffen. Nennenswert sind Laptops primär aus China, welche wertmässig die Hälfte der identifizierten Abhängigkeiten ausmachen. Die Analysen zeigen zudem, dass die Schweizer Importe von besonders prominenten Gütern wie Halbleitern oder Solarzellen relativ diversifiziert sind, auch wenn die indirekten Abhängigkeiten bei Letzteren jüngst zugenommen haben. Abhängigkeiten bei Schweizer Exporten sind praktisch nicht vorhanden.

Der Umgang mit Handelsabhängigkeiten ist primär eine Aufgabe der Privatwirtschaft. Nur die Unternehmen kennen ihre Lieferketten im Detail und können ihre Abhängigkeiten von einzelnen Lieferanten kompetent beurteilen. Unternehmen und Investoren sind auch am besten in der Lage, Lieferkettenstörungen zeitnah zu identifizieren und sofort zu reagieren. Eine repräsentative Umfrage im Auftrag des Staatssekretariats für Wirtschaft (SECO) hat dementsprechend gezeigt, dass die Schweizer Industrieunternehmen diverse Massnahmen zur gestärkten Resilienz unternommen haben.

Aufgrund sicherheits- und versorgungspolitischer Risiken kann der Staat diese Bestrebungen ergänzen (Übersicht der Lieferkettenpolitik des Bundesrates in Kapitel 6). Deshalb unterstützt der Bund die Massnahmen der Unternehmen subsidiär etwa mit der wirtschaftlichen Landesversorgung oder der nationalen Strategie zum Schutz kritischer Infrastrukturen. Er verfügt auch über eine breite Palette an aussenwirtschaftspolitischen Instrumenten, um den Unternehmen bestmöglichen Marktzugang für die Diversifizierung ihrer Lieferketten zu bieten. Hierzu weitert er das bestehende Netzwerk an Freihandelsabkommen aus und setzt sich für die Weiterentwicklung des regelbasierten Handelssystems im Rahmen der Welthandelsorganisation ein. Neben bestehenden Gefässen werden im Bericht zahlreiche neue internationale Initiativen zur Stärkung der Lieferketten analysiert. Die Schweiz nimmt an fünf dieser Initiativen bereits teil. Im Mai 2023 unterzeichnete sie etwa das *Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains* und sie prägt die OECD Diskussionen zur Stärkung der Lieferketten im Bereich medizinischer Güter. Bei vier weiteren wird sie eine Teilnahme in der Zukunft in Erwägung ziehen, beispielsweise beim USA-EU Abkommen über kritische Mineralien.

Riassunto

Il 20 settembre 2023 il Consiglio nazionale ha adottato il postulato 22.3405 presentato dal Gruppo socialista il 9 maggio 2022 intitolato «Conseguenze della guerra in Ucraina. Valutare e ridurre le dipendenze strategiche a lungo termine». Inoltre, il 13 marzo 2024 ha accolto il postulato Marti «Strategia di approvvigionamento sistematica per beni essenziali e strategicamente critici» del 4 maggio 2023. Entrambi i postulati invitano il Consiglio federale a valutare in un rapporto le dipendenze della Svizzera. Il primo si concentra su quelle strategiche a lungo termine, mentre il secondo esamina quelle relative ai beni essenziali e strategicamente critici. Infine, i due testi chiedono che vengano illustrate le opzioni d'intervento per ridurre le dipendenze.

Il presente rapporto rientra tra gli sforzi attualmente in corso da parte di vari Paesi di analizzare le proprie dipendenze commerciali di fronte all'aumento delle tensioni geopolitiche. Il metodo utilizzato è simile a quello dell'Unione europea e in più illustra le opzioni d'intervento che aiuterebbero a gestire queste dipendenze.

Il rapporto esamina tutte le categorie di beni registrate nei dati del commercio internazionale negli anni 2021-2022. In generale tutte le dipendenze economiche della Svizzera sono gestibili e rappresentano in termini di valore meno del 2 % delle importazioni totali di beni. Queste dipendenze tendono tuttavia ad aumentare, in particolare nei flussi commerciali con la Cina. Complessivamente, sono stati individuati 195 beni soggetti a dipendenze, la maggior parte dei quali secondo il Consiglio federale non rappresenta un problema (p. es. fiori, ombrelli, sciroppo d'acero, ecc.). 18 di questi beni rientrano nel campo d'applicazione della legge sull'approvvigionamento del Paese (RS 531) e, data la provenienza eterogenea, solo alcuni possono essere sostituiti in caso di necessità (p. es. noci, olio di cocco, acquavite, ecc.). Altri 14 beni possono invece riguardare parti accessorie di infrastrutture critiche, come ad esempio i computer portatili (importati prevalentemente dalla Cina), che in termini di valore rappresentano circa la metà delle dipendenze commerciali individuate. Inoltre, le analisi mostrano che le importazioni svizzere di beni particolarmente importanti come semiconduttori o celle fotovoltaiche sono relativamente diversificate, anche se di recente le dipendenze indirette nel campo del fotovoltaico hanno registrato un aumento. Per quanto riguarda le esportazioni, il nostro Paese non ha praticamente nessuna dipendenza dall'estero.

La gestione delle dipendenze commerciali spetta in primo luogo all'economia privata. Solo le aziende, infatti, conoscono le proprie catene di fornitura e possono valutare con cognizione di causa quali sono le dipendenze dai singoli fornitori. Inoltre, le aziende e gli investitori sono anche nella posizione migliore per individuare tempestivamente le interruzioni delle catene di fornitura e reagire con rapidità. Un'indagine rappresentativa commissionata dalla Segreteria di Stato dell'economia (SECO) ha mostrato che le industrie svizzere hanno adottato diverse misure per rafforzare la propria resilienza.

Alla luce dei rischi per la sicurezza e per l'approvvigionamento, lo Stato può fare la propria parte (cfr. cap. 6, sintesi sulla strategia del Consiglio federale relativa alle catene di approvvigionamento) fornendo un sostegno sussidiario alle misure delle imprese, ad esempio con l'AEP o con la Strategia nazionale per la protezione delle infrastrutture critiche. Inoltre, dispone di una vasta gamma di strumenti di economia esterna, che offrono alle aziende un accesso ottimale al mercato e le mettono nelle condizioni di diversificare le proprie catene di fornitura. La Confederazione continua pertanto a estendere la propria rete di accordi di libero scambio e si impegna ad aggiornare il sistema regolamentato degli scambi internazionali previsto dall'Organizzazione mondiale del commercio (OMC). Oltre ai progetti già in corso, nel rapporto vengono analizzate molte nuove iniziative internazionali volte a potenziare l'approvvigionamento. La Svizzera partecipa già a cinque di queste iniziative. Ad esempio, nel maggio 2023 ha sottoscritto la *Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains* e ha partecipato al

Les dépendances commerciales de la Suisse

dibattito interno all'OCSE sul consolidamento delle catene di fornitura di materiale medico. Sta inoltre valutando l'eventuale partecipazione ad altre quattro, tra cui l'accordo USA-UE sui minerali critici.

Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Mandats.....	1
1.2	Constat général : imbrication croissante des politiques économique et de sécurité.....	2
1.3	Travaux du Conseil fédéral et structure du rapport.....	5
2	La gestion des dépendances par les entreprises.....	6
3	Méthode d'identification des dépendances commerciales.....	8
3.1	Mesure des dépendances commerciales.....	9
3.2	Limitations et délimitation.....	10
4	Résultats.....	11
4.1	Dépendances relatives à des biens importés.....	11
4.2	Persistance des dépendances.....	14
4.3	Liste des biens importés sujets à dépendances.....	15
4.4	Dépendances en matière d'exportation.....	18
4.5	Comparaison internationale.....	18
5	Vue d'ensemble des résultats.....	19
6	Politique du Conseil fédéral en matière de chaîne d'approvisionnement.....	23
6.1	Mesures de politique économique extérieure visant au renforcement des chaînes d'approvisionnement.....	24
6.1.1	Renforcer le système commercial fondé sur un cadre réglementaire.....	26
6.1.2	Conquérir de nouveaux marchés.....	27
6.1.3	Promouvoir et assurer la pérennité du commerce extérieur de la Suisse.....	29
6.1.4	Faciliter l'approvisionnement.....	30
6.1.5	Cultiver le dialogue avec l'économie et les partenaires commerciaux.....	31
6.1.6	Identifier les risques liés à la chaîne d'approvisionnement à un stade précoce.....	31
6.2	Recommandations concernant les biens vitaux et d'autres domaines d'infrastructures critiques.....	32
6.2.1	Couvrir les risques en matière de politique de sécurité.....	32
6.2.2	Assurer l'approvisionnement en biens et services vitaux.....	33
7	Synthèse.....	34
8	Bibliographie.....	35
	Annexes.....	37
	Annexe 1 : Liste des méthodes.....	37
	Annexe 2 : Méthodologie utilisée.....	38
	Annexe 3 : Listes de biens importés et exportés avec dépendances.....	40
	Annexe 4 : Autres illustrations.....	50
	Annexe 5 : Nouvelles initiatives de politique économique extérieure en matière de résilience des chaînes d'approvisionnement : Aperçu et évaluation.....	53

Liste des figures

Figure 1 : Part des investissements directs étrangers des États-Unis dans les pays présentant une distance géographique ou géopolitique similaire	4
Figure 2: Réaction des entreprises suisses face aux risques liés aux chaînes d’approvisionnement, par secteur.....	7
Figure 3: Mesures prises par les entreprises contre les dépendances, selon la part des exportations .	7
Figure 4: Dépendances des entreprises à l’égard de leur principal fournisseur par part des importations d’intrants	8
Figure 5: Méthode de calcul des dépendances commerciales	9
Figure 6: Dépendances à l’importation après les trois premières étapes	12
Figure 7: Répartition des dépendances à l’importation par partenaire commercial.....	13
Figure 8: Répartition des dépendances à l’importation par secteur.....	13
Figure 9: Persistance des dépendances identifiées en lien avec des marchandises importées	14
Figure 10: Part des pays (par valeur d’importation) et nombre de produits source de dépendances à l’importation	15
Figure 11: Dépendances à l’exportation après les trois étapes	18
Figure 12: Aperçu des mesures de la Confédération destinées à renforcer la résilience des chaînes d’approvisionnement.	24
Figure 13: Représentation des dépendances aux importations en nombre de biens plutôt qu’en parts des importations	50
Figure 14: Représentation des dépendances aux importations tenant compte des importations indirectes	50
Figure 15: Dépendances aux importations avec un seuil d’IHH de 0,33 au lieu de 0,4	51
Figure 16: Dépendances aux importations de pays voisins, de l’UE et du Royaume-Uni.....	51
Figure 17: Dépendance aux exportations de pays voisins, de l’UE et du Royaume-Uni après l’étape 3	52

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dépendances relatives à des biens dont les importations annuelles s’élèvent à au moins 50 millions de francs.....	16
Tableau 2: Liste des biens source de dépendances à l’importation identifiés lors de chacune des 21 années (2001-2021)	16
Tableau 3: Liste des biens visés par la LAP et des intrants potentiels pour les infrastructures critiques tributaires des importations	22
Tableau 4: Liste des méthodes de calcul des dépendances commerciales	37
Tableau 5: Liste des 195 biens identifié comme étant dépendants des importations	40
Tableau 6: Liste des 7 biens identifiés comme ayant une dépendance à l’exportation	49

Liste des abréviations

AEP	Approvisionnement économique du pays
AIE	Agence internationale de l'énergie
API	Accord de protection des investissements
ARM	Accord de reconnaissance mutuelle des évaluations de conformité (accord de reconnaissance mutuelle, ARM)
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BPF	Bonnes pratiques de fabrication (<i>Good Manufacturing Practices</i>)
BTIS	Base technologique et industrielle importante pour la sécurité
CDF	Contrôle fédéral des finances
CDI	Convention contre les doubles impositions
CE	Commission européenne
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EGPS	Programme mondial d'appui aux industries extractives de la Banque mondiale
EPF	École polytechnique fédérale
FMI	Fonds monétaire international
IHH	Indice de Herfindahl-Hirschmann
IRA	Inflation Reduction Act (loi américaine de réduction de l'inflation)
LAP	Loi sur l'approvisionnement du pays
LE-OFDF	Loi définissant les tâches de l'OFDF
MSP	Partenariat pour la sécurité des minéraux
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFDF	Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPP	Office fédéral de la protection de la population
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PS	Groupe socialiste
RISE	Renforcement d'une chaîne d'approvisionnement résiliente et inclusive (<i>Resilient and Inclusive Supply-chain Enhancement</i>)
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

1 Introduction

1.1 Mandats

Le 20 septembre 2023, le Conseil national a adopté le postulat 22.3405 (« Conséquences de la guerre en Ukraine. Identifier et réduire les dépendances stratégiques de long terme »), déposé le 9 mai 2022 par le Groupe socialiste (PS). Dans la foulée, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a chargé le SECO de rédiger le présent rapport en réponse au postulat.

Postulat 22.3405 PS du 9 mai 2022 : Conséquences de la guerre en Ukraine. Identifier et réduire les dépendances stratégiques de long terme

Le Conseil fédéral est invité à établir un rapport d'évaluation des dépendances stratégiques de long terme de la Suisse. Dans un premier temps, il identifiera les infrastructures, les secteurs et les produits critiques vis-à-vis desquels la Suisse entretient un lien de dépendance stratégique, notamment lorsque sont concernés des États non européens ; il ciblera plus particulièrement les dépendances stratégiques qui existent dans les domaines de l'énergie, des matières premières critiques, des semi-conducteurs, de la santé et de l'approvisionnement en médicaments, du numérique et de l'approvisionnement alimentaire. Dans un deuxième temps, il recensera aussi bien les possibilités d'action autonome qui permettraient de réduire ces dépendances que celles qui pourraient être menées en coopération avec nos partenaires européens.

Développement

La récente pandémie, mais aussi la guerre qui se déroule en Ukraine, mettent en évidence les dépendances de l'Europe et de la Suisse dans des domaines d'importance stratégique. Or, les dépendances stratégiques affectent la souveraineté des États, notamment en période de crise. Plusieurs groupes parlementaires ont d'ores et déjà déposé des interventions visant à réduire les dépendances dans certains domaines. Il serait donc judicieux de disposer d'une vue d'ensemble. La Commission européenne a ainsi identifié 137 produits d'importance stratégique pour les économies européennes et pour lesquels il existe une forte dépendance vis-à-vis de fournisseurs extra-européens. Au-delà du secteur de l'énergie, sont notamment concernés les matières premières, les batteries, les produits pharmaceutiques, l'hydrogène, les semi-conducteurs ainsi que les technologies cloud et edge. Dans leur déclaration de Versailles du 11 mars 2022, les chefs de gouvernement européens proposent de revoir et de réduire les dépendances stratégiques. Le rapport indiquera les domaines dans lesquels la Suisse est confrontée à des dépendances stratégiques et les moyens de réduire celles-ci, y compris en y travaillant en coopération avec nos partenaires européens et l'UE.

Le postulat demande un examen des dépendances stratégiques de long terme de la Suisse, sur le modèle des analyses de la Commission européenne (CE) pour l'Union européenne (UE), ainsi que le recensement des possibilités d'action de politique économique intérieure et extérieure qui s'offrent à la Suisse.

Le postulat 23.3543 Marti (« Stratégie d'approvisionnement systématique en biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique ») du 4 mai 2024 a par ailleurs été adopté le 13 mars 2024. Celui-ci demande une analyse complémentaire des dépendances directes et indirectes en matière de biens essentiels et de biens indispensables sur le plan stratégique. Outre une liste des biens identifiés, la stratégie d'approvisionnement doit être analysée et une stratégie de résilience développée.

Postulat 23.3543 Marti du 4 mai 2024 : Stratégie d’approvisionnement systématique en biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique

Le Conseil fédéral est chargé de rédiger, en complément au rapport « Biens essentiels. Réduire notre dépendance économique » (en réponse à la motion 20.3268 Häberli-Koller), un rapport sur les dépendances directes et indirectes de la Suisse en matière de biens essentiels (art. 4 LAP) et de biens indispensables sur le plan stratégique (p. ex. semi-conducteurs). Le rapport contiendra notamment les éléments suivants :

- Une liste des biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique pour la population et l’économie, à l’instar de la liste que la Commission européenne a dressée des 137 biens importés à l’égard desquels l’UE est le plus dépendante ;
- Une analyse systématique de la stratégie d’approvisionnement actuelle et de ses risques pour chacun des biens listés, qu’il s’agisse de dépendances directes ou indirectes ;
- Une stratégie de résilience macroéconomique énumérant les options pour réduire les dépendances directes et indirectes pour chacun de ces biens ;
- Une comparaison internationale systématique de la manière dont d’autres États ont développé leurs stratégies industrielles, notamment l’Union européenne et les États-Unis.

Développement

Un sous-approvisionnement en biens essentiels ou indispensables sur le plan stratégique représente un risque énorme pour la population et pour les entreprises et aurait des conséquences fatales pour la Suisse.

Dans son rapport du 31 août 2022, le Conseil fédéral a donné un aperçu de la sécurité de l’approvisionnement en biens essentiels et de la participation de la Suisse aux chaînes de production et de livraison internationales. Toutefois, cet aperçu ne portait que sur les biens vitaux au sens de l’art. 4 LAP et ne prenait donc pas en compte les biens indispensables sur le plan stratégique, comme les semi-conducteurs. Le rapport ne fournit en outre pas d’analyse sectorielle, mais uniquement une évaluation globale de la sécurité de l’approvisionnement.

La Commission européenne a analysé récemment dans un rapport la dépendance stratégique de l’union. Le rapport propose notamment une évaluation complète des dépendances dans six domaines stratégiques (semences, auxiliaires technologiques, matières premières, principes actifs pharmaceutiques, batteries au lithium-ion, hydrogène propre, semi-conducteurs et informatique en nuage et de pointe). Au total, sur 5200 produits importés, 137 (6 % du total des importations) ont été retenus en raison de la forte dépendance de l’UE à leur égard, principalement pour les industries à forte consommation d’énergie, la santé (p. ex. principes actifs pharmaceutiques), la transition écologique et la numérisation.

Le quatrième et dernier élément demandé par le postulat Marti sur la comparaison internationale systématique de la manière dont d’autres États ont développé leurs stratégies industrielles fera l’objet d’un rapport distinct. Dans un chapitre spécial de son rapport de situation sur l’économie suisse 2024, le Conseil fédéral dresse une analyse détaillée des programmes actuels de politique industrielle dans le contexte de l’économie suisse, comme y invite également le postulat 23.3013 CPE-N (« Rapport complémentaire à la stratégie de la politique économique extérieure ») du 14 février 2023. Le rapport de situation doit être publié en même temps que le présent rapport.

1.2 Constat général : imbrication croissante des politiques économique et de sécurité

Le commerce international est l’un des fondements de la prospérité. La division internationale du travail permet à certains pays de se spécialiser dans des domaines de production où ils sont plus efficaces

que d'autres (utilisation des avantages comparatifs)¹. Cette spécialisation conduit à des gains d'efficacité et donc, en général, à un bien-être accru, à des prix inférieurs et à un plus grand choix de produits pour les consommateurs.

Ce constat vaut particulièrement pour une économie ouverte telle que la Suisse, dont le marché intérieur est relativement restreint et qui ne dispose pas de matières premières. La Suisse dépend donc dans une large mesure de son intégration dans les chaînes de valeur internationales : ses exportations représentent au total environ 75 % de son PIB et ses importations 63 %². En Suisse, près de 40 % de la création de valeur repose sur l'exportation de biens et de services. À l'inverse, l'économie intérieure est tributaire des intrants importés.

Cette imbrication internationale conduit inévitablement à des dépendances réciproques (voir encadré 2), dont la gestion reste un thème central de la politique économique nationale et internationale. La création de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui a fait suite à la crise pétrolière des années 1970 est emblématique à cet égard. L'Agence coordonne la gestion des réserves de pétrole de ses États membres afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Encadré 1 : Effets de la constitution de blocs commerciaux

Plusieurs grands États et blocs économiques³ s'efforcent de plus en plus de réduire leur dépendance à l'égard de certains partenaires commerciaux et de se lier plus étroitement à d'autres. Pour ce faire, ils utilisent aussi bien des instruments ciblés tels que des sanctions ou des restrictions à l'exportation que des mesures non ciblées comme la promotion de la production locale. Cette évolution se limite pour l'heure à certains secteurs, généralement importants pour la politique de sécurité, mais elle pourrait avoir des répercussions plus larges à long terme. De plus, les signes d'une constitution de blocs se multiplient : par exemple, depuis une dizaine d'années, les investissements américains à l'étranger s'orientent toujours plus vers des pays proches des États-Unis, tant sur le plan géographique que géopolitique⁴ (voir figure 1). Ces dernières années, dans le commerce des marchandises, les parts réciproques des États-Unis et la Chine ont également reculé^{5,6}.

Ces tendances peuvent avoir d'importantes conséquences :

- (1) Amoindrissement de la résilience de l'économie mondiale : la constitution de blocs peut affaiblir la résilience des chaînes de valeur mondiales, en particulier en cas de chocs, comme les catastrophes naturelles ou l'interruption des infrastructures, car c'est la plupart du temps à l'échelon régional qu'intervient l'amortissement des chocs ;
- (2) Recul de l'efficacité de l'économie mondiale : la constitution de blocs fait obstacle à la pleine et complète mise à profit des avantages comparatifs. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) estime que ce que l'on appelle le « *friendshoring* »⁷ coûte jusqu'à 4,6 % de la création de valeur mondiale (Javorcik et al. 2022). Selon le Fonds monétaire international (FMI) (2023 : pp. 91-114), le coût de la fragmentation géoéconomique des investissements directs est particulièrement lourd pour les pays émergents et en développement ;

¹ On entend par là des avantages relatifs : ces pays produisent plus efficacement par comparaison avec d'autres pays dans certains domaines, domaines sur lesquels ils ont dès lors tout intérêt à se concentrer. Cette spécialisation tient compte des biens que les pays peuvent effectivement produire.

² Chiffres de la Banque mondiale pour 2022. Pour l'Allemagne, la part des importations comme celle des exportations s'élèvent à 50 %, tandis que pour l'Autriche, c'est environ 60 %.

³ Par blocs économiques, on entend principalement l'Union européenne, les États-Unis et la Chine.

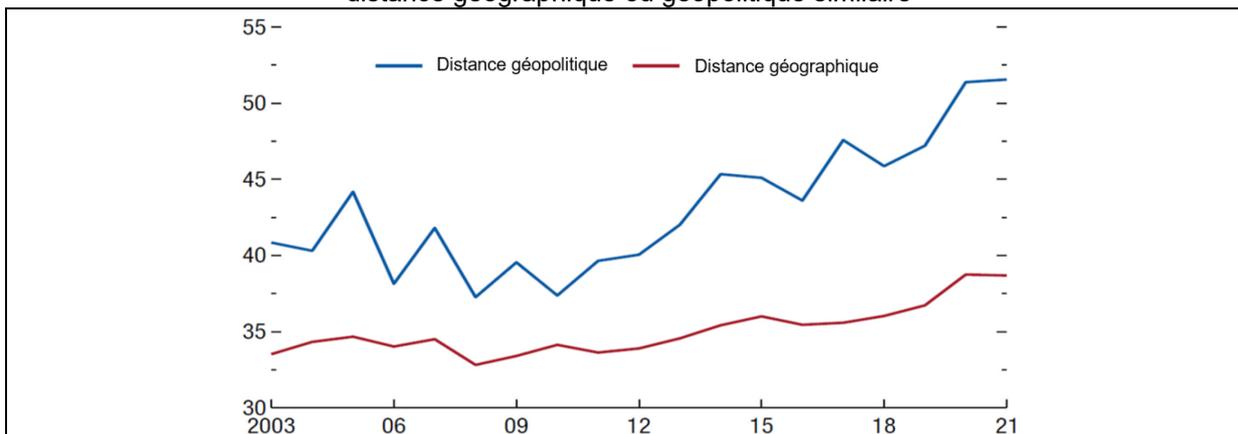
⁴ La distance géopolitique a été calculée à l'aide de la méthode de Bailey, Strezhnev et Voeten (2017), fondée sur la manière de voter des pays lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

⁵ Il convient cependant de souligner que la réduction des flux commerciaux entre les États-Unis et la Chine se limite aux relations directes. Les données commerciales actuelles (UN Comtrade Database 2023) indiquent que les deux grandes puissances sont toujours liées – parfois même encore plus qu'auparavant – par des liens de dépendance indirects. Par exemple, les entreprises américaines remplacent les intrants chinois par des intrants vietnamiens, alors que les entreprises vietnamiennes s'approvisionnent à nouveau en Chine. Les pays tiers deviennent ainsi des intermédiaires dans les chaînes de valeur et il n'y a pas de découplage à proprement parler entre la Chine et les États-Unis (voir Alfaro/Chor 2023).

⁶ Ces dernières années, l'UE s'efforce elle aussi de réduire ses liens de dépendance à l'égard de la Russie, mais aussi de la Chine.

⁷ Le « *friendshoring* » consiste à s'approvisionner davantage en intrants auprès de pays partageant les mêmes valeurs.

Figure 1 : Part des investissements directs étrangers des États-Unis dans les pays présentant une distance géographique ou géopolitique similaire



Source : FMI 2023 : p. 96

(3) Risques majeurs pour la sécurité : selon la théorie de l'interdépendance complexe (Keohane/Nye 1997), les dépendances économiques réciproques contribuent à la résolution pacifique des conflits, étant donné que les coûts de l'option belliqueuse sont plus importants qu'en l'absence de liens de dépendance (voir aussi Jackson/Nye 2015). Cette théorie est toutefois controversée dans les milieux scientifiques et son application politique n'est pas toujours évidente. En conséquence, la tentation du découplage des flux commerciaux (« *de-risking* ») peut également faire peser une menace croissante sur la sécurité.

La tendance actuelle à la formation de blocs commerciaux s'accompagne de risques accrus, en particulier pour une économie ouverte et de taille moyenne telle que la Suisse. Comme il l'indique dans sa stratégie de politique économique extérieure et sa stratégie de politique extérieure 2024-2027, le Conseil fédéral s'efforce de préserver un système commercial ouvert, mondial et réglementé.

Dans le sillage des difficultés d'approvisionnement induites par la crise du Covid-19, la guerre en Ukraine et la rivalité géopolitique persistante entre les États-Unis et la Chine, les entreprises comme les autorités réévaluent les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et aux dépendances réciproques. Le but est notamment de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en cas de pandémie, mais aussi de catastrophes naturelles, d'anomalies météorologiques ou d'interruption des infrastructures⁸ ou pour des motifs géopolitiques. Dans son rapport 2021 sur la politique de sécurité de la Suisse, le Conseil fédéral mentionne parmi ses objectifs celui d'accroître la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en biens et services de première nécessité et la protection des infrastructures critiques, tout en réduisant les dépendances et les vulnérabilités dans des domaines liés à la capacité de fonctionnement et à la sécurité du pays et de sa population⁹.

L'attention croissante portée aux dépendances témoigne du besoin de sécuriser l'approvisionnement. En la matière, le constat est que l'intégration dans le commerce international accentue la vulnérabilité aux perturbations de l'approvisionnement, tout en renforçant la résilience des économies nationales. En effet, une économie ouverte telle que la Suisse peut être exposée à des chocs plus fréquents, mais ceux-ci tendent à être atténués du fait des nombreuses imbrications internationales.

De nombreux pays ont procédé à l'analyse de leurs dépendances commerciales (voir annexe 1) et pris sur cette base des mesures de diversification et de politique industrielle visant à les réduire¹⁰. Comme

⁸ Par exemple le blocage du canal de Suez par le porte-conteneurs Ever Given en mars 2021.

⁹ FF 2021 2895, p. 31

¹⁰ Le ralentissement des chaînes d'approvisionnement lors des dernières crises a suscité un débat politique sur les mérites de la division internationale du travail. Ce débat est mené dans tous les pays de l'OCDE, mais il est particulièrement vif aux États-Unis, sur fond de rivalité avec la Chine.

mentionné, ces initiatives sont souvent motivées par des considérations géopolitiques¹¹ et signalent une perte de confiance mutuelle entre les partenaires commerciaux. Cette tendance induit aussi une imbrication croissante entre la politique de sécurité et la politique commerciale (voir encadré 1).

Encadré 2 : Dépendances réciproques et dépendances aux exportations

Lorsque l'on évoque les dépendances économiques, on pense généralement en premier lieu aux dépendances en matière d'importation. Mais des exportations très concentrées au plan géographique peuvent aussi entraîner des risques. C'est particulièrement vrai lorsque les débouchés de substitution sont rares ou que la réorientation des exportations n'est qu'en partie possible. La Chine a par exemple profité de la dépendance de l'Australie à son égard pour restreindre les importations de vin, de céréales et de charbon australiens après que le gouvernement australien a demandé une enquête indépendante sur l'origine de la pandémie de Covid-19.

Cela peut sembler paradoxal à première vue, mais les dépendances réciproques peuvent aussi renforcer la résilience des flux commerciaux. En effet, la forte intégration de la Suisse dans les chaînes de valeur mondiales génère certes des dépendances commerciales potentielles pour elle, mais elle en génère aussi pour les consommateurs étrangers de produits suisses et pour les producteurs étrangers transformant des intrants suisses. Par conséquent, si des partenaires commerciaux de la Suisse interrompaient les livraisons en imposant des restrictions à l'exportation, cela affecterait directement la Suisse, mais aussi indirectement d'autres pays. Cette interdépendance imprimée par les chaînes d'approvisionnement mondiales limite donc aussi le risque d'une interruption de l'approvisionnement imposée par des partenaires commerciaux.

Par exemple, sur les 204 dépendances stratégiques actuelles de l'UE en matière d'importation, la Suisse est identifiée douze fois (Arjona / Connell / Hergehelegiu 2023b). Dans le cas de l'Allemagne, la part de la Suisse dans les importations totales par l'Allemagne de produits pour lesquels les liens de dépendance sont élevés arrive en troisième position après celles de la Chine et des États-Unis (Sachverständigenrat 2022 : p. 376). Simultanément, l'UE, et en particulier les pays voisins de la Suisse du fait de leur situation géographique, joue un rôle essentiel dans la sécurité de l'approvisionnement de cette dernière. Sur la base de ces réflexions, le chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden**. examine également les dépendances de la Suisse en matière d'exportation.

1.3 Travaux du Conseil fédéral et structure du rapport

Le Conseil fédéral a déjà examiné la question des dépendances commerciales dans le domaine des biens essentiels¹². Ces analyses ont montré qu'en comparaison avec d'autres pays, la Suisse est diversifiée et que c'est principalement à l'égard de ses voisins qu'elle présente des dépendances. De plus, le Conseil fédéral analyse actuellement les dépendances de l'industrie suisse dans le domaine des terres rares¹³.

Le présent rapport approfondit des travaux antérieurs et examine les dépendances commerciales de l'économie suisse, tous produits confondus. Ces analyses complètent le monitoring assuré par l'Approvisionnement économique du pays (AEP) et les nombreux travaux portant sur des secteurs

¹¹ Le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine et, plus récemment, la guerre en Ukraine ont montré que la forte dépendance commerciale de certains pays pour des biens essentiels peut être exploitée à des fins géopolitiques (Evenett 2020). Par conséquent, les discussions sur les risques liés aux dépendances commerciales ne concernent pas exclusivement les pénuries accidentelles, mais aussi les dépendances exploitées à des fins géopolitiques. Ces relations commerciales avec certains partenaires commerciaux peuvent également être réduites de manière ciblée pour des raisons politiques (notamment pour empêcher le transfert de savoir et de technologie dans des secteurs sensibles pour des raisons de politique de sécurité, à l'exemple des contrôles et des interdictions de l'exportation de machines dans le cas de biens importants pour l'armement et la sécurité).

¹² Rapport du Conseil fédéral du 31 août 2022 « Biens essentiels. Réduire notre dépendance économique » en réponse à la motion 20.3268 Häberli-Koller du 4 mai 2020, disponible à l'adresse www.news.admin.ch/news/message/attachments/72830.pdf (état au 4.8.2023)

¹³ Voir postulat 20.3950 Schneider-Schneiter (« Sécurité de l'approvisionnement. Métaux des terres rares, stratégie des ressources ») du 8 septembre 2020.

spécifiques réalisés par des offices spécialisés tels que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ou l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Le présent rapport est articulé en sept parties. Après l'introduction du chapitre 1, le chapitre 0 cherche à déterminer comment les entreprises gèrent les dépendances et de quelle manière elles l'ont fait lors des dernières crises. Le chapitre 0 expose les modalités de l'analyse des dépendances commerciales au moyen de données commerciales. Le chapitre 0 présente les résultats de l'analyse des dépendances commerciales de la Suisse réalisée pour le présent rapport. Le chapitre 0 offre une vue d'ensemble des dépendances commerciales potentiellement problématiques. Le chapitre 0 décrit la politique du Conseil fédéral en matière de chaînes d'approvisionnement et présente les prochaines étapes pour lui dans ce domaine. Il analyse également les initiatives internationales en la matière et le rôle que pourrait jouer la Suisse. Le chapitre 0 résume les résultats.

2 La gestion des dépendances par les entreprises

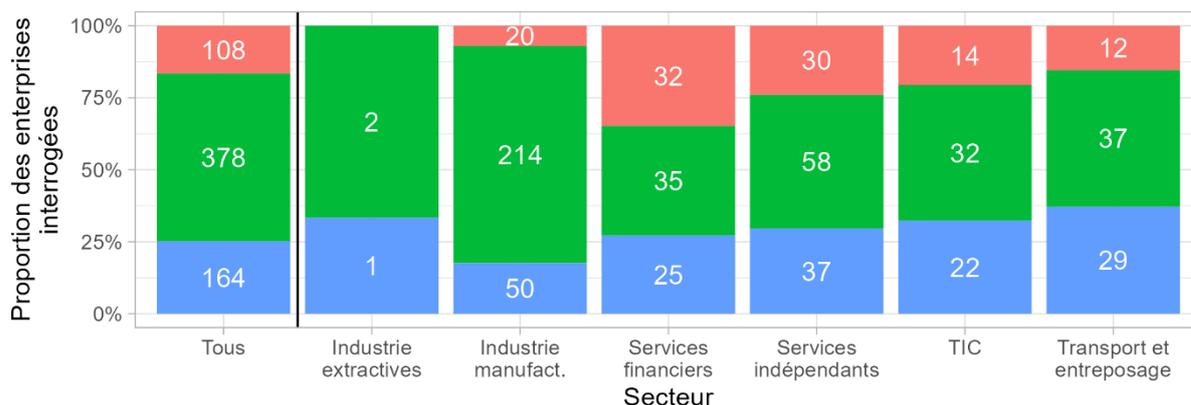
En délocalisant certaines étapes de production dans d'autres pays, les entreprises peuvent tirer parti de gains d'efficacité tout au long des chaînes de valeur. Une telle démarche peut toutefois induire des dépendances à l'égard de fournisseurs étrangers¹⁴. Elles doivent donc réaliser une pesée d'intérêts : d'un côté, la concentration sur un petit nombre de fournisseurs permet de gagner en efficacité, de l'autre, elle accentue les risques de dépendances. Dans le cadre de la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement, les entreprises devraient tenir compte du degré de concentration par fournisseur des intrants qu'elles se procurent. Elles doivent en outre tenir compte de la mesure dans laquelle elles peuvent remplacer les intrants d'un fournisseur par leur propre production ou par celle d'autres prestataires. Sur le fond, elles sont incitées à mettre en place des chaînes d'approvisionnement aussi flexibles que possible et à éviter les risques de pénurie, tant que les coûts sont inférieurs aux avantages d'une concentration.

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement qui ont résulté de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine ont fortement encouragé les entreprises à rendre leurs chaînes d'approvisionnement plus résilientes. La plupart d'entre elles ont ainsi déjà réagi aux pénuries et adapté leurs stratégies d'approvisionnement.

Une enquête commandée par le SECO auprès de moyennes et grandes entreprises industrielles et financières suisses confirme cette évolution (voir les détails de cette enquête dans l'annexe 2) : 83 % des 650 sociétés interrogées ont déclaré avoir analysé les risques liés aux dépendances de leurs chaînes d'approvisionnement au cours des trois dernières années, et près de 60 % des entreprises ayant répondu ont en outre pris des mesures pour réduire ces risques. Les pourcentages étaient nettement plus élevés dans l'industrie manufacturière (figure 2). Les entreprises exposées au plan commercial et les grandes entreprises (selon le nombre de collaborateurs et le chiffre d'affaires) aussi se sont déjà employées sérieusement à réduire les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

¹⁴ Si des dépendances peuvent également survenir vis-à-vis de fournisseurs nationaux, le présent rapport met toutefois l'accent sur les dépendances économiques extérieures.

Figure 2: Réaction des entreprises suisses face aux risques liés aux chaînes d’approvisionnement, par secteur



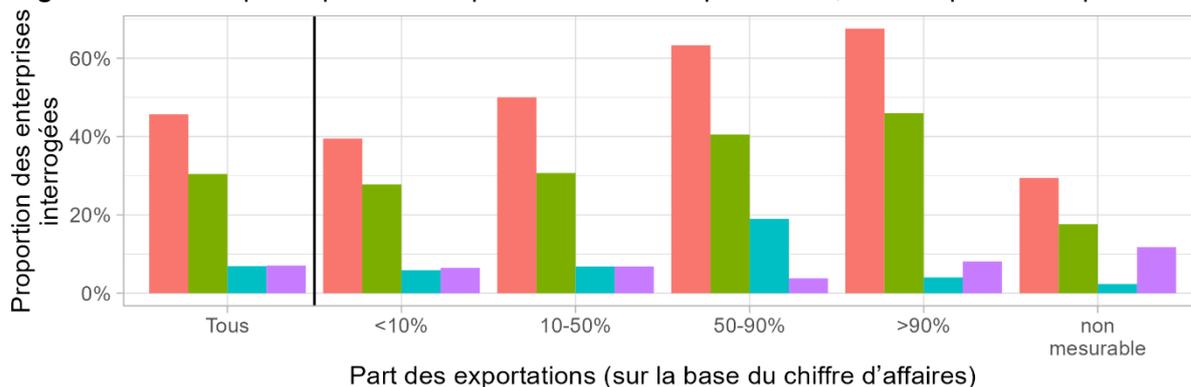
Au cours des 3 dernières années, dans quelle mesure votre entreprise s’est-elle penchée sur les risques découlant des dépendances dans vos chaînes d’approvisionnement ? (650 entrepr.)

- Nous ne nous sommes pas penchés sur le sujet.
- Nous nous sommes penchés sur les risques et avons pris des mesures.
- Nous nous sommes penchés sur les risques, mais n'avons pas pris de mesures.

Source : enquête réalisée en juin et juillet 2023 sur mandat du SECO

Les mesures les plus fréquentes sont la diversification des fournisseurs d’intrants (46 %) et l’accroissement des stocks (30 %). La probabilité de mise en place de ces mesures est plus élevée pour les sociétés axées sur l’exportation (voir figure 3). Les grandes entreprises ont également davantage diversifié leurs fournisseurs d’intrants. Parmi les acteurs du marché interrogés, seuls 7 % ont relocalisé leur production en Suisse. Les réponses mentionnaient également parfois des mesures dans le domaine de la gestion des risques et de la fidélité de la clientèle ainsi que des mesures financières (relèvement des réserves financières, mesures d’économie d’énergie, investissements dans les énergies renouvelables).

Figure 3: Mesures prises par les entreprises contre les dépendances, selon la part des exportations



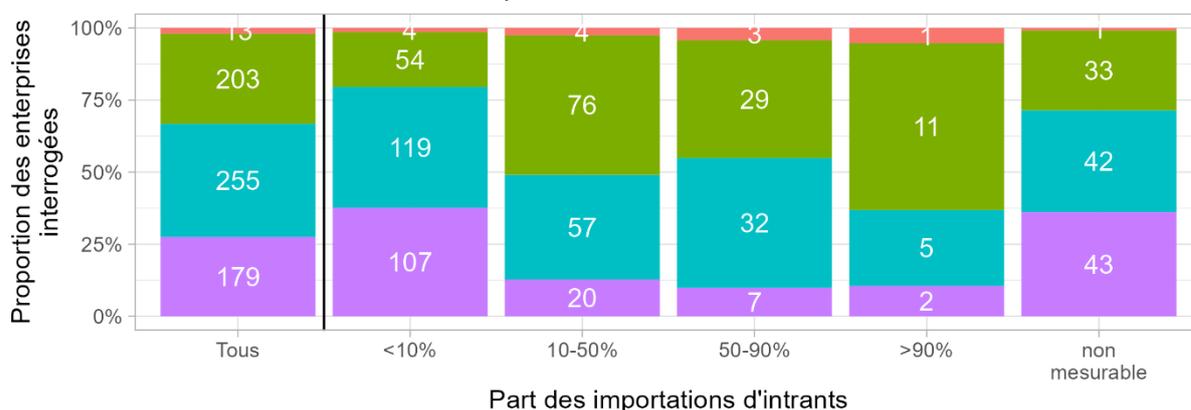
Mesures de lutte contre les dépendances : quelles étaient ces mesures ?

- Diversification des fournisseurs d'intrants
- Augmentation des stocks
- Relocalisation des activités propres en Suisse
- Autres mesures

Source : enquête réalisée en juin et juillet 2023 sur mandat du SECO

Les entreprises ont également été interrogées sur les conséquences attendues des chocs des chaînes d'approvisionnement. Celles dont la part d'intrants de l'étranger est plus forte sont plus nombreuses à déclarer qu'une défaillance de leur principal fournisseur pendant un mois entraînerait une limitation importante de leur activité (voir figure 4). Les pourcentages sont en outre un peu plus élevés pour les grandes entreprises. Il convient néanmoins de noter que dans l'ensemble, seuls 2 % des sociétés déclarent qu'un tel choc entraînerait une interruption totale de leurs activités.

Figure 4: Dépendances des entreprises à l'égard de leur principal fournisseur par part des importations d'intrants



Si votre principal fournisseur devait faire défaut pendant un mois, quel en serait l'impact sur l'activité de votre entreprise?



Source : enquête réalisée en juin et juillet 2023 sur mandat du SECO

Les entreprises semblent également réduire leurs dépendances à l'égard de certains pays. Dans une enquête réalisée au printemps 2023 par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, près de la moitié des acteurs interrogés indiquaient avoir pris au moins une mesure pour limiter leur assujettissement aux intrants chinois.

3 Méthode d'identification des dépendances commerciales

Même lorsqu'il est dans l'intérêt des entreprises de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis de fournisseurs étrangers et de réagir aux pénuries, l'économie peut présenter des dépendances au niveau agrégé. L'étude des dépendances au niveau de l'économie dans son ensemble peut se fonder sur des critères analogues à ceux utilisés à l'échelle des entreprises. Les liens de dépendance ne sont potentiellement problématiques que lorsque la concentration des flux commerciaux pour un produit est très marquée et que celui-ci ne peut pas être obtenu dans un délai raisonnable par des canaux alternatifs. Les questions qui se posent et auxquelles une réponse sera apportée dans l'analyse qui suit sont les suivantes¹⁵ :

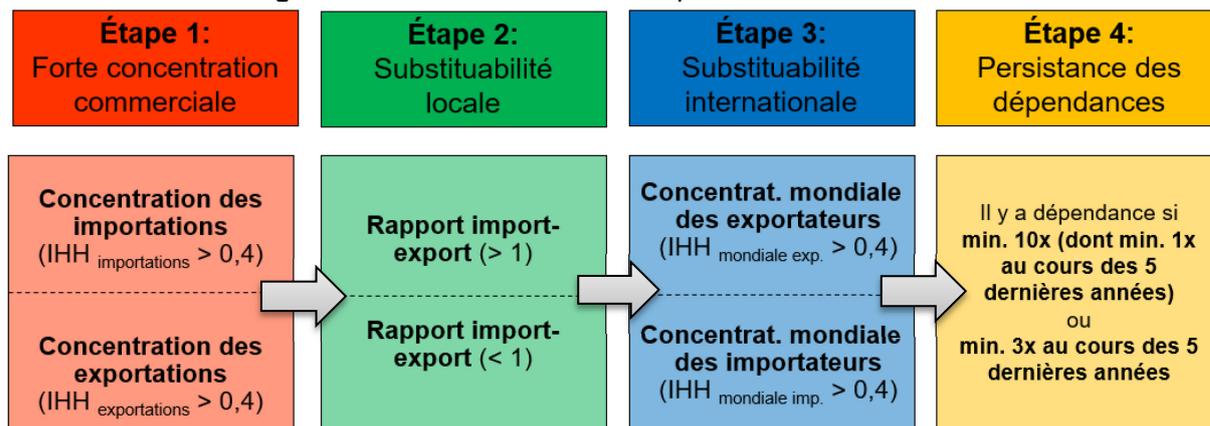
1. Quel est le degré de concentration des importations par pays fournisseur ?
2. Les importations peuvent-elles être remplacées par des biens en provenance de Suisse ?
3. Les importations peuvent-elles être remplacées par des biens provenant d'un autre pays fournisseur ?
4. La concentration est-elle persistante ou diminue-t-elle au fil du temps ?

¹⁵ Les mêmes questions sont posées pour les exportations (voir chapitre suivant).

3.1 Mesure des dépendances commerciales

De nombreuses méthodes permettent d'examiner les quatre questions ci-dessus (voir tableau 4 en annexe). Pour la Suisse, les auteurs utilisent ici un procédé similaire à celui de la Commission européenne, avec quelques modifications imposées par des différences dans les données et la structure¹⁶. Il a fallu pour cela examiner les données commerciales des quelque 5300 biens de la statistique au niveau d'harmonisation internationale le plus détaillé, celui des codes à 6 chiffres du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)¹⁷.

Figure 5: Méthode de calcul des dépendances commerciales



Source : figure originale

Les trois premiers critères servant à identifier une dépendance sont traités comme suit (voir figure 5) : la première étape consiste à vérifier le degré de concentration de la structure des importations du produit en question. Pour ce faire, on recourt à l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH), utilisé pour mesurer la concentration du marché¹⁸. Plus l'indice est élevé, plus le commerce est concentré sur un petit nombre de pays. Comme dans l'approche de l'UE, la valeur seuil utilisée est un IHH de 0,4¹⁹. Si les importations d'un bien sont considérées comme concentrées, la deuxième étape vise à vérifier si une substitution locale est possible pour ce bien. On compare pour cela le rapport entre les exportations et les importations²⁰. Si la Suisse importe plus qu'elle n'exporte un bien, on estime que celui-ci ne peut pas être entièrement remplacé au plan national. Ensuite, la troisième étape consiste à examiner dans quelle mesure le bien pourrait être facilement remplacé par des importations de pays tiers. Pour ce faire, on vérifie si le marché international des exportateurs est très concentré. Si tel est le cas, et à nouveau si l'IHH est supérieur à la valeur seuil de 0,4, il n'y a que peu de fournisseurs possibles au niveau international. On passe la totalité des quelque 5300 biens au crible de ces trois étapes et ceux qui restent peuvent être source de dépendances problématiques. Cette approche correspond très largement à celles utilisées jusqu'à présent dans l'UE, aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays (voir tableau 4 en annexe).

La méthode décrite ne produit toutefois qu'un « instantané » de chaque année examinée. Or en règle générale, les dépendances commerciales ne posent problème que lorsqu'elles persistent dans le

¹⁶ La principale différence réside dans le fait que l'UE compare le commerce intra-communautaire et le commerce extra-communautaire globalement, car elle ne dispose pas de données exactes relatives aux échanges entre les États membres. Pour la Suisse, le problème ne se pose pas, raison pour laquelle il est possible de procéder à une comparaison directe des importations et des exportations. En revanche et à la différence de l'UE, les données de production à l'échelle des biens font défaut pour la Suisse.

¹⁷ La classification à six chiffres du SH est actualisée en moyenne tous les cinq ans (dernière mise à jour en 2022). À cette occasion, certains codes de produits sont regroupés, tandis que d'autres sont séparés, ce qui complique la comparaison des produits avant et après une actualisation. Comme l'analyse des dépendances inclut une comparaison des données commerciales de 2001 à 2021, celles-ci sont converties en codes SH de la version 2017 selon la méthode de Lukaszuk et Torun (2022).

¹⁸ En particulier utilisé par l'UE, le Canada et la France, il est calculé à partir de la somme des carrés des parts (de marché). Cet indice permet une analyse détaillée de la vulnérabilité aux chocs des chaînes d'approvisionnement en prenant en compte l'ensemble de la structure des importations.

¹⁹ Cette valeur correspond à deux ou trois sources d'importation principales.

²⁰ Dans l'idéal, il faudrait comparer pour chaque produit les données de production nationales avec les importations. Les données de production à un niveau aussi détaillé n'étant pas disponibles pour la Suisse, l'approximation consiste à comparer le rapport entre les exportations et les importations.

temps, autrement dit si les produits impliquant des dépendances identifiées au cours d'une année le sont également les années suivantes. Pour en tenir compte, on vérifie dans une quatrième étape la persistance des biens identifiés. Sont mentionnés ici en tant que facteurs de dépendances commerciales à moyen ou long terme les biens qui ont été retrouvés (a) au moins dix fois au cours des 21 années étudiées (dont au moins une fois au cours des cinq dernières années) ou (b) au moins trois fois au cours des cinq dernières années (2017 à 2021) comme sources de dépendances dans le cadre des trois premières étapes²¹. La présente analyse étant également axée sur les dépendances à long terme, elle répond à la demande du postulat 22.3405 PS.

L'analyse est répétée pour les exportations de la Suisse (voir encadré 2) : lors de la première étape, on examine la concentration des exportations plutôt que celle des importations. La deuxième étape consiste à inverser le critère de l'analyse des importations. Il s'agit de vérifier si le rapport entre les importations et les exportations est inférieur à un pour la Suisse. Le critère de la troisième étape est lui aussi adapté : on calcule la concentration des importateurs mondiaux de biens que la Suisse exporte également. Pour terminer, on soumet les exportations à une analyse de la persistance.

Extension méthodologique et contrôles de robustesse

L'une des difficultés de la méthode d'analyse décrite réside dans la mesure des dépendances indirectes. Du fait de la complexité des chaînes de valeur mondiales, les dépendances commerciales des pays partenaires de la Suisse peuvent également affecter cette dernière en aval, comme on l'a vu en 2022 avec la dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz russe. Bien que ces dépendances indirectes jouent un rôle considérable, il n'existe pas de technique établie pour les analyser de manière systématique. C'est pourquoi une méthode spécifique a été développée dans le cadre d'un contrôle de robustesse (voir annexe 2). La demande du postulat 23.3543 Marti d'analyser aussi bien les dépendances directes qu'indirectes est ainsi prise en compte.

Autre contrôle de robustesse, les analyses sont répétées avec une valeur seuil plus basse (0,33), comme dans Flach et al. (2021 : p. 14), par exemple. Cela permet de définir plus largement la concentration du marché considérée comme problématique, mais aussi de vérifier si certains biens sont juste au-dessous de la valeur seuil fixée au départ et si les résultats varient fortement en fonction de cette valeur seuil.

3.2 Limitations et délimitation

L'analyse suivante utilise des données commerciales, ce qui implique plusieurs restrictions. Elle est axée sur les biens, car elle ne peut pas prendre directement en compte les services. On ne dispose pas de données commerciales à un niveau assez détaillé pour ces derniers. La focalisation sur les biens se justifie néanmoins dans la mesure où la part de valeur ajoutée nationale est beaucoup plus élevée dans les services, ce qui réduit par définition les dépendances commerciales. En outre, les biens constituent également des intrants importants pour de nombreux services (p. ex. l'électronique pour les services informatiques).

L'étude porte sur les dépendances de la Suisse à l'égard de différents États et non de régions ou d'entreprises, même si, de manière générale, une perspective agrégée aurait davantage mis en évidence le rôle de l'UE dans la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse²². De plus, il convient de noter que les définitions des produits sont imposées par les données commerciales. Cette limitation concerne essentiellement le secteur pharmaceutique, où la plupart des médicaments sont agrégés au sein d'un petit nombre de catégories de produits. Il n'est par conséquent pas possible de relier les

²¹ La CE tient également compte de la persistance dans sa méthode actualisée (Arjona / Connell / Herghelegiu 2023a). Les dépendances de l'année en cours sont complétées par des produits pour lesquels des dépendances vis-à-vis des importations ont été identifiées au cours d'au moins deux des trois dernières années. L'analyse de la CE est limitée aux années 2017 à 2021 en raison de l'absence de compatibilité des données de l'UE.

²² Voir supra rapport en réponse à la motion 20.3268 Häberli-Koller.

pénuries actuelles dans ce secteur à des dépendances potentielles. Ces analyses de dépendance ne visent donc pas à se substituer aux analyses qualitatives de l'approvisionnement réalisées par les offices spécialisés, mais à les compléter²³.

Sont également exclues de l'analyse les dépendances économiques extérieures du fait de relations financières, par exemple par l'intermédiaire de filiales étrangères de groupes suisses ou d'investissements directs étrangers en Suisse. Celles-ci ont été examinées en détail dans le rapport du Conseil fédéral « Investissements transfrontaliers et contrôles des investissements »²⁴. Les dépendances économiques qui relèvent de la loi sur les cartels ne font pas non plus partie du présent rapport²⁵.

Enfin, l'analyse réalisée ici ne porte pas sur les biens d'armement, car bien que d'une importance centrale en raison de leur rôle en matière de politique de sécurité dans un contexte caractérisé par les dépendances, ceux-ci ne figurent pas dans les données commerciales internationales. L'acquisition de ces biens est réglée dans le cadre de la politique et de la stratégie d'armement du Conseil fédéral et du DDPS²⁶.

4 Résultats

4.1 Dépendances relatives à des biens importés

La part des importations suisses source de dépendances, établie au moyen de la méthode décrite ci-dessus, est représentée dans la figure 6. Au terme de la première étape de l'analyse, il apparaît qu'environ un cinquième des importations suisses est soumis à une forte concentration (ligne rouge de la figure 6). Cette proportion est tombée à un sixième au cours des dernières années.

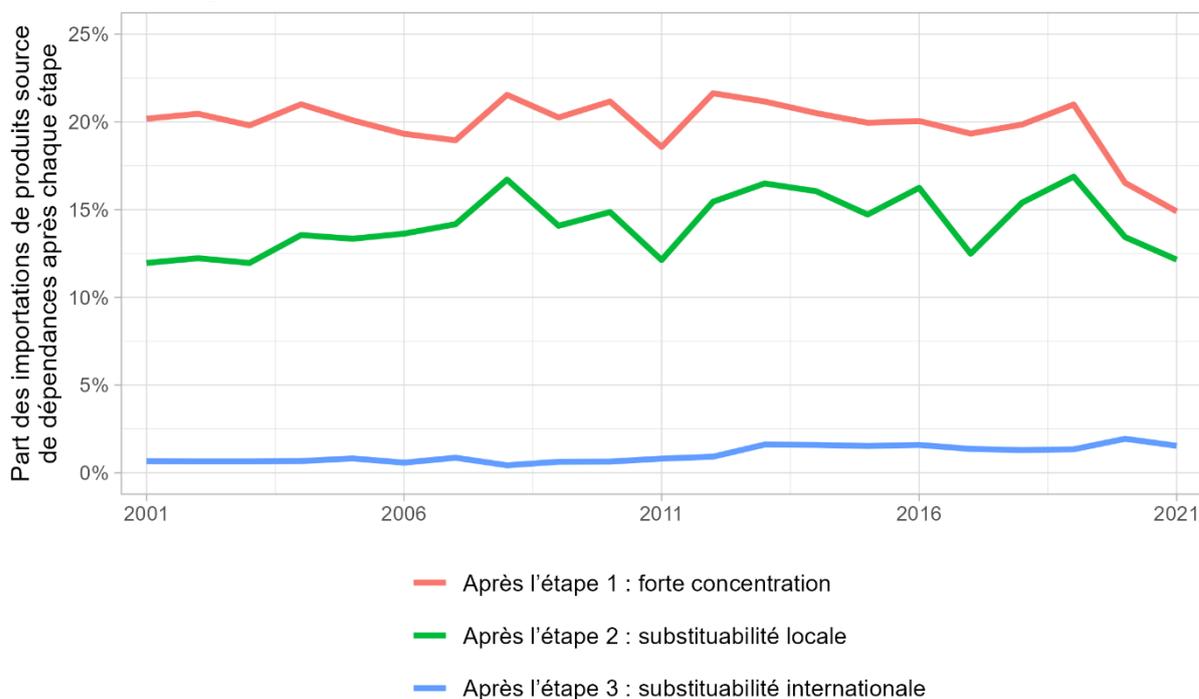
²³ Il est prévu que le Conseil fédéral publie un rapport de mise en œuvre sur les pénuries de médicaments à usage humain dans le courant de 2024.

²⁴ Ce rapport peut être consulté sur la page [Examen des investissements \(admin.ch\)](#). Voir également le message relatif à la loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers.

²⁵ La loi sur les cartels a pour but d'empêcher les conséquences nuisibles d'ordre économique ou social imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et de promouvoir ainsi la concurrence dans l'intérêt d'une économie de marché fondée sur un régime libéral (art. 1 de la loi sur les cartels ; LCart, RS 251). La loi sur les cartels peut donc également contribuer à réduire cette dépendance, bien que cela ne soit pas son véritable objectif.

²⁶ Voir les Principes du Conseil fédéral en matière de politique d'armement du DDPS du 24 octobre 2018 (FF 2018) et la Stratégie d'armement du 1^{er} janvier 2020 du DDPS.

Figure 6: Dépendances à l'importation après les trois premières étapes



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

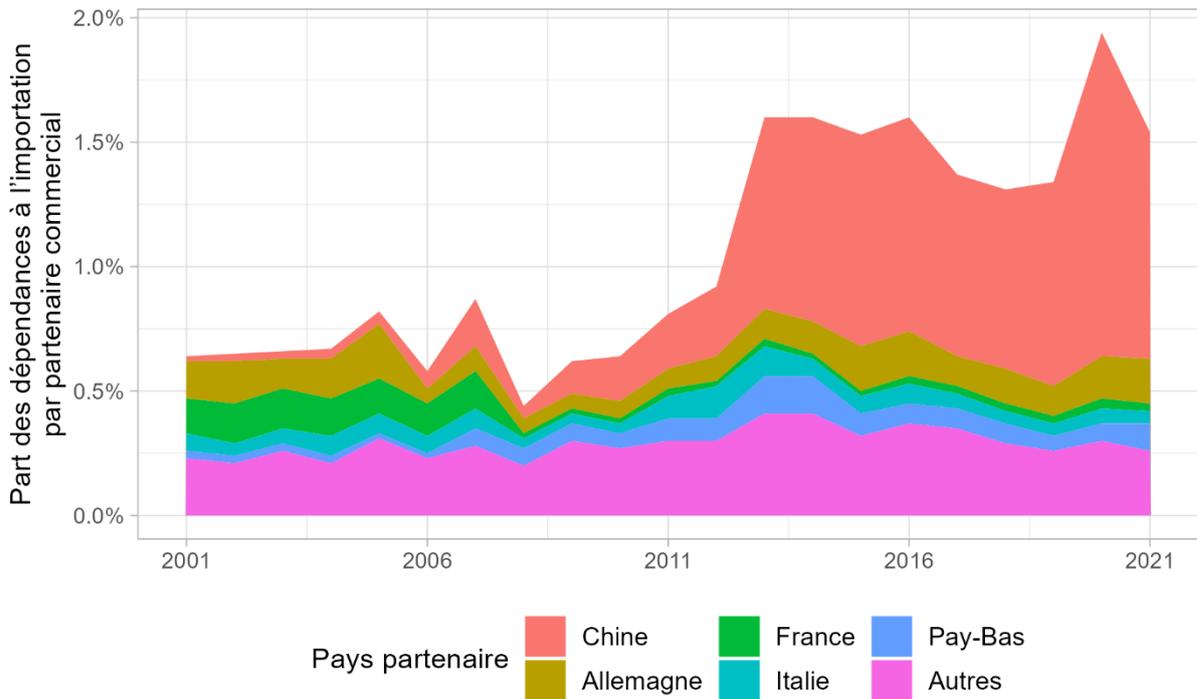
Après les vérifications des deuxième et troisième étapes – les substituabilités locale et internationale de ces biens – la part des importations source de dépendances s'inscrit dans une fourchette allant de 0,4 % en 2008 à 1,94 % en 2020 (ligne bleue de la figure 6). Cela correspond à un nombre de produits induisant des dépendances qui va de 106 (en 2001) à 252 (en 2017) (voir figure 13 en annexe).

Au terme des trois premières étapes de l'analyse, on observe globalement une tendance haussière, mais à un niveau très bas.

Composition des dépendances par pays et par secteur (ligne bleue de la figure 6)

Si l'on examine l'origine géographique des biens retenus au terme de la troisième étape, on constate que ces dernières années, en termes de valeur, environ 60 % de ces biens génèrent des dépendances à l'égard de la Chine (voir figure 7), tandis que 15 % concernent les pays voisins de la Suisse. Au fil du temps, l'importance de ces derniers a fluctué, alors que le rôle de la Chine s'est beaucoup renforcé. Le poids croissant de la Chine est principalement dû aux ordinateurs portables (SH 847130) et aux boîtes de montres en métaux communs (SH 911120), mais certaines années, les vêtements (SH 630790), les consoles de jeux (SH 950450) et la laine d'acier (SH 732393) y ont contribué. Les dépendances en lien avec des importations en provenance d'Allemagne concernent pour l'essentiel des parties de machines du domaine ferroviaire et diverses machines. Les dépendances à l'égard de la France visibles jusqu'en 2007 s'expliquent principalement par les importations de vins mousseux (SH 220410). Les dépendances relatives à des biens importés des Pays-Bas se limitent en grande partie aux fleurs, et celles à l'égard de l'Italie aux boîtes de montres en métaux précieux (SH 911110) et aux ordinateurs portables (SH 847130).

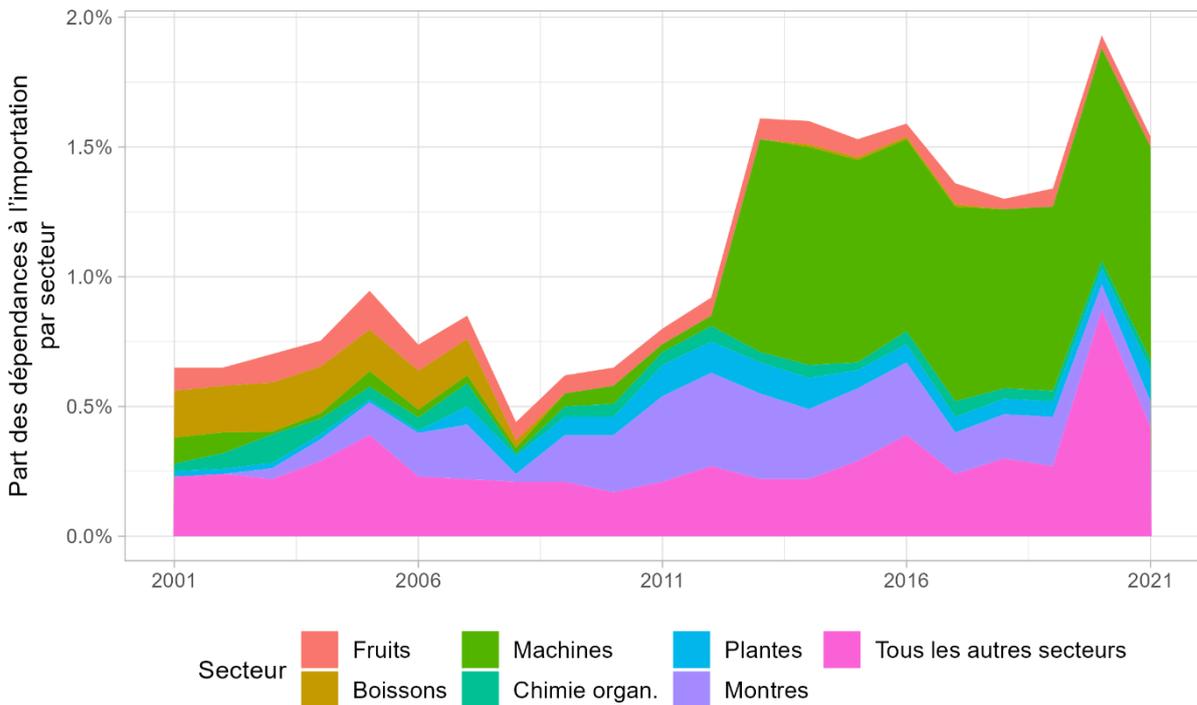
Figure 7: Répartition des dépendances à l'importation par partenaire commercial



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Ces conclusions coïncident avec l'analyse sectorielle (voir figure 8). Un peu plus de la moitié des dépendances sont imputables au secteur des machines et 8 % concernent des plantes, principalement des fleurs. Au fil du temps, le poids du secteur horloger dans les dépendances de la Suisse a fortement diminué. En 2011, les produits horlogers représentaient plus de 40 % des dépendances, alors qu'en 2021, cette proportion était tombée à 6 %. Le pic de 2020 est dû à l'importation de masques de protection (HS 630790) de Chine en raison de la pandémie.

Figure 8: Répartition des dépendances à l'importation par secteur



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

La forte hausse du nombre de machines depuis 2013 s'explique entièrement par l'apparition simultanée d'ordinateurs portables dans la liste des biens sujets à dépendances. Par moments, on a aussi observé certaines dépendances dans le secteur des boissons et celui des fruits, mais celles-ci ont récemment reculé.

Les contrôles de robustesse (voir section Extension méthodologique et contrôles de robustesse au chapitre 4) confirment les résultats. La part des importations concernées après l'étape 3 est passée dans les deux cas de 0,5 à 1 %. Cela s'applique aussi bien à l'extension de la méthode aux dépendances indirectes qu'à l'abaissement de la valeur seuil de l'IHH de 0,4 à 0,33 pour les fortes dépendances (voir figures 14 et 15 en annexe). Ces conclusions montrent que même avec une définition plus large, les résultats de l'analyse des dépendances se situent dans le même ordre de grandeur.

4.2 Persistance des dépendances

Si les dépendances identifiées selon la méthode ci-dessus ne sont que temporaires, elles ne posent en principe que peu de problèmes d'un point de vue économique (voir chapitre 4). C'est pourquoi il est nécessaire d'examiner leur persistance. La figure 9 permet de voir la proportion de tous les produits identifiés comme sujets à dépendances au cours d'une année (2002, 2007, 2012 et 2017) également associés à des dépendances au cours des années suivantes. Par exemple : si 100 produits source de dépendances ont été identifiés en 2002, on vérifie quelle proportion de ces produits génère aussi des dépendances en 2003, en 2004, etc. Le résultat est sans appel : environ la moitié des biens identifiés disparaissent de la liste des produits associés à des dépendances dans un délai de deux à cinq ans. Et cette proportion augmente au fil du temps. Ce constat indique très clairement que réaliser des « instantanés » des dépendances ne suffit pas. Les entreprises et les marchés semblent s'adapter assez vite, de sorte que les dépendances identifiées une fois disparaissent assez rapidement.

Figure 9 : Persistance des dépendances identifiées en lien avec des marchandises importées



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

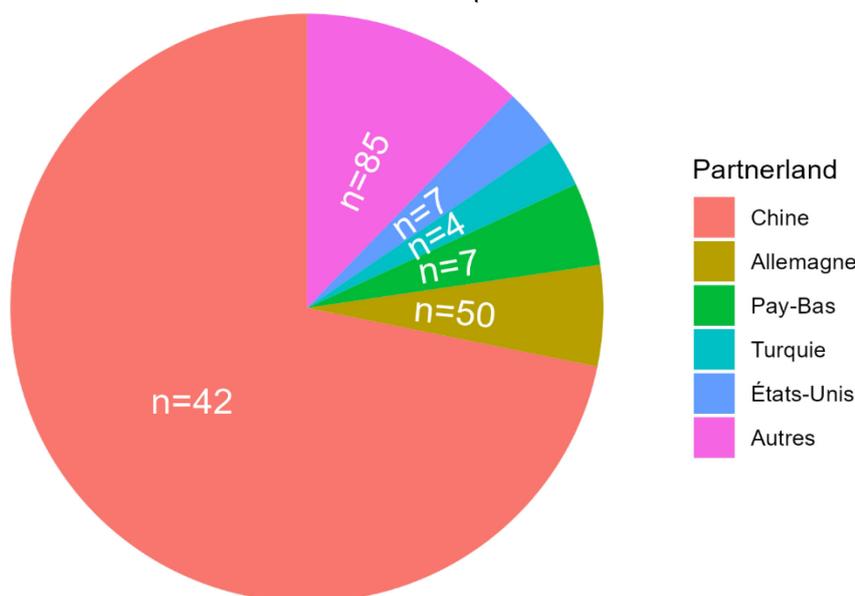
Les 30 à 50 % de biens restants pour lesquels les dépendances persistent au fil des années présentent donc un plus grand intérêt. Il en sera tenu compte lors de l'établissement de la liste des biens source de dépendances au chapitre suivant.

4.3 Liste des biens importés sujets à dépendances

Si l'on tient compte de la persistance des dépendances résultant de la quatrième étape de l'analyse, 231 biens présentent encore une dépendance persistante. 195 d'entre eux ont été importés pour une valeur d'au moins 10 000 francs par produit et par an au cours des cinq dernières années. Le tableau 5 de l'annexe 3 présente une liste détaillée des 195 biens pour lesquels on observe des dépendances à moyen ou long terme (voir le premier point du postulat 23.3543 Marti qui mentionne la liste à établir). Les principaux résultats sont présentés ci-après.^{27,28} L'analyse montre en outre que seule la moitié des dépendances actuelles de la Suisse en matière d'importation figurent aussi sur les listes parallèles de l'UE et du Royaume-Uni. En revanche, le chevauchement avec les pays voisins est très important, ce qui signifie que nos voisins présentent des dépendances commerciales très similaires à celles de la Suisse. Autrement dit, la Suisse et ses voisins ont un intérêt commun à réduire leurs dépendances (voir le chapitre sur les instruments de politique économique extérieure).

Si l'on examine la principale source d'importation des biens sujets à dépendances, les choses sont claires²⁹ : parmi les 195 biens identifiés comme étant tributaires des importations, 50 provenaient d'Allemagne, soit le nombre le plus élevé pour un seul et même pays (voir figure 10). Cependant, en termes de valeur, la part des (42) biens issus principalement de Chine était nettement la plus importante et représentait plus de 70 %.

Figure 10: Part des pays (par valeur d'importation) et nombre de produits source de dépendances à l'importation



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Au total, seuls six des 195 biens ont été importés pour une valeur respective d'au moins 50 millions de francs par an dans les années 2017 à 2021 (voir tableau 1).

²⁷ En appliquant la même méthode aux pays voisins de la Suisse, on identifie 239 biens pour l'Allemagne, 251 pour la France, 238 pour l'Italie et 215 pour l'Autriche.

²⁸ Le tableau contient d'autres statistiques sur la valeur d'importation concernée et précise la fréquence à laquelle les biens concernés ont été identifiés comme sources de dépendances au cours des cinq dernières années, non seulement pour la Suisse, mais aussi pour l'Union européenne et le Royaume-Uni, ou dans au moins un des pays voisins.

²⁹ On s'intéresse ici à la source principale du bien considéré. La plupart du temps, un bien ne provient toutefois pas exclusivement du pays indiqué.

Tableau 1 : Dépendances relatives à des biens dont les importations annuelles s'élèvent à au moins 50 millions de francs

Produit	Code produit (SH)	Source principale	Nombre d'années où une dépendance est identifiée (2001-2021)	Valeur d'importation annuelle (en millions de CHF, 2017-2021)
Ordinateurs portables	847130	Chine	9	1398
Boîtes de montres en métaux communs	911120	Chine	14	266
Bulbes en fleurs	060120	Pays-Bas	11	101
Amandes	080212	États-Unis	20	72
Noisettes	080222	Turquie	17	63
Café décaféiné	090112	Espagne	12	51

Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Par ailleurs, six produits source de dépendances à l'importation ont été identifiés lors de chacune des 21 années considérées (voir tableau 2).

Tableau 2: Liste des biens source de dépendances à l'importation identifiés lors de chacune des 21 années (2001-2021)

Produit	Code produit (SH)	Source principale	Valeur d'importation annuelle (en millions de CHF, 2017-2021)
Tomates en boîte	200210	Italie	26
Bulbes de tulipes, autres bulbes	060110	Pays-Bas	13
Parapluies à mât ou à manche télescopique	660191	Chine	8
Sirop d'érable	170220	Canada	4
Kiesérite / epsomite ³⁰	253020	Allemagne	1
Carbonate de baryum ³¹	283660	Allemagne	0,2

Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Encadré 3 : Dépendances : le cas particulier de produits très en vue

Certains produits sont très souvent mentionnés dans le débat sur les dépendances. La situation les concernant est brièvement résumée ci-après, même si la présente analyse n'a pas forcément identifié ces produits comme problématiques.

Semi-conducteurs (SH 8541 et 8542) : en termes de valeur, les importations suisses de semi-conducteurs ont beaucoup augmenté en peu de temps. Alors qu'elles représentaient moins d'un milliard de francs en 2020, c'était plus du double en 2022 (en grande partie en raison de l'augmentation des prix et non des quantités importées). Déclinées en différentes catégories de produits, les importations affichent un degré élevé de diversification géographique. Pour les sous-catégories dont la valeur d'importation est la plus élevée (SH 854231, 854232 et 854239), la concentration est restée stable au cours des dernières années, quand elle n'a pas reculé. Alors que la part de marché de Taïwan est restée constante, celles de Singapour, de la Corée du Sud et des États-Unis ont diminué. Quant à la Chine, elle a récemment gagné des parts de marché dans le domaine des circuits intégrés utilisés

³⁰ La kiesérite est un engrais utilisé pour lutter contre la chlorose. L'epsomite, également appelée sel d'Epsom, est notamment utilisée comme laxatif.

³¹ Le carbonate de baryum est utilisé comme ingrédient de la mort-aux-rats et comme composant du ciment et des briques. Il est aussi utilisé comme matière première pour la production de verre économique et de verre optique.

comme mémoires (SH 854232). Les données commerciales disponibles indiquent que le marché mondial reste relativement diversifié (IHH des exportations mondiales d'environ 0,1), mais il est dominé par les producteurs d'Asie de l'Est³².

Cellules photovoltaïques (SH 854140) : ces dernières années, la Suisse a importé davantage de cellules photovoltaïques (2021 : 328 millions de francs), mais ces importations présentent une concentration moyenne (étape 1 : IHH de moins de 0,2 depuis 2016). Le rôle de leader (part approx. 40-50 %) de l'Allemagne a été repris par la Chine autour de 2012. Si l'on tient compte des dépendances indirectes liées aux importations, celles-ci sont en forte hausse depuis 2018 (IHH ajusté supérieur à 0,4 en 2021). Les cellules photovoltaïques sortent toutefois de la liste des biens donnant lieu à des dépendances au plus tard après la troisième étape, car les exportations mondiales sont peu concentrées (étape 3 : IHH des exportations mondiales toujours inférieur à 0,23). Si la part de marché de la Chine a atteint 45 % en 2021, les parts de marché restantes sont réparties entre un grand nombre de pays (notamment la Malaisie, le Vietnam, le Japon et l'Allemagne)³³.

Batteries au lithium (SH 850650) : dans ce domaine, les importations suisses sont relativement concentrées (étape 1 : IHH entre 0,35 et 0,49 depuis 2014) ; elles représentent 60 à 70 millions de francs par an et proviennent principalement des États-Unis (plus de la moitié depuis 2014). Les exportations mondiales, en revanche, sont très diversifiées (étape 3 : IHH inférieur à 0,1 depuis 2009) et offrent ainsi à la Suisse de nombreuses options de diversification.

Terres rares (SH 280530 : scandium et yttrium ; 284610 : cérium, 284690 : lanthane et yttrium ; 360690 : ferrocérium et métaldéhyde) : la Suisse importe de faibles quantités de terres rares (environ 14 millions de francs en 2021). Certains produits affichent une forte concentration et peu de possibilités de substitution au niveau international, de sorte qu'ils ont été identifiés à plusieurs reprises dans la liste des biens induisant des dépendances (notamment le scandium et l'yttrium en 2018, 2019 et 2021 et le cérium en 2020)³⁴. Le rapport en réponse au postulat 20.3950 Schneider-Schneiter (« Sécurité de l'approvisionnement. Métaux des terres rares, stratégie des ressources ») du 8 septembre 2020, qui devrait être publié fin 2024, doit analyser en détail les dépendances de l'industrie suisse vis-à-vis des terres rares.

Transformateurs électriques d'une puissance excédant 500 kVA (SH 850434) : ces produits sont surtout d'une importance cruciale pour le réseau électrique, raison pour laquelle ils sont mentionnés ici. Leur importation est caractérisée par une forte concentration depuis 2018, mais selon les statistiques commerciales de la Suisse, la valeur des exportations de ces transformateurs est supérieure à celle des importations. Conformément à la deuxième étape de la méthode, il n'y a donc pour l'instant pas de dépendance en la matière.

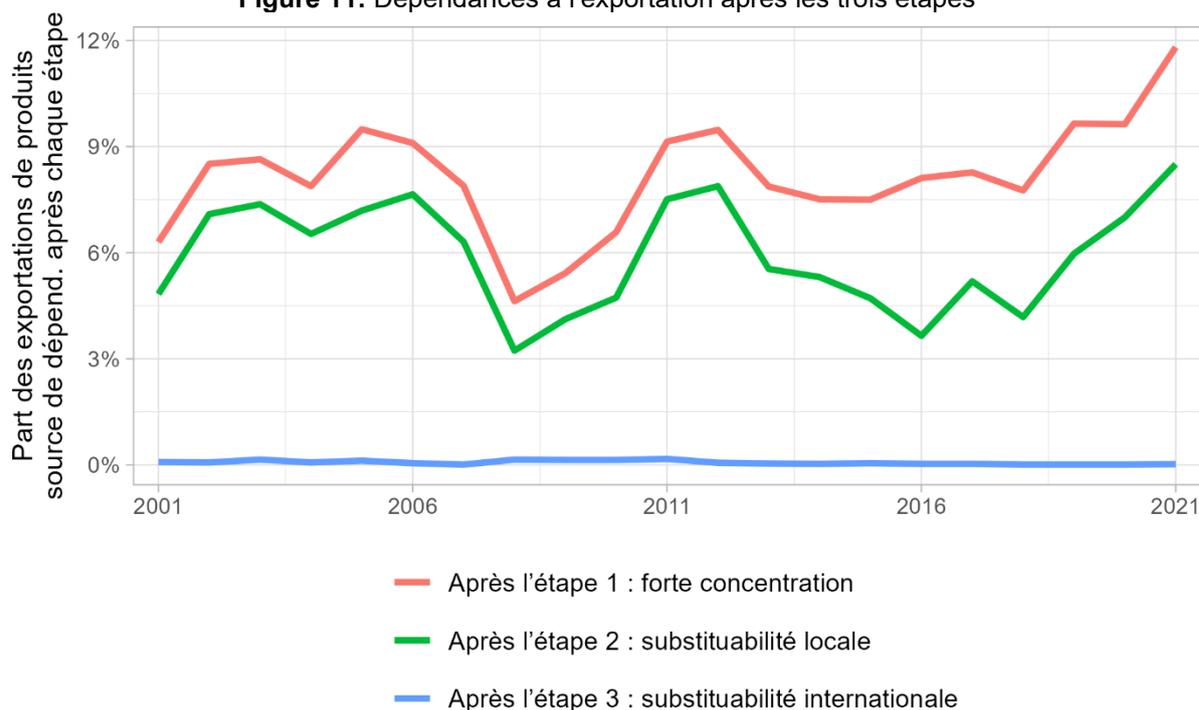
³² Les statistiques calculées ici se rapportent aux biens agrégés en fonction de leur code SH. Le degré de concentration peut être plus haut ou plus bas lorsque l'on considère des groupes de produits dans le détail. On ne dispose cependant d'aucune donnée commerciale internationale permettant de mettre ces variations en évidence.

³³ Il faut toutefois tenir compte du fait que le code SH 854140 analysé comprend également d'autres dispositifs à semi-conducteurs que les cellules photovoltaïques.

³⁴ L'utilisation des métaux des terres rares est examinée dans le rapport en réponse au postulat 20.3950 Schneider-Schneiter (« Sécurité de l'approvisionnement. Métaux des terres rares, stratégie des ressources ») du 8 septembre 2020.

4.4 Dépendances en matière d'exportation

Figure 11: Dépendances à l'exportation après les trois étapes



Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Dans l'ensemble, la première étape de l'analyse montre que les exportations suisses sont moins concentrées que les importations (voir ligne rouge de la figure 11). Pour ce qui est de la substituabilité locale (étape 2) et de la substituabilité internationale (étape 3), le résultat est net : il n'y a pratiquement pas de dépendances liées aux exportations suisses (ligne bleue). Si le nombre absolu de biens concernés est passé de 12 en 2004 à 37 en 2021, ceux-ci ne représentent pas plus de 0,17 % des exportations totales en termes de valeur commerciale (en 2011). Il ne semble donc pas y avoir de dépendances problématiques pour l'économie suisse en matière d'exportation.

Parallèlement à la liste des biens importés induisant des dépendances, une liste analogue a été établie pour les biens exportés aux fins du présent rapport (voir tableau 6 en annexe). Celle-ci ne comprend toutefois que sept produits, présentant de plus des valeurs d'exportation très faibles. Seul un des biens listés est exporté pour une valeur de plus de 10 millions de francs par an. Il s'agit de mouvements de montres complètes (SH 911011), exportés vers la Thaïlande et, en plus petite quantité, vers Hong Kong. Pour cette catégorie horlogère, on observe des dépendances à l'exportation pour 20 des 21 années étudiées.

4.5 Comparaison internationale

Comme la méthode choisie pour le présent rapport diffère en partie de celle de l'UE en raison de certaines limitations portant sur les données et de l'ajout d'examen complémentaires (analyse de la persistance), elle a été répétée pour les pays voisins de la Suisse ainsi que pour l'Union européenne et le Royaume-Uni, ce qui rend possible une comparaison directe avec la Suisse. Cette approche permet en outre de vérifier si la Suisse et ses partenaires commerciaux présentent des schémas de dépendance similaires et pourraient se faire concurrence pour certains biens rares en cas de pénurie. D'un autre côté, les chevauchements décelés pourraient créer des incitations supplémentaires à coopérer au plan international (voir chapitre 0).

Au chapitre des dépendances en matière d'importation, l'Allemagne, la France et l'Italie présentent des proportions plus élevées que la Suisse de produits identifiés comme tributaires des fournisseurs étrangers. Les dépendances de la France et de l'Italie ont connu un recul important, sauf en 2020 (voir figure 16 en annexe). Les dépendances de nos trois voisins présentent par ailleurs une plus grande persistance : la moitié d'entre elles ne disparaissent qu'après une dizaine d'années, alors que cela ne prend que deux à cinq ans en Suisse. Les entreprises suisses semblent donc s'adapter plus rapidement aux difficultés d'approvisionnement. Les dépendances commerciales de l'Autriche diminuent également plus vite que celles des trois autres voisins de la Suisse.

Les pays limitrophes de la Suisse présentent des dépendances commerciales vis-à-vis de partenaires commerciaux spécifiques très similaires : ici aussi, les dépendances à l'égard de la Chine dominent, mais elles sont surtout marquées pour l'Allemagne et la France.

De son côté, la Commission européenne (2021) a calculé pour l'UE en 2020 des dépendances pour 137 biens en appliquant une méthode similaire. Celles-ci couvraient toutefois 6 % de la valeur d'importation des biens issus de l'extérieur de l'UE. La méthode de l'UE a été actualisée en 2023 et couvre désormais 204 biens correspondant à 9,2 % de la valeur d'importation (Arjona/Connell/Hergelgiu 2023a).

Au chapitre des dépendances en matière d'exportation, d'autres pays connaissent également des valeurs très basses (voir figure 17). La part des exportations de biens source de dépendances ne dépasse jamais 0,5 %. Cela s'explique par le fait que même si les exportations d'un pays sont très concentrées (étape 1), la demande globale de ces biens – autrement dit la concentration des États demandeurs – est toujours suffisamment large (étape 3) pour qu'il y ait de fait toujours moyen de se tourner vers d'autres acquéreurs³⁵.

5 Vue d'ensemble des résultats

L'analyse montre que les méthodes utilisées actuellement au plan international indiquent pour la Suisse des dépendances relatives à l'importation de 195 produits. Mais toutes ne jouent pas un rôle crucial pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, comme le montrent les dépendances identifiées pour les vins mousseux ou les bulbes en fleurs. Il s'agit plutôt de savoir dans quelle mesure les dépendances commerciales doivent être considérées comme problématiques du point de vue de la Confédération.

Pour répondre à cette question, il faut pouvoir établir les conséquences potentielles des liens de dépendance. Les dépendances identifiées ici indiquent qu'en cas de choc externe (p. ex. la défaillance d'un producteur en raison d'une catastrophe naturelle), la probabilité que le prix des produits concernés connaisse une forte augmentation du fait du recul de l'offre ou, à l'extrême, que les livraisons soient temporairement interrompues est plus élevée que pour d'autres biens. D'un point de vue économique, la hausse des prix en cas de pénurie constitue une incitation importante à proposer les produits en plus grandes quantités ou à utiliser plus longtemps ou de manière plus efficiente les biens déjà fabriqués³⁶.

³⁵ La bisbille commerciale récente entre l'Australie et la Chine illustre bien l'impact limité des dépendances à l'exportation. Décidée à tirer parti de son pouvoir de marché en tant que principal acquéreur de certains produits australiens comme le vin ou les céréales, la Chine avait suspendu leurs importations pour des raisons politiques. Les exportateurs australiens sont parvenus à trouver d'autres débouchés pour leurs produits en l'espace d'un à deux ans, ce qui a permis de limiter les dommages économiques des restrictions à l'importation imposées par la Chine.

³⁶ Comme le montre l'expérience des dernières années, ce mécanisme de marché est toujours opérant : face aux pénuries de semi-conducteurs, de nombreux fabricants ont réalisé des investissements d'expansion de plusieurs milliards de dollars (p. ex. Intel, Infineon et Bosch en Allemagne, SMIC en Chine, Foxconn en Inde). Et lors de la menace de pénurie de l'hiver 2022-2023, le prix du gaz naturel a augmenté de manière significative, ce qui a entraîné en 2022 une diminution de la consommation de 15 à 40 % suivant le mois. On a surtout vu cette diminution dans l'industrie qui, contrairement aux ménages, achetait pour partie son gaz naturel sur le marché libre.

Cependant, une telle adaptation peut prendre beaucoup de temps, par exemple parce qu'elle nécessite la création d'un nouveau site de production (ce que l'on appelle les rigidités du marché). En outre, certaines réglementations comme les prix administrés ou les brevets peuvent limiter l'accès au marché pour les concurrents ou en réduire l'attrait. Il peut également arriver qu'il n'y ait guère de solutions de substitution pour des motifs géographiques. Enfin, la réaction du marché peut être compliquée par des restrictions à l'exportation ou des mesures ayant un effet similaire imposées par des partenaires commerciaux. Toutes ces contraintes sont susceptibles de faire obstacle à la capacité d'adaptation des marchés.

Du point de vue de la Confédération, ces possibilités limitées d'adaptation du marché en cas de dépendances commerciales posent des problèmes différents selon les produits. Face à des pénuries temporaires de vins mousseux ou de consoles de jeux, les motifs d'intervention de l'État seraient clairement plus faibles qu'en cas de pénuries de produits thérapeutiques ou de denrées alimentaires, par exemple. En conséquence, du point de vue de la Confédération, les dépendances commerciales sont considérées ici comme problématiques lorsqu'elles ont pour effet, en situation de choc, d'entraver significativement l'accomplissement de tâches de souveraineté telles que la sécurité nationale, la santé publique ou l'approvisionnement de la population en biens vitaux³⁷.

De ce fait, on ne saurait s'arranger des conséquences d'un ajustement prolongé du marché pour tous les biens, notamment pour des raisons de sécurité de l'approvisionnement. Il importe de garantir dans la mesure du possible la continuité de l'approvisionnement, en particulier pour les biens et services vitaux³⁸ (en particulier les énergies, les denrées alimentaires et les produits thérapeutiques). C'est pourquoi la LAP confère à la Confédération un rôle subsidiaire lorsqu'il s'agit d'atténuer les risques d'approvisionnement³⁹. Le Conseil fédéral prévoit en outre que la Confédération contribue à assurer le bon fonctionnement des infrastructures critiques. Selon la stratégie nationale en la matière (stratégie PIC), les secteurs critiques sont : les autorités, l'énergie, l'élimination, les finances, la santé, l'information et la communication, l'alimentation, la sécurité publique et les transports⁴⁰.

Encadré 4 : Définition des biens d'importance stratégique

À la différence des grands blocs économiques que sont la Chine, l'UE ou les États-Unis, la Suisse renonce à définir formellement et spécifiquement dans sa politique économique des « biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique » (voir postulat 23.3543 Marti) tels que les batteries, les semi-conducteurs ou les matières premières critiques⁴¹. Ces biens sont souvent associés à des dépendances stratégiques (p. ex. Commission européenne (CE) 2021 : p. 8) et servent ensuite à justifier une politique industrielle verticale (Arjona / Connell / Herghelegiu 2023a : p. 7). La Commission définit les dépendances stratégiques comme étant « *des dépendances d'une importance cruciale pour les intérêts stratégiques de l'UE et de ses États membres, tels que la sécurité, la santé et la transition vers une économie verte et numérique* » (CE 2021 : p. 8). Elle élargit ainsi la définition à des secteurs qui ne sont pas directement liés aux tâches traditionnellement dévolues à l'État, mais qui représentent des objectifs politiques très généraux de la Commission, comme la numérisation et la décarbonation. D'un point de vue économique, la définition semble donc arbitraire. Par exemple, selon un document de la Commission, les consoles de jeux en font partie « *dans la mesure où le capital humain (compétences transférables) qui leur est associé peut être exploité de manière très productive, car certaines de ces*

³⁷ Les dépendances peuvent en outre devenir problématiques lorsque la défaillance de certaines entreprises ou de certains secteurs entraîne, par effet de contagion, des dommages économiques importants. Contrairement aux effets de contagion qu'on peut par exemple voir à l'œuvre lors d'une faillite bancaire, ces perturbations sont toutefois moins soudaines, ce qui permet aux entreprises et subsidiairement aux autorités de disposer de temps pour s'adapter et constituer des stocks ou rechercher d'autres sources d'approvisionnement.

³⁸ Art. 4 de la loi sur l'approvisionnement du pays (LAP, RS 531)

³⁹ L'approvisionnement économique du pays incombe aux milieux économiques. Si les milieux économiques ne peuvent garantir l'approvisionnement économique du pays en cas de pénurie grave, la Confédération et, au besoin, les cantons prennent les mesures nécessaires (art. 3, al. 1 et 2, LAP).

⁴⁰ FF 2023 1659

⁴¹ La [Déclaration de Versailles](#) adoptée par les États membres de l'UE le 11 mars 2022 mentionne par exemple les matières premières critiques, les semi-conducteurs, la santé, le numérique et les produits alimentaires.

applications peuvent constituer des apports cruciaux dans différents écosystèmes » (Arjona / Connell / Herghelegiu 2023a : p. 15, traduction des auteurs).

Il est intéressant de noter qu'on ne retrouve pas cette interprétation des biens et services d'importance stratégique dans le projet européen de règlement sur les situations d'urgence et la résilience du marché intérieur (SURMI) du 1^{er} février 2024. Celui-ci se contente de définir les domaines d'importance stratégique comme des « *domaines d'importance cruciale pour l'UE et ses membres dans la mesure où ils jouent un rôle systémique et vital dans le maintien de la sécurité publique, de l'ordre public ou de la santé publique et où leur perturbation, leur arrêt, leur perte ou leur destruction impacterait significativement le fonctionnement du marché intérieur* » (traduction libre). Cette définition correspond de fait à l'approche proposée ici.

Les dépendances identifiées sont particulièrement sensibles pour la Suisse lorsqu'elles (a) concernent des biens vitaux ou sont nécessaires pour des services vitaux et (b) constituent des intrants cruciaux pour d'autres infrastructures critiques⁴². Les listes de biens et services vitaux, par exemple ceux soumis au régime de stockage obligatoire, sont régulièrement réexaminées et mises à jour par l'intermédiaire d'ordonnances du Conseil fédéral⁴³. Elles constituent un cadre de référence pour la qualification des biens donnant lieu à des dépendances commerciales persistantes, identifiés plus haut. En complément des biens vitaux de l'AEP, la stratégie PIC désigne d'autres services cruciaux, comme la sécurité publique, les soins médicaux, les autorités. Le bon fonctionnement des services peut lui aussi dépendre de différents intrants qui peuvent être aussi bien des prestations que des biens. On ne peut présenter ici qu'une classification sommaire des secteurs potentiellement concernés (comme les instruments de précision ou les machines d'usage spécifique). L'identification précise des dépendances incombe aux offices spécialisés des différents secteurs et aux exploitants des infrastructures critiques (voir recommandation 1 au chapitre 0). C'est d'autant plus important que la présente analyse ne peut pas identifier toutes les dépendances (voir aussi l'annexe 2).

Sur les 195 produits tributaires de fournisseurs étrangers, 18 relèvent de la loi sur l'approvisionnement économique du pays⁴⁴. L'AEP a donc également examiné les dépendances identifiées et confirme qu'une intervention n'est pas nécessaire. En effet, même si les produits entrent dans une catégorie de biens vitaux comme les huiles comestibles ou les fourrages, la substitution au sein de la même catégorie est tout de même aisée⁴⁶. De plus, 14 autres biens sont des intrants potentiels d'infrastructures critiques. Le tableau 3 énumère ces biens.

Relevons encore que des dépendances problématiques peuvent aussi survenir au sein d'une catégorie de marchandises tout en restant invisibles malgré des données commerciales détaillées. Cela peut être le cas de produits hautement spécialisés comme les médicaments, par exemple. C'est pourquoi il est essentiel que l'identification et la gestion des dépendances incombent directement aux entreprises.

⁴² Les dépendances dans le domaine des biens d'armement peuvent également être problématiques du point de vue de la Confédération, mais comme indiqué au chapitre 0, elles sont exclues de la présente analyse et directement traitées dans les travaux du DDPS.

⁴³ Voir la vue d'ensemble du droit interne relatif à l'approvisionnement économique du pays : [Approvisionnement économique du pays](#) (admin.ch).

⁴⁴ RS 531

⁴⁵ Il est possible que les 18 biens identifiés comme vitaux ne le soient pas tous, étant donné que l'analyse est effectuée à un niveau agrégé (SH à 6 chiffres), alors que seules certaines sous-catégories (SH à 8 chiffres) sont habituellement classées comme vitales. On considère en outre qu'il est possible de remplacer ces produits par des produits d'autres catégories : par exemple, les noisettes destinées à l'affouragement mentionnées dans le tableau 3 peuvent être remplacées par de nombreux autres fourrages.

Dans sa méthode, la Commission européenne exclut également la plupart des dépendances relatives à des denrées alimentaires de sa liste des dépendances problématiques, car la substitution par d'autres denrées est aisée.

⁴⁶ Les réserves obligatoires prévues par la LAP incluent de nombreux biens dont l'intérêt pour l'approvisionnement du pays ne saute pas aux yeux. Cela s'explique par le fait que le coût des réserves obligatoires d'un bien vital est généralement répercuté sur les biens par lesquels on peut le remplacer, afin de limiter les distorsions de concurrence dues au stockage obligatoire.

Tableau 3: Liste des biens visés par la LAP et des intrants potentiels pour les infrastructures critiques tributaires des importations

Catégorie	Güter mit identifizierten Abhängigkeiten (nach absteigendem Importwert, mit Hauptquelle)
Biens visés par la LAP et intrants pour les services (18 biens)	Noisettes (080222) de Turquie ⁴⁷ ; café décaféiné (090112) d'Espagne ; caroubes (121292) du Maroc ; huile de ricin (151530) d'Inde ; ammoniac (281420) de France ⁴⁸ ; huile de coco (151329) de Malaisie ; eaux-de-vie (220720) et fécule de manioc (110814) d'Allemagne ; produits chimiques (110820 et 290943), respectivement de Belgique et d'Allemagne ; racines de manioc (071410) du Costa Rica ; racines de chicorée (121294) de France ; huile de lin (230620), graisse de porc (150120), déchets de cacao (180200) et alpiste (100830) d'Allemagne ; sorgho à grains (100790) de France ; autres huiles (230649) d'Allemagne
Intrants potentiels pour les infrastructures critiques (14 biens)	Ordinateurs portables (847130) et diodes électroluminescentes (853950) de Chine ; moteurs hors-bord (840721) du Japon ; simulateurs de combat aérien (880521) des États-Unis ; microscopes stéréoscopiques (901110) et grues (842619) d'Allemagne ; appareils récepteurs de radiodiffusion (852792 et 852713) de Chine ; profilés en aciers (722870) d'Italie ; wagons pour le transport sur rail de marchandises (860691) d'Italie ; fil machine en aciers (722710) de Suède ; moteurs à piston alternatif (840731) d'Italie ; engrais (310490) et ratières (844811) de France ; Ferroniobium (720293) de Chine

Source : UN Comtrade Database 2023, calculs des auteurs

Conformément à son mandat, le Conseil fédéral se concentre donc sur la garantie de l'approvisionnement du pays, autant pour ce qui est des biens et services vitaux prédéfinis que de certaines infrastructures critiques. C'est dans ce contexte qu'intervient aujourd'hui le développement par l'AEP d'un monitoring des domaines du gaz et des médicaments. Le tout nouvel Office fédéral de la cybersécurité a lui aussi pour objectif d'améliorer la résilience de l'écosystème numérique suisse. Dans le cadre de la stratégie nationale PIC, le Conseil fédéral a chargé les offices de surveillance et de régulation compétents d'analyser et d'améliorer la résilience dans chacun des 27 sous-secteurs critiques⁴⁹. Il s'agit ici notamment de remédier aux dépendances (à l'importation) de biens et d'intrants. Si la procédure appliquée est simplifiée, car des examens détaillés entraîneraient le déploiement de moyens disproportionnés, elle considère néanmoins aussi bien les dépendances dues à la concentration des fournisseurs que celles relatives aux voies d'importation et aux routes logistiques.

Des analyses quantitatives plus détaillées, portant par exemple sur des secteurs ou des produits spécifiques, représenteraient une charge considérable pour les entreprises concernées qui devraient commencer par collecter les données granulaires requises (p. ex. quantités livrées exactes de chaque produit intermédiaire par fournisseur, etc.). De plus, des analyses aussi détaillées pourraient toucher à des secrets d'affaires et permettre de tirer des conclusions sur des entreprises en particulier. Elles entraîneraient donc une charge administrative extrêmement lourde pour les entreprises et induiraient un accès étatique très étendu à des données sinon confidentielles des entreprises concernées. Il faut encore ajouter, pour terminer, que la structure de l'économie et du commerce étant en constante évolution, une analyse très détaillée serait très vite dépassée.

⁴⁷ L'inclusion des noisettes dans la LAP peut sembler contre-intuitive, mais ce produit est un fourrage soumis au stockage obligatoire en vertu de l'ordonnance du 10 mai 2017 sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages (RS 531.215.11).

⁴⁸ Si l'ammoniac peut être considéré comme un engrais vital, des analyses plus précises ont montré que les dépendances concernent l'ammoniac industriel (utilisé dans la fabrication de produits de nettoyage, dans les installations de refroidissement ou dans le traitement du bois). La dépendance identifiée ici n'est donc pas déterminante au premier chef pour l'agriculture.

⁴⁹ La stratégie PIC est valable pour une durée indéterminée. Il est cependant prévu d'examiner le besoin de mise à jour tous les quatre ans.

6 Politique du Conseil fédéral en matière de chaîne d'approvisionnement

L'analyse de la dépendance commerciale de la Suisse a mis en évidence une large diversification de son commerce extérieur. La part des biens dépendant d'importations a certes récemment augmenté pour atteindre près de 2 % de l'ensemble des importations de marchandises, mais elle se situe toujours à un bas niveau. En termes de valeur, une part importante de ces vulnérabilités est due aux ordinateurs portables et aux boîtiers de montres fabriqués en Chine. En ce qui concerne les exportations suisses, aucune vulnérabilité notable n'a été identifiée, ce qui signifie que les marchés d'exportation sont extrêmement diversifiés. Un contrôle de persistance des vulnérabilités effectué dans le cadre de la présente analyse révèle l'existence de 195 biens dépendant d'importations ; 18 d'entre eux concernent des biens soumis à la loi sur l'approvisionnement du pays et 14 autres peuvent être associés aux infrastructures critiques.

L'approvisionnement en biens relève fondamentalement de la responsabilité du secteur privé. Les résultats de l'enquête présentée au chapitre 0 montrent que les entreprises suisses sont tout à fait conscientes de ce rôle. Elles ont introduit diverses mesures de renforcement de résilience à la suite des perturbations intervenues ces dernières années dans les chaînes d'approvisionnement.

Les mesures de politique industrielle ne sont pas pertinentes pour la Suisse

Comme le décrit le rapport de situation du Conseil fédéral sur l'économie suisse publié en 2024, de nombreux partenaires commerciaux de la Suisse ont lancé des programmes de politique industrielle, notamment dans le but de réduire les vulnérabilités identifiées comme problématiques, à l'instar des semi-conducteurs. Comme le montre la présente analyse, la Suisse n'a pas les mêmes problèmes de dépendance externe. Elle possède en outre une structure économique différente, dans laquelle les matières premières ne sont généralement pas transformées directement⁵⁰. Le Conseil fédéral estime, notamment pour des raisons de principe, qu'il n'est pas opportun de prendre des initiatives de politique industrielle visant à réduire les dépendances externes. Les preuves empiriques du succès d'une politique industrielle ne sont guère convaincantes (Crisuolo et al. 2022). Une politique industrielle implique également de nombreux risques avérés en matière de politique économique. L'élaboration de mesures de politique industrielle nécessite par exemple de prédire quelles seront les branches industrielles les plus prometteuses. Une telle politique est en outre sensible aux intérêts particuliers et génère des coûts élevés en termes de politique fiscale. Enfin, il est souvent très difficile de rompre avec une politique industrielle instaurée précédemment (voir le rapport de situation du Conseil fédéral sur l'économie suisse de 2024). À noter que les initiatives de politique industrielle des partenaires commerciaux de la Suisse pourraient augmenter les possibilités de diversification de son économie par la création de nouvelles sources d'approvisionnement dans des secteurs comme les matières premières, les technologies vertes ou les semi-conducteurs.

En tant qu'économie ouverte de taille moyenne disposant d'un marché intérieur relativement restreint, la Suisse ne peut bénéficier des mêmes économies d'échelle que les grands espaces économiques et ne devrait donc pas faire la promotion coûteuse d'une production indigène de biens dont la dépendance commerciale a été identifiée comme problématique.

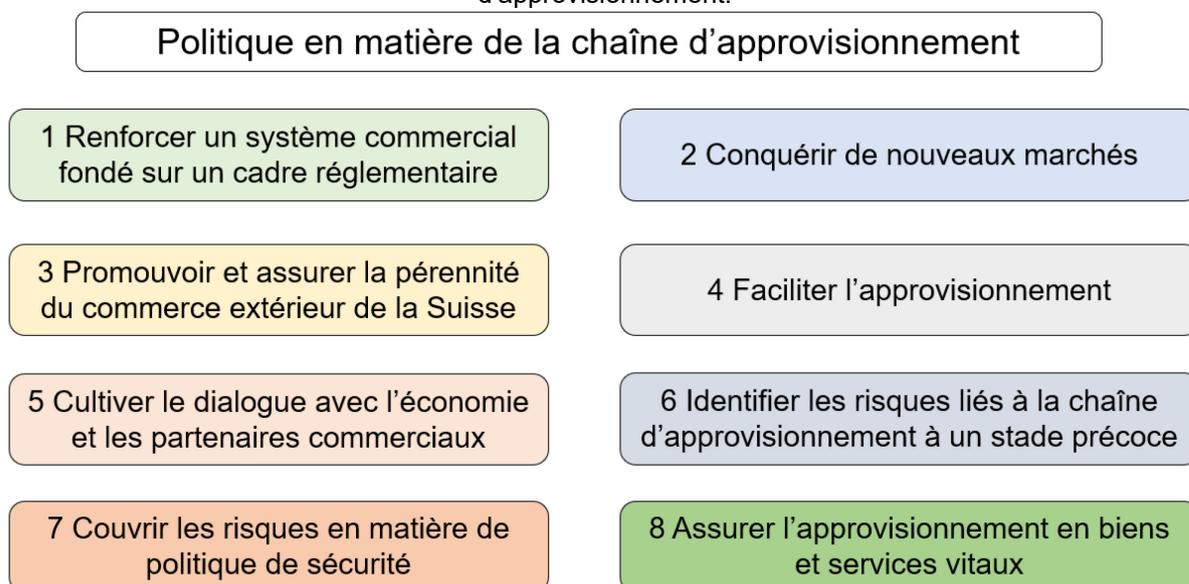
L'approche du Conseil fédéral

La politique du Conseil fédéral en matière de chaîne d'approvisionnement repose sur deux principes : premièrement, instauration de mesures horizontales (étendues à tous les secteurs) permettant de réduire à long terme la dépendance commerciale grâce à une diversification des échanges. Cet objectif

⁵⁰ Le travail de l'or constitue une exception.

est poursuivi grâce à un large éventail de mesures de politique économique extérieure, conformément à la stratégie actuelle du Conseil fédéral pour le commerce extérieur (domaines 1 à 6 de l'**Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** ci-après). Deuxièmement, prise en compte des risques actuels par des mesures sectorielles ciblées, dans les domaines où la Confédération exerce des tâches relevant de la puissance publique (domaines 7 et 8 dans la figure ci-dessous). Cela concerne par exemple les biens et services vitaux, et en particulier les infrastructures critiques. Les requêtes des deux postulats sous-jacents ont ainsi été prises en considération : ce rapport évalue en effet les « possibilités d'action autonome qui permettraient de réduire ces dépendances [ainsi] que celles qui pourraient être menées en coopération avec nos partenaires européens » (Po. 22.3405 PS). Il s'appuie en outre sur la stratégie d'approvisionnement actuelle du Conseil fédéral et présente la stratégie de résilience (Po. 23.3543 Marti) sur la base de la politique en matière de chaîne d'approvisionnement du Conseil fédéral. Concrètement, le présent chapitre fournit une vue détaillée de la politique en matière de chaîne d'approvisionnement de la Confédération et formule les recommandations sur les nouvelles mesures à prendre :

Figure 12: Aperçu des mesures de la Confédération destinées à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement.



Source : tableau original.

6.1 Mesures de politique économique extérieure visant au renforcement des chaînes d'approvisionnement

Mesures de politique économique extérieure visant au renforcement des chaînes d'approvisionnement
La Suisse considère que l'accès aux marchés internationaux et l'intégration dans les chaînes de valeur internationales sont essentiels au maintien et au développement de sa prospérité. La stratégie de politique économique extérieure du Conseil fédéral définit le cadre de la politique économique extérieure : elle identifie les principaux défis tels que les mutations géopolitiques et la régionalisation des chaînes de création de valeur, la concurrence systémique croissante et la formation de blocs, les défis posés par les pandémies aux chaînes d'approvisionnement mondiales et les courants protectionnistes. Elle définit ensuite un champ d'action consistant à renforcer la résilience par la diversification des chaînes d'approvisionnement, afin de permettre l'accès de ses entreprises à des marchés largement diversifiés sur le plan géographique⁵¹. La stratégie de politique extérieure 2024-2027 du Conseil fédéral (SPE 2024-2027), qui a été soumise aux commissions de politique extérieure

⁵¹ Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR (2021). Stratégie de politique économique extérieure, p. 19 ss ; p. 39.

du Conseil des États et du Conseil national ainsi qu'aux cantons avant d'être adoptée, contient elle aussi un objectif spécifique de renforcement de la résilience par une diversification des chaînes d'approvisionnement. Pour ce faire, la coopération avec les partenaires doit être renforcée⁵².

Une attention particulière est donc accordée aux nouvelles initiatives internationales qui visent à renforcer les chaînes d'approvisionnement (voir encadré 5). Dans chaque cas, une participation de la Suisse a été évaluée. La synthèse de ces analyses figure à l'annexe 5. Le reste du sous-chapitre aborde les six champs d'action identifiés en matière de politique économique extérieure.

Encadré 5 : Nouvelles initiatives internationales de renforcement des chaînes d'approvisionnement

À la suite des événements géopolitiques de ces dernières années, de nombreux partenaires commerciaux de la Suisse ont annoncé la mise en place de nouveaux instruments de politique économique extérieure, dont la portée va au-delà des instruments classiques – accords de libre-échange (ALE), Organisation mondiale du commerce (OMC), etc. – et qui visent à renforcer la résilience des chaînes de création de valeur.

La résilience économique, la réduction de la dépendance commerciale et la diversification des chaînes d'approvisionnement sont au cœur de ces mesures. Sur le plan sectoriel, ces dispositions concernent en particulier les biens essentiels, les matières premières (minéraux) critiques et les semi-conducteurs. Il s'agit bien souvent de déclarations d'intention politiques non contraignantes qui visent à renforcer la coopération internationale dans le domaine des chaînes d'approvisionnement. Elles peuvent toutefois servir de base à des conventions plus concrètes. De nombreuses initiatives sont motivées par des considérations géopolitiques et s'inscrivent dans la tendance à la formation de blocs destinée à renforcer la coopération entre les pays partageant les mêmes valeurs (voir encadré 1). Les États-Unis, l'UE, le Japon et la Grande-Bretagne, en particulier, promeuvent de nouvelles initiatives en matière de politique commerciale, souvent en réaction aux mesures économiques et commerciales instaurées par la Chine. Le continent africain gagne également en importance dans son rôle de fournisseur de matières premières essentielles.

La participation de la Suisse à ces nombreuses initiatives a été évaluée dans le cadre du présent rapport (voir un résumé à l'annexe 5). En réponse au postulat 22.3405 PS, les initiatives de l'UE ont également été examinées. Dans le cadre de l'évaluation d'une éventuelle participation de la Suisse, les aspects suivants ont été pris en compte, conformément aux prescriptions de la stratégie de politique économique extérieure et de la SPE 2024-2027 :

– La Suisse œuvre prioritairement à l'élaboration de solutions internationales (plurilatérales et multilatérales). De telles initiatives doivent reposer sur une base aussi large que possible, établir des règles transparentes et non discriminatoires et promouvoir une concurrence ouverte ainsi que des objectifs de développement durable.

– La Suisse privilégie la création d'un cadre favorisant la diversification du commerce extérieur, tant au niveau géographique que sur les plans des fournisseurs et des acheteurs. En conséquence, elle s'oppose à toute forme de politique industrielle (en particulier aux mesures protectionnistes) favorisant certaines branches et renonce, dans la mesure du possible, à tout contrôle des investissements⁵³ ou des exportations, aux restrictions à l'exportation et aux mesures de sauvegarde commerciale⁵⁴.

– Dans le contexte géopolitique et économique international actuel, la Suisse ne peut être rattachée à un ensemble économique particulier. Elle s'efforce d'améliorer sa résilience au travers d'un réseau aussi large que possible d'accords économiques et commerciaux avec des pays de toutes régions. Une telle approche crée une marge de manœuvre et un cadre propice à l'économie en lui offrant un maximum d'options pour diversifier géographiquement ses fournisseurs et ses clients.

⁵² [Stratégie de politique extérieure 2024-2027](#), p. 31 s.

⁵³ Le Conseil fédéral a pris position contre un régime de contrôle des investissements. Sur mandat du Parlement, il a approuvé en décembre 2023 le message relatif à la loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers.

⁵⁴ Il existe des scénarios dans lesquels des restrictions au commerce sont utiles, par exemple à la suite d'une épidémie internationale.

– Même si, dans le contexte actuel, la Suisse n'appartient à aucun bloc économique, l'UE et les États-Unis restent des partenaires importants en raison de leur situation géographique, des valeurs communes partagées et des relations politiques et économiques étroites entretenues avec ces pays. Ces relations permettent aux entreprises suisses de s'intégrer dans des chaînes d'approvisionnement internationales importantes pour elles et les préservent de toute discrimination par rapport à leurs principaux concurrents. Compte tenu des efforts déployés par l'UE et par les États-Unis pour réorganiser géographiquement certaines branches ou activités économiques (*re-, near-, ally- et friendshoring*), il est important de ne pas rester à l'écart des démarches entreprises par les partenaires commerciaux de la Suisse.

Au total, 23 initiatives ont été évaluées. La Suisse a souhaité s'associer à cinq d'entre elles et y participe déjà. Pour quatre autres, une participation est envisageable à l'avenir, mais rien n'a encore été entrepris en raison de la formulation ambiguë des projets.

6.1.1 Renforcer le système commercial fondé sur un cadre réglementaire

Dans ses efforts pour relever les défis mondiaux, la Suisse recherche des solutions à l'échelle internationale, idéalement selon une approche multilatérale. N'appartenant à aucun bloc économique régional, elle est tributaire de la coopération internationale et de la sécurité juridique qui en découle. Elle joue un rôle actif dans les enceintes appropriées et contribue à la mise en œuvre de règles et de normes internationales, en particulier dans le contexte multilatéral.

Afin de garantir une application correcte du cadre réglementaire international, la Suisse fait valoir activement ses droits dans le cadre de procédures de règlement des différends et renforce ses connaissances et ses ressources à cet égard. Les organisations et initiatives suivantes sont au cœur de ses préoccupations :

OMC : la Suisse œuvre au sein de l'OMC en faveur de solutions multilatérales et plurilatérales à même d'assurer la prévisibilité et la transparence de la politique commerciale et de renforcer les flux commerciaux, même en situation de crise.

OCDE : la Suisse participe activement aux travaux et aux conférences de l'OCDE qui visent à analyser et à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement internationales. À titre d'exemple, la Suisse a organisé en octobre 2023 et en mars 2024 des conférences sur les chaînes d'approvisionnement de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, auxquelles ont été conviés non seulement des représentants des gouvernements, mais aussi des acteurs du secteur privé. Les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement médicales, les stratégies pour les surmonter et les conditions nécessaires à un échange fiable d'informations figuraient au cœur des débats.

Supply Chain Ministerial Forum/Summit on Global Supply Chain Resilience / Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains : à l'initiative des États-Unis, des sommets ministériels ont été organisés pour discuter avec de nombreux autres États des défis posés aux chaînes d'approvisionnement et de leur capacité de résilience. Ces rencontres ont abouti à une déclaration commune sur le renforcement de la coopération en vue de relever les défis y afférents, que la Suisse a également signée⁵⁵. Il s'agit d'une base qui permettra la concrétisation de travaux ultérieurs.

Outre cette déclaration commune, de nombreux autres projets ont été examinés (voir l'encadré 5 et l'annexe 5). Ces initiatives prennent la forme de documents stratégiques, de déclarations d'intention, de partenariats stratégiques ou d'accords. Elles sont guidées par l'objectif commun qui consiste à

⁵⁵ Communiqué de presse du Conseil fédéral du 9 mai 2023 : La Suisse s'associe aux travaux visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement et les chaînes de valeur mondiales, disponible à l'adresse : www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-94955.html (état au 9.10.2023).

diversifier les chaînes d'approvisionnement correspondantes, à les développer ou à les renforcer en collaboration avec les pays partenaires participants, et à en garantir la viabilité dans des secteurs d'avenir. La Suisse participe déjà à cinq initiatives que le Conseil fédéral a jugées pertinentes (marquées en vert dans l'annexe 5). Quatre autres initiatives (en bleu dans l'annexe 5) sont encore en observation dans l'attente des modalités exactes de leur mise en œuvre. Il s'agit le plus souvent de déclarations d'intention politiques :

- **Partenariat pour la sécurité des minéraux (Forum MSP)** : le Partenariat pour la sécurité des minéraux (*Minerals Security Partnership, MSP*), animé par les États-Unis, a pour vocation de soutenir l'extraction, le traitement et le recyclage des minéraux critiques. Il met l'accent sur les minéraux utilisés comme matériaux de base pour les véhicules électriques et les batteries modernes. Le MSP regroupe principalement des pays producteurs de matières premières. Il a été complété le 4 mars 2024 par le Forum MSP, qui intègre des composantes de l'ancienne initiative européenne *Critical Raw Materials Clubs*. La Suisse se tiendra au courant de l'évolution de l'initiative et de ses résultats éventuels. Une éventuelle participation sera examinée en temps voulu.
- **IPEF** : cette initiative menée par les États-Unis a été lancée comme une alternative à un accord de libre-échange afin de renforcer l'intégration économique de la région indopacifique. Axée sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement, elle pourrait s'ouvrir à d'autres régions du monde à l'avenir.
- **EU Global Gateway / Initiative Afrique-UE pour l'énergie verte** : en lançant l'initiative Global Gateway, l'UE a annoncé un renforcement de sa coopération stratégique, notamment avec des pays du continent africain, en vue de diversifier ses chaînes d'approvisionnement et son alimentation en énergie. Elle envisage notamment de conclure des accords de coopération avec divers États africains dans le domaine des matières premières et des minéraux critiques. La Suisse a signé en 2019 l'initiative chinoise parallèle *Belt and Road*. Il n'en a toutefois découlé aucun projet commun à ce jour.
- **Accord sur les minerais critiques (AMC)** : cet accord vise à promouvoir les chaînes d'approvisionnement existantes entre l'UE et les États-Unis en ce qui concerne les matières premières critiques nécessaires à la production de batteries de véhicules électriques. Même si la Suisse n'a pas d'industrie propre dans ce domaine, cette initiative peut se révéler pertinente (la Suisse en tant que place de négoce des matières premières, industrie de la sous-traitance, importance politique). En outre, l'AMC accorde à l'industrie de l'UE des exceptions aux mesures de politique industrielle aux États-Unis, ce qui lui permet de bénéficier d'un statut équivalent à celui des pays ayant conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis au titre de la loi américaine sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act, IRA*). En conséquence, il est dans l'intérêt de la Suisse de suivre cette initiative au regard d'éventuelles discriminations qu'elle pourrait subir par rapport à ses principaux concurrents.

Démarches à entreprendre : évaluer la question d'une participation suisse à d'autres initiatives lancées au niveau international dans le but de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, si celles-ci devaient se concrétiser.

6.1.2 Conquérir de nouveaux marchés

Outre les efforts déployés de manière générale pour renforcer l'ouverture du commerce international, la Suisse mise sur le renforcement des relations avec des partenaires commerciaux spécifiques pour

conquérir de nouveaux marchés. Il s'agit non seulement d'accéder à de nouveaux pays, mais d'élargir et d'approfondir les relations commerciales avec les partenaires existants.

Les **accords de libre-échange** sont au cœur de ces préoccupations. En élargissant et en modernisant régulièrement son réseau de libre-échange, la Suisse améliore le cadre nécessaire à la diversification de ses chaînes d'approvisionnement. Les ALE permettent également d'entretenir des contacts administratifs et diplomatiques importants avec les pays partenaires. Comme le suggère le rapport sur la politique économique de la Suisse pour l'année 2024 de l'OCDE, on pourrait examiner s'il est judicieux, du point de vue de la Suisse, de compléter les ALE nouveaux ou adaptés par des dispositions sur la sécurité de l'approvisionnement. L'ALE Australie-Japon, dans lequel une coopération est prévue, en est un exemple. Aux termes de cet accord, l'Australie et le Japon sont tenus de ne prendre aucune mesure susceptible de réduire l'offre d'énergie et de minéraux dans l'économie du partenaire en cas de pénurie.

Démarches à entreprendre : envisager d'inclure des clauses sur la chaîne d'approvisionnement dans les futurs accords de libre-échange ou lors de l'actualisation d'accords existants si les deux parties le souhaitent.

L'**Union européenne** est le principal partenaire commercial de la Suisse. La stabilisation et le développement de la relation avec l'UE, synonyme d'accès au marché intérieur européen, ainsi que la coopération avec l'UE dans certains domaines d'intérêt, constituent une priorité. C'est dans cet esprit que le Conseil fédéral a proposé en février 2022 un nouveau paquet de négociations avec l'UE et adopté le mandat de négociation y relatif le 8 mars 2024. Les négociations avec l'UE ont été lancées en mars 2024 et sont en cours. L'accès au marché intérieur de l'UE est également essentiel pour l'intégration des entreprises suisses dans les chaînes de création de valeur internationales.

D'autres accords économiques et sectoriels, qui favorisent des échanges ouverts et réglementés en renforçant la résilience des chaînes d'approvisionnement par la diversification, prennent de plus en plus d'importance. Il s'agit notamment des accords de protection des investissements (API), des conventions de double imposition (CDI) ou des accords de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM), par exemple pour la reconnaissance des inspections dans le domaine des bonnes pratiques de fabrication des produits pharmaceutiques.

Comme le souligne le rapport de l'OCDE susmentionné, la Suisse continue d'être confrontée dans de nombreux secteurs à des coûts commerciaux plus élevés que ses voisins⁵⁶. Afin **d'identifier d'autres potentiels commerciaux**, le Conseil fédéral souhaite donc analyser, d'ici fin 2025, les coûts commerciaux actuels de la Suisse par partenaire commercial et, en fonction de la disponibilité des données, par secteur, afin de fixer les priorités correspondantes en matière de politique économique extérieure.

Démarches à entreprendre : analyser les coûts commerciaux de la Suisse par partenaire commercial et par secteur et, sur cette base, réexaminer les priorités pour le développement du réseau d'accords de libre-échange.

⁵⁶ Voir : [Analyse de l'OCDE sur la politique économique menée par la Suisse : ouverture plutôt que politique industrielle](#)

Lors de la prochaine évaluation de la stratégie de politique économique extérieure, les conclusions de la présente analyse sur les dépendances commerciales et le contexte économique extérieur devront être prises en compte. La nécessité d'adapter ou de compléter les champs d'action actuels devra être évaluée. Il faudra notamment tenir compte à l'avenir de la possibilité pour les partenaires commerciaux prioritaires de contribuer, dans la mesure du possible, à la réduction des dépendances identifiées et au renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Démarches à entreprendre : procéder à l'examen des partenaires commerciaux prioritaires dans le contexte des dépendances commerciales identifiées, en tenant compte des objectifs de la politique économique extérieure et des autres stratégies et politiques de la Suisse.

La Suisse encourage la croissance économique et la prospérité durable dans les pays partenaires et contribue ainsi à la diversification des relations économiques. Dans le cadre de la **promotion du commerce durable**, le Conseil fédéral encourage en outre l'intégration du secteur privé dans les chaînes de création de valeur mondiales par le biais de différents programmes et renforce ainsi toutes les dimensions pertinentes du développement durable. La Suisse soutient en particulier le Programme mondial d'appui aux industries extractives (*Extractives Global Programmatic Support, EGPS*) de la Banque mondiale doté d'un nouveau volet pour le renforcement d'une chaîne d'approvisionnement résiliente et inclusive (*Resilient and Inclusive Supply-chain Enhancement, RISE*). Ce mécanisme vise à renforcer la diversification globale de la chaîne d'approvisionnement dans le domaine des énergies propres par la création d'un climat d'investissement favorable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

6.1.3 Promouvoir et assurer la pérennité du commerce extérieur de la Suisse

Le dispositif de promotion des exportations de la Confédération est conçu pour faciliter l'activité économique et réduire les risques des entreprises suisses à l'étranger. C'est ainsi que l'**Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE)** assure les risques liés aux opérations d'exportation et propose des assurances aux exportateurs, aux banques et aux associations contre les risques non couverts par les assureurs privés (principe de subsidiarité). Les exportateurs suisses peuvent s'assurer auprès de l'ASRE contre les risques politiques, les difficultés de transfert et les suspensions de paiement, les cas de force majeure, les risques de ducroire et les risques résultant de garanties (bonds). L'ASRE propose des prestations équivalentes en termes de prix et de qualité aux offres publiques des pays concurrents.

La promotion des exportations de la Confédération, assurée par **Switzerland Global Enterprise (S-GE)**, soutient les entreprises suisses, et en particulier les PME, dans la recherche et l'exploitation des possibilités d'exportation à l'étranger. S-GE informe sur l'évolution des marchés internationaux, fournit des conseils, facilite les contacts internationaux ainsi que la recherche de partenaires et de débouchés commerciaux et soutient la valorisation des produits et des prestations suisses à l'étranger. Elle dispose à cette fin d'un réseau de **22 Swiss Business Hubs**, qui font partie intégrante du réseau extérieur officiel de la Suisse géré par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et opèrent sur les marchés importants pour l'industrie suisse d'exportation.

Dans son rapport sur la gestion par la Confédération des chaînes d'approvisionnement interrompues pendant les crises du Covid et de l'Ukraine, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a recommandé à l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) d'examiner, lors de la révision prévue de la stratégie du réseau extérieur, la possibilité de **renforcer la collaboration avec le réseau**

extérieur officiel de la Suisse, en impliquant notamment davantage les Swiss Business Hubs⁵⁷. Cet examen sera effectué dans le cadre de la révision de la stratégie du réseau extérieur confiée au domaine Logistique. L'Approvisionnement économique du pays (AEP) informera sur les résultats des examens effectués et sur les démarches à entreprendre dans son rapport annuel, qui sera publié pour la première fois au quatrième trimestre 2024.

Démarches à entreprendre : examiner un renforcement de la collaboration entre l'OFAE avec le réseau extérieur officiel de la Suisse afin de mieux identifier les risques d'approvisionnement.

6.1.4 Faciliter l'approvisionnement

La résilience des chaînes d'approvisionnement de la Suisse peut également être renforcée par l'assouplissement des procédures d'importation en Suisse lors d'acquisitions sur les marchés internationaux. Comme le montre le nouveau rapport de l'OCDE sur la politique économique de la Suisse, celle-ci se classe derrière les pays les plus performants de l'OCDE, notamment en ce qui concerne les critères des émoluments et taxes et de l'automatisation. La simplification et l'accélération du dédouanement des marchandises peuvent contribuer à réduire les coûts des entreprises et à éliminer les goulets d'étranglement.

Le Conseil fédéral a donc mis en place le **programme de transformation DaziT** qui vise, d'ici fin 2026, à simplifier, optimiser et numériser les processus douaniers, la perception des redevances et les contrôles dans le but ultime de réduire les coûts. La transformation numérique de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) concerne l'ensemble de l'organisation : structure et culture, procédures et bases juridiques, outils de travail et infrastructure, formation et perfectionnement, etc. Le programme DaziT renforce la sécurité à la frontière en faveur de la population, de l'économie et de la Suisse dans son ensemble.

Une révision totale de la **loi sur les douanes** est prévue dans le cadre du programme de transformation DaziT. L'objectif est de créer une nouvelle loi-cadre (loi définissant les tâches d'exécution de l'OFDF, abrégée LE-OFDF) qui simplifie et uniformise tous les processus de perception des redevances et de contrôle de la circulation transfrontalière des marchandises et des personnes par l'OFDF. La LE-OFDF prévoit de favoriser la numérisation intégrale des processus et l'automatisation du contrôle du respect des actes législatifs autres que douaniers. La révision prévoit en outre une limitation de la loi sur les douanes actuelle aux droits de douane (loi sur les droits de douane, LDD), qui régit notamment l'assujettissement aux droits de douane, la détermination de ces droits ainsi que les dispositions pénales y relatives. Cet objet a été adopté par le Conseil national lors de la session de printemps 2024. Il est donc transmis à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E).

Démarches à entreprendre : mettre en œuvre le programme de transformation DaziT et assurer le suivi des travaux parlementaires relatifs à la révision de la loi sur les douanes.

Enfin, la **suppression des droits de douane sur les produits industriels** à compter du 1^{er} janvier 2024 contribue à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de la Suisse⁵⁸. Cette mesure et l'allégement administratif des procédures douanières qui en découle permettront aux entreprises implantées en Suisse de bénéficier d'intrants moins chers et de réduire leurs coûts de production.

⁵⁷ CDF (2023). Audit des enseignements tirés des crises COVID et ukrainienne sur l'interruption des chaînes d'approvisionnement. EFK-23493. Résumé en français disponible à l'adresse : https://www.efk.admin.ch/images/stories/efk_dokumente/publikationen/wirtschaft_und_verwaltung/wirtschaft_und_landwirtschaft/23493/23493BE-Wik-f.pdf

⁵⁸ Voir le communiqué de presse du Conseil fédéral à l'adresse : www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-87027.html

6.1.5 Cultiver le dialogue avec l'économie et les partenaires commerciaux

Les acteurs économiques sont souvent en mesure d'identifier plus rapidement les interruptions concrètes de la chaîne d'approvisionnement. Afin d'accroître la résilience de l'économie extérieure de la Suisse, le Conseil fédéral entretient un dialogue permanent avec l'économie et avec ses partenaires commerciaux. Des échanges réguliers permettent de résoudre conjointement les goulets d'étranglement, par exemple lorsque la Suisse a bénéficié de la levée des restrictions d'exportation imposées par l'UE sur le matériel de protection en mars 2020 ou lorsque la menace de suspension des livraisons de pétrole brut destinées à la raffinerie de Cressier a pu être écartée⁵⁹.

De manière générale, la Suisse entretient des **relations de diplomatie économique** avec ses partenaires commerciaux afin de pouvoir réagir en cas de crise. Les missions économiques, les commissions économiques mixtes et les dialogues économiques menés dans le cadre des accords commerciaux existants, mais aussi dans des cercles élargis, sont également des instruments efficaces pour promouvoir l'accès des entreprises suisses aux marchés internationaux et les soutenir dans leurs efforts de renforcement de la résilience.

Les échanges réguliers avec les milieux économiques sont également assurés par des plateformes telles que la **Commission de la politique économique** ou la **Table ronde de l'industrie d'exportation**, au sein desquelles des représentants du gouvernement, des groupes d'intérêts, des entreprises, des associations et d'autres acteurs débattent des défis qui se posent à l'économie suisse d'exportation ou des mesures concrètes à appliquer.

Démarches à entreprendre : la Confédération aborde régulièrement la question des risques liés à la chaîne d'approvisionnement internationale lors de ses échanges avec les représentants de l'économie et avec ses partenaires commerciaux.

6.1.6 Identifier les risques liés à la chaîne d'approvisionnement à un stade précoce

Outre les dépendances commerciales de la Suisse, le Conseil fédéral analyse les risques généraux liés à la chaîne d'approvisionnement. Il a ainsi mis en évidence les effets de grandes perturbations telles que la pandémie de COVID-19 ou l'agression russe contre l'Ukraine dans les **rapports sur la politique économique extérieure** de 2021 et 2022. La Confédération analyse également les risques prospectifs. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a notamment fait étudier les effets du changement climatique à l'étranger sur les chaînes d'approvisionnement de la Suisse⁶⁰. Les travaux de la Confédération doivent être perçus comme complémentaires aux efforts directs de l'économie privée. Les entreprises disposent d'informations détaillées sur leurs intrants et peuvent généralement réagir plus rapidement aux risques affectant la chaîne d'approvisionnement. Les informations correspondantes sont transmises aux organes existants, tels que la Commission extraparlamentaire de la politique économique, par le biais des associations économiques.

Les analyses des développements à long terme sont complétées par une observation régulière du marché. Outre les **analyses et prévisions conjoncturelles de la Confédération**, l'Organisation pour l'approvisionnement économique du pays propose des mises à jour régulières sur la situation de l'approvisionnement dans les secteurs des biens et services vitaux⁶¹. Le **suivi** a en outre été élargi dans

⁵⁹ Rapport du Conseil fédéral du 20 janvier 2021 sur la politique économique extérieure 2020, p. 28.

⁶⁰ Kohli A., M. Steinemann, M. Guyer, M. Pérus, J. Füssler, D. Bresch, M. Ragetti, M. Rössli, U. Neu. (2018). Changements climatiques à l'étranger – risques et opportunités pour la Suisse, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Zurich : Infras, 2018 (étude originale en allemand, résumé en français).

⁶¹ L'état de la situation en matière d'approvisionnement peut être consulté sur le site de l'OFAE : www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/bereiche/versorgungslage.html

les domaines des denrées alimentaires et de l'énergie. Le Conseil fédéral entend également apporter une réponse aux pénuries de médicaments persistantes. Lors de sa séance du 31 janvier 2024, il a chargé l'AEP de développer sa plateforme médicaments pour en faire un système de suivi performant, propre à relever les défis à venir⁶².

Démarches à entreprendre : améliorer le suivi de la situation d'approvisionnement dans le cadre de l'Approvisionnement économique du pays (AEP).

6.2 Recommandations concernant les biens vitaux et d'autres domaines d'infrastructures critiques

Du point de vue de la Confédération, les risques liés à la chaîne d'approvisionnement ne peuvent être maîtrisés uniquement par l'amélioration des conditions générales relatives à la diversification lorsqu'ils touchent à l'accomplissement de tâches relevant de la puissance publique (voir chap. 0). En conséquence, le Conseil fédéral mise sur des approches ciblées et spécifiques aux différents secteurs concernés. À noter que les interventions qui visent à accroître la résilience engendrent des coûts⁶³, ce qui exige de trouver un juste équilibre entre l'efficacité et la résilience. Il est donc d'autant plus important de limiter avec discernement la profondeur et l'étendue des mesures et de les évaluer régulièrement.

6.2.1 Couvrir les risques en matière de politique de sécurité

Un élément important des mesures de la Confédération destinées à réduire les risques inhérents à la politique de sécurité est la stratégie nationale de protection des infrastructures critiques. Dans la liste des biens tributaires des importations, 14 produits associés à des infrastructures critiques ont été identifiés (voir tableau 3). Il n'a toutefois pas été possible de déterminer leur incidence exacte. En conséquence, il est recommandé d'examiner les vulnérabilités dans le cadre des examens de résilience sectoriels et de définir les mesures permettant de les réduire. Cela peut se traduire par une sensibilisation ciblée des exploitants d'infrastructures critiques à la dépendance commerciale de certains biens et, si nécessaire, par une invitation à prendre des mesures adéquates.

Démarches à entreprendre : la liste des dépendances commerciales identifiées sera prise en compte lors de la mise en œuvre courante de la stratégie de protection des infrastructures critiques (PIC), et plus précisément de l'examen sectoriel de la résilience. La responsabilité en incombe aux offices fédéraux compétents dans les domaines de mise en œuvre correspondants.

Dans le cadre de la politique d'armement du DDPS, le Conseil fédéral formule les principes par lesquels il entend doter l'armée et d'autres institutions fédérales chargées de la sécurité de l'État de l'équipement, de l'armement et des prestations dont elles ont besoin, et cela en temps opportun en répondant à un souci de transparence et d'économie. Il définit les grandes lignes de la coopération du DDPS avec le secteur privé et décrit la manière dont l'accès aux connaissances critiques doit être rendu possible ainsi que la façon de garantir leur disponibilité, même pendant les périodes de tensions, voire de conflits armés. Il définit également les principes qui régissent la coopération avec d'autres États et organisations internationales. La mise en œuvre de la politique d'armement est assurée par l'élaboration de stratégies en aval. L'Office fédéral de l'armement (armasuisse) a développé une **stratégie d'armement** fondée sur les principes du Conseil fédéral en matière de politique d'armement du DDPS. Cette stratégie met

⁶² Voir le communiqué de presse du Conseil fédéral : www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-99898.html

⁶³ À titre d'exemple, l'entreprise Seqens a rapatrié la production de la substance active paracétamol en France afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des fabricants asiatiques. Malgré le soutien financier de l'État français, le fournisseur suisse de l'analgésique Dafalgan a plus que doublé son prix en janvier 2024, prétendument en raison de l'augmentation des coûts de fabrication.

l'accent sur la mise à disposition de systèmes modernes et opérationnels et sur les compétences y afférentes, ainsi que sur le renforcement d'une base technologique et industrielle importante pour la sécurité (BTIS).

En matière de politique de sécurité, les vulnérabilités doivent être envisagées à plusieurs niveaux. Ainsi, en réponse au postulat 21.4176 Bellaïche, le Conseil fédéral a adopté le 25 octobre 2023 le rapport « Cyberrisques dans l'espace » qui décrit la **dépendance de la Suisse vis-à-vis des infrastructures spatiales en matière de sécurité et d'approvisionnement**. Le rapport aborde le contexte géopolitique de ces vulnérabilités. Le rapport en réponse au postulat 20.3984 Pult « Infrastructure numérique. Réduire les risques géopolitiques » contient en outre des analyses fondamentales sur les risques géopolitiques liés à l'utilisation de l'infrastructure TIC. Le Conseil fédéral œuvre par ailleurs à l'élaboration d'un rapport en réponse au postulat 22.4411 Z'Graggen « Stratégie Souveraineté numérique de la Suisse ».

6.2.2 Assurer l'approvisionnement en biens et services vitaux

Dans le domaine des biens vitaux, le Conseil fédéral peut recourir aux instruments mis en place par l'Approvisionnement économique du pays (AEP). Ceux-ci sont complétés par des mesures ciblées des offices spécialisés concernés. En cas de pénurie grave, l'AEP coordonne les actions et intervient dans le fonctionnement du marché. Elle veille en outre au stockage obligatoire de biens vitaux définis. La loi sur l'approvisionnement du pays concerne actuellement 18 produits qui présentent des dépendances potentiellement problématiques (voir tableau 3). Ceux-ci ne représentent toutefois qu'une faible part de la catégorie des biens vitaux (p. ex. céréales panifiables ou protéines) et peuvent être facilement remplacés. L'AEP estime qu'il n'y a pas lieu d'agir en ce qui concerne les produits mentionnés.

Une réorientation des tâches de l'AEP est en cours à la lumière des expériences de ces dernières années. Le Conseil fédéral a ainsi décidé, le 30 mars 2022, d'adapter les structures de conduite et d'organisation de cette structure, et de préciser notamment l'obligation de fournir des renseignements aux acteurs de l'AEP. Les bases légales seront révisées en conséquence d'ici au début 2025.

Grâce à son organisation de milice, l'AEP est en phase avec les réalités pratiques, ce qui permet un suivi rapide et continu de la situation en matière de sécurité de l'approvisionnement. Elle collabore avec d'autres offices spécialisés et complète les évaluations quantitatives par une approche qualitative. La présente analyse doit donc être considérée comme complémentaire aux travaux de l'AEP.

La Suisse est confrontée actuellement à des goulets d'étranglement durables au niveau de l'offre de nombreux médicaments. Ainsi, les listes des principes actifs soumis à l'obligation de notifier et de stocker ont grossi respectivement de plus de 60 % et 20 %. À moyen terme, les annonces de ruptures d'approvisionnement seront enregistrées par le biais du système de surveillance existant. Les recommandations thérapeutiques et la libération de réserves obligatoires permettent généralement de pallier les carences logistiques. À long terme, l'accent portera sur le projet de mise en œuvre du rapport de l'OFSP sur les pénuries de médicaments à usage humain en Suisse, qui examinera de manière critique les mesures destinées à améliorer la situation et recherchera des solutions en étroite collaboration avec l'ensemble des parties concernées.

Démarches à entreprendre : achever la refonte actuelle de l'Approvisionnement économique du pays et présenter le message relatif à la révision partielle de la loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays.

7 Synthèse

Les nombreuses crises survenues ces dernières années ont renforcé l'interdépendance de la politique économique et de la politique de sécurité. L'attention s'est portée sur les dépendances commerciales de pays spécifiques, notamment dans le contexte de secteurs « critiques » ou « stratégiques » (p. ex. semi-conducteurs ou technologies vertes). Dans ce contexte, certaines grandes puissances ont décidé de prendre prioritairement des mesures de politique industrielle et d'encourager la production nationale dans les secteurs mentionnés (voir le rapport de situation du Conseil fédéral sur l'économie suisse de 2024). Se fondant sur ces développements, le présent rapport analyse les dépendances commerciales de la Suisse, en réponse aux postulats 22.3405 « Conséquences de la guerre en Ukraine. Identifier et réduire les dépendances stratégiques de long terme » déposé par le groupe socialiste et 23.3543 Marti « Stratégie d'approvisionnement systématique en biens essentiels et indispensables sur le plan stratégique ». Il examine également la nécessité d'agir pour le Conseil fédéral et présente à cet effet les démarches à entreprendre.

Les dépendances commerciales de la Suisse restent dans des limites raisonnables et ne dépassent jamais 2 % de la valeur des importations. On observe cependant une certaine tendance à la hausse, notamment en ce qui concerne les dépendances commerciales vis-à-vis de la Chine. Au total, des dépendances ont été identifiées pour 195 biens, la plupart n'étant pas jugées problématiques par le Conseil fédéral (p. ex. fleurs, parapluies ou sirop d'érable). Parmi les biens concernés, dix-huit relèvent de la loi sur l'approvisionnement du pays, mais proviennent de divers pays et peuvent être aisément remplacés au besoin (p. ex. noisettes, huile de noix de coco ou eau-de-vie), et quatorze pourraient concerner d'autres secteurs de l'infrastructure critique (les ordinateurs portables, notamment). Les analyses révèlent en outre que les importations suisses de biens essentiels, comme les semi-conducteurs ou les cellules photovoltaïques, sont assez diversifiées, même si les dépendances indirectes liées à ces dernières se sont récemment accentuées. En ce qui concerne les exportations de la Suisse, on ne recense presque pas de dépendances.

La gestion des dépendances relève prioritairement du secteur privé. Entreprises et investisseurs sont les mieux placés pour identifier et réagir rapidement aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Une enquête représentative commandée par le Secrétariat d'État à l'économie a montré que les entreprises industrielles suisses ont pris diverses mesures pour accroître leur résilience.

La Confédération soutient ces mesures à titre subsidiaire, que ce soit par le biais de l'Approvisionnement économique du pays ou de la stratégie nationale de protection des infrastructures critiques. Elle dispose également d'une large panoplie d'instruments de politique économique extérieure offrant aux entreprises le meilleur accès possible aux marchés pour leur permettre de diversifier leurs chaînes d'approvisionnement. Outre les canaux existants, tels que les accords de libre-échange ou l'Organisation mondiale du commerce, le rapport analyse de nombreuses initiatives internationales récentes visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement. La Suisse participe déjà à cinq de ces initiatives et envisage de s'impliquer dans quatre autres.

Ces mesures sont résumées dans l'aperçu de la politique du Conseil fédéral en matière de chaîne d'approvisionnement (chap. 0).

8 Bibliographie

Acemoglu, Daron / Akcigit, Ufuk / Kerr, William (2015) : Networks and the Macroeconomy : An Empirical Exploration. Dans : Nber macroeconomics annual, 30(1), pp. 273-335.

Alfaro, Laura / Chor, Davin (2023) : Global Supply Chains : The Looming « Great Reallocation ». Paper prepared for the Jackson Hole Symposium, 24-26 Aug 2023, organized by the Federal Reserve Bank of Kansas City.

Arjona, Roman / Connell, William / Herghelegiu, Cristina (2023a) : An enhanced methodology to monitor the EU's strategic dependencies and vulnerabilities. Single Market Economics Papers, n° 14.

Arjona, Roman / Connell, William / Herghelegiu, Cristina (2023b) : The EU's strategic dependencies unveiled. VoxEU column.

Bailey, Michael A. / Strezhnev, Anton / Voeten, Erik (2017) : Estimating Dynamic State Preferences from United Nations Voting Data. *Journal of Conflict Resolution*, 61 (2), pp. 430-456.

Conseil fédéral (2014) : Rapport du 16 avril 2014 faisant suite au postulat Bischof (11.3461) – Une politique industrielle pour la Suisse.

Choi, Charles Q. (2012) : Why Iceland volcano's eruption caused so much trouble. Disponible à l'adresse : <https://www.livescience.com/31127-iceland-volcano-ash-plume-trouble.html> (consulté le 16 avril 2024).

Credit Suisse (2023) : Les tensions géopolitiques : un défi pour les entreprises suisses. Étude 2023 sur les PME. Credit Suisse SA, Zurich.

Crisuolo, Chiara / Gonne, Nicolas / Kitazawa, Kohei / Lalanne, Guy (2022) : Are Industrial Policy Instruments Effective ? A Review of the Evidence in OECD Countries. OECD Science, Technology and Industry Policy Papers, n° 128.

Commission européenne (2021) : Strategic dependencies and capacities. Accompanying the Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions. Updating the 2020 New Industrial Strategy : Building a stronger Single Market for Europe's recovery. COM(2021) 350 final.

Evenett, Simon J. (2020) : Chinese whispers : COVID-19, global supply chains in essential goods, and public policy. Dans : *Journal of International Business Policy* (springer.com)

Flach, Lisandra / Gröschl, Jasmin K. / Steininger, Marina / Teti, Feodora / Baur, Andreas (2021) : Internationale Wertschöpfungsketten – Reformbedarf und Möglichkeiten. ifo : Berlin.

Hufbauer, Gary Clyde / Jung, Euijin (2021) : Scoring 50 Years of US Industrial Policy, 1970-2020, Peterson Institute for International Economics (PIIE) Briefing 21-5.

Javorcik, Beata S. / Kitmueller, Lucas / Schweiger, Helena / Yildirim, Muhammed A. (2022) : Economic Costs of Friend-Shoring. EBRD Working Paper, n° 274.

FMI (2023) : Perspectives de l'économie mondiale – Une reprise cahoteuse. Fonds monétaire international, Washington, DC, États-Unis.

Institute of Technology Management (2021) : National Study 2021 – Swiss Manufacturing Survey. Institute of Technology Management, Saint-Gall

Agence internationale de l'énergie (AIE) : Le rôle des minerais critiques dans la transition écologique (en anglais uniquement). Disponible en ligne à l'adresse : www.iea.org > reports.

Jackson / Nie (2015) : Networks of military alliances, wars, and international trade. Proceedings of the National Academy of Sciences, 112(50), pp. 15277-15284.

Keohane, Robert O. / Nye, Joseph S. (1997) : Power and Interdependence. Pearson : Glenview, IL, États-Unis.

KOF (2023) : Dans quelle mesure l'industrie suisse est-elle dépendante de la Chine ? Disponible à l'adresse : <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/kof-bulletin/numeros/2023/06/Dans-quelle-mesure-lindustrie-suisse-est-elle-dependante-de-la-Chine.html>

Lane, Nathaniel (2020) : The New Empirics of Industrial Policy. Journal of Industry, Competition and Trade, vol. 20, pp. 209-234.

Lukaszuk, Piotr und Torun, David (2022) : Harmonizing the Harmonized System. SEPS Working Paper, n° 12.

Pardini, Gérard (2012) : Quelles leçons tirer de Fukushima ? Au-delà des problèmes nucléaires, la nécessaire prise en compte des chaînes de valeur. Dans : Sécurité et stratégie 10, pp. 25-30.

OECD (2019) : Measuring distortions in international markets. The semiconductor value chain.

OCDE (2021a) : Issues Note : Efficiency and Risks in Global Value Chains in the Context of Covid-19, *OECD Economics Department Working Papers*, n° 1637, OECD Publishing.

OCDE (2022a) : An Industrial Policy Framework for OECD Countries, Old Debates, New Perspectives. *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 127.

OCDE (2022b) : Are Industrial Policy Instruments Effective ?, A Review of the Evidence in OECD Countries. *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 128.

Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung (2022) : Energiekrise solidarisch bewältigen, neue Realität Gestalten. Jahresgutachten 2022/2023.

Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung (2019) : Industriepolitik : Strukturwandel als Chance. Jahresgutachten 2019/2020, chap. 3.

Warwick, Ken (2013) : Beyond Industrial Policy, Emerging Issues and New Trends. *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 2.

Annexes

Annexe 1 : Liste des méthodes

Tableau 4: Liste des méthodes de calcul des dépendances commerciales

Méthode	Description de la méthode	Sources	Avantages	Inconvénients
Analyse des dépendances actuelles				
Indice de Herfindahl-Hirschmann (IHH)	Somme des carrés des parts des pays partenaires aux importations ou exportations nationales	Entre autres : UE ; Canada, France	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des vulnérabilités par produit Comparabilité avec d'autres pays Vue d'ensemble des importations 	<ul style="list-style-type: none"> Dépendances indirectes et goulets d'étranglement granulaires non identifiables
Analyse de la substituabilité locale				
Taux de couverture	Rapport entre la valeur des exportations et celle des importations d'un bien déterminé	UE	<ul style="list-style-type: none"> Estimation approximative des capacités de production internes ne nécessitant pas la collecte de données de production 	<ul style="list-style-type: none"> Ignore les capacités de production qui ne concernent pas les exportations
Rapport entre les importations et la production intérieure	Rapport entre la valeur des importations et celle de la production intérieure d'un bien déterminé	UE	<ul style="list-style-type: none"> Tient compte de la substituabilité des importations par la production nationale 	<ul style="list-style-type: none"> La Suisse ne dispose pas des données nécessaires au niveau des produits
Différences de prix ou de qualité	Identification des écarts de qualité sur la base des différents prix moyens par bien importé ou exporté	UE	<ul style="list-style-type: none"> Permet d'anticiper les exigences de substitution 	<ul style="list-style-type: none"> Ne permet pas de distinguer des produits différents au sein d'une même catégorie
Analyse de la substituabilité internationale				
Analyse des chaînes de valeur à l'aide de tableaux d'entrées-sorties	Analyse de la dépendance aux intrants étrangers (en amont) et aux marchés étrangers (en aval)	Entre autres : Canada, OCDE	<ul style="list-style-type: none"> Aperçu de l'exposition aux risques et de la complexité de chaînes de valeur entières 	<ul style="list-style-type: none"> Aperçu très sommaire et agrégé de la situation, les données n'étant disponibles qu'au niveau sectoriel
Indice de centralité d'un produit ou d'un fournisseur	indicateur de la dépendance de l'offre mondiale d'un produit vis-à-vis d'un nombre limité de pays fournisseurs, calculé sur la base des flux d'exportation	UE ; Canada	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des produits exposés indépendamment du pays Vision globale des chaînes d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'analyse nationale Goulets d'étranglement granulaires non identifiables

Annexe 2 : Méthodologie utilisée

Calcul des dépendances indirectes

Comme indiqué au chapitre 4, les dépendances indirectes jouent un rôle important dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, il faudrait idéalement analyser les structures d'intrants intermédiaires utilisés par les entreprises. Exemple : l'entreprise 2 du pays B achète des minerais à l'entreprise 1 du pays A. Après transformation, l'entreprise 2 exporte des produits métalliques vers l'entreprise 3 du pays C, qui les intègre dans ses moteurs de voiture et les exporte vers le constructeur automobile 4 du pays D. Le véhicule assemblé est ensuite vendu et utilisé dans le pays E. Si, dans cet exemple fictif, les minerais nécessaires n'étaient disponibles que dans le pays A, le pays E serait potentiellement dépendant du pays A, ce que les données commerciales ne permettent pas d'identifier en raison de la complexité des chaînes de création de valeur.

Les interdépendances des chaînes d'approvisionnement internationales sont certes recensées dans des tableaux d'entrées-sorties internationaux. Ceux-ci sont toutefois agrégés sur quelque 50 à 100 secteurs, ce qui rend impossible l'identification des interdépendances exactes de certains pays ou régions. Il n'existe à ce jour aucune méthode scientifique fiable permettant d'analyser systématiquement les dépendances indirectes. S'agissant de certains produits (p. ex. les terres rares), de grandes puissances comme les États-Unis ont mené des études approfondies sur la traçabilité des chaînes d'approvisionnement en collaboration avec les entreprises concernées. Du point de vue de la Suisse, de tels travaux impliqueraient un effort disproportionné de la part des entreprises et des autorités.

Au lieu de cela, une méthode d'approximation des dépendances indirectes originale a été élaborée. Petite économie disposant d'un marché intérieur relativement restreint, la Suisse dépend, pour de nombreux produits, de la réexportation de biens produits essentiellement dans les pays voisins. Si les données commerciales sont généralement corrigées des réexportations directes, il peut arriver que des biens soient transformés physiquement dans des pays partenaires et ne soient donc pas répertoriés comme des réexportations. Afin de remédier à cette situation, les données d'importation suisses sont ajustées comme suit : si le partenaire commercial de la Suisse est importateur net d'un produit donné, les importations en provenance de ce partenaire sont remplacées proportionnellement par les sources d'importation correspondantes de ce pays et l'indice de Herfindahl-Hirschmann (IHH) est recalculé.

Voici un exemple théorique : admettons que la Suisse importe 50 % de ses cellules solaires d'Allemagne, 30 % de Chine et 20 % des États-Unis. Sans ajustement, les importations suisses de cellules solaires seraient considérées comme non concentrées : $IHH_{original} = 0,5^2 + 0,3^2 + 0,2^2 = 0,38$. Or, il s'avère que l'Allemagne est importatrice nette de cellules solaires (à 80 % de Chine et à 20 % de Malaisie). Selon la méthodologie adaptée, la part d'importation de l'Allemagne est remplacée par les valeurs de la Chine et de la Malaisie. En fin de compte, les importations suisses de cellules solaires sont considérées comme concentrées, puisque l'IHH est supérieur à la valeur seuil de 0,4 : $IHH_{ajusté} = (0,5 \times 0,8 + 0,3)^2 + (0,5 \times 0,2)^2 + 0,2^2 = 0,54$.

Catégories de biens exclus

Conformément à la pratique courante, les ouvrages en métaux précieux tels que l'or (qui font partie du total 2) ont été exclus de l'évaluation, tout comme les biens de la catégorie résiduelle 999999.

Sources de données

Toutes les statistiques ont été calculées à partir des données du commerce international issues de la base de données Comtrade de l'ONU. Les chiffres des exportations et des importations de la Suisse ont été vérifiés à l'aide de la base de données Swiss-Impex de l'OFDF. Les données commerciales en dollars américains ont été converties en francs suisses sur la base des taux de change annuels moyens des Statistiques financières internationales du FMI.

Enquête sur les dépendances commerciales

L'enquête a été réalisée en juin et en juillet 2023 par l'institut de sondage LINK sur mandat du SECO et de l'OFJ. Elle comprenait des questions sur les dépendances, mais aussi différents thèmes comme l'impact de la politique industrielle de pays étrangers ou l'établissement de rapports sur le développement durable. Un échantillon aléatoire de 2000 entreprises suisses de taille moyenne (effectif compris entre 50 et 249 personnes) et de grande taille (effectif supérieur à 250 personnes) a été constitué sur la base du Registre des entreprises et des établissements et invité par courrier à participer à l'enquête. L'échantillon a été limité aux entreprises des secteurs suivants :

- B : industries extractives (3 entreprises) ;
- C : industrie manufacturière (284) ;
- H : transports et entreposage (78) ;
- J : information et communication (68) ;
- K : activités financières et d'assurance (92) ;
- M : activités spécialisées, scientifiques et techniques (125).

Sur les 2000 questionnaires envoyés, 650 réponses ont été reçues. Le taux de réponse de 32,5 % était réparti de manière sensiblement uniforme selon les branches et la taille des entreprises. Seules les entreprises de taille moyenne de la branche NOGA M ont enregistré une participation légèrement supérieure à la moyenne, alors que les celles de taille moyenne de la branche NOGA C ont participé dans une mesure moins que proportionnelle.

Annexe 3 : Listes de biens importés et exportés avec dépendances

Les listes sont classées en fonction du nombre d'année où le produit a été identifié comme dépendant entre 2001 et 2021 (deuxième colonne) et de la valeur d'importation ou d'exportation pour les années 2017-2021 (troisième colonne). En outre, le nombre de fois où l'identification a eu lieu au cours des cinq dernières années a été calculé – aussi bien pour la Suisse, l'Union européenne et le Royaume-Uni que pour au moins un des pays voisins. La liste contient également des informations sur le principal pays d'origine au cours de la dernière année où le produit a été identifié comme dépendant, ainsi que l'appartenance à un secteur et une description du produit. Les deux dernières colonnes indiquent si le bien concerné relève de la loi sur l'approvisionnement du pays ou s'il pourrait potentiellement faire partie d'autres infrastructures critiques.

Tableau 5: Liste des 195 biens identifié comme étant dépendants des importations
(au moins 10 fois au cours des 21 dernières années ou 3 fois au cours des 5 dernières années)

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
200210	21	132	5	0	5	Italie	Prépar. des plantes	Vegetable preparations; t...	0	0
060110	21	64	5	0	5	Pays-Bas	Plantes	Plants, live; bulbs, tube...	0	0
660191	21	40	5	5	5	Chine	Parapluies	Umbrellas and sun umbrell...	0	0
170220	21	22	5	5	5	Canada	Sucre	Sugars; maple sugar, chem...	0	0
253020	21	6	5	0	5	Allemagne	Sel	Kieserite, epsomite (natu...	0	0
283660	21	0.96	5	0	5	Allemagne	Chimie inorganique	Carbonates; barium carbon...	0	0
080212	20	359	5	3	5	USA	Fruits	Nuts, edible; almonds, fr...	0	0
071232	20	3	5	5	5	Chine	Légumes	Vegetables; wood ears (Au...	0	0
940530	19	50	5	5	5	Chine	Meubles	Lighting sets; of a kind ...	0	0
851672	19	27	5	5	5	Chine	Machines spéciales	Electro-thermic appliance...	0	0
151530	19	20	5	5	5	Inde	Graisses et huiles	Vegetable oils; castor oi...	1	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
310490	19	2	3	0	5	France	Engrais	Fertilizers, mineral or c...	0	0
071410	18	5	4	3	4	Costa Rica	Légumes	Vegetable roots and tuber...	1	0
470500	18	2	3	0	4	Norvège	Déchets de bois	Wood pulp; obtained by a ...	0	0
284180	18	1	3	0	3	Allemagne	Chimie inorganique	Salts; tungstates (wolfra...	0	0
080222	17	313	2	1	2	Turquie	Fruits	Nuts, edible; hazelnuts o...	1	0
220850	17	105	1	0	1	Royaume-Uni	Boissons	Gin and geneva	0	0
081310	17	29	5	5	5	Turquie	Fruits	Fruit, edible; apricots, ...	0	0
510810	17	0.66	4	0	5	Pérou	Laine	Yarn; of fine animal hair...	0	0
180200	17	0.48	3	0	4	Allemagne	Cacao	Cocoa; shells, husks, ski...	1	0
360410	16	27	5	5	5	Chine	Poudre	Pyrotechnic products; fir...	0	0
293712	16	8	5	5	5	Danemark	Chimie organique	Polypeptide hormones, pro...	0	0
283327	16	5	5	1	5	Allemagne	Chimie inorganique	Sulphates; of barium	0	0
081060	16	0.14	4	2	4	Thaïlande	Fruits	Fruit, edible; durians, f...	0	0
660320	15	16	5	0	4	Chine	Parapluies	Umbrella frames; includin...	0	0
030311	15	15	5	5	5	USA	Poissons	Fish; frozen, Pacific sal...	0	0
060315	15	12	5	2	5	Pays-Bas	Plantes	Flowers, cut; lilies (Lil...	0	0
290612	15	4	3	3	4	Belgique	Chimie organique	Alcohols; cyclanic, cycle...	0	0
811219	15	0.73	3	5	5	USA	Cermets	Beryllium and articles th...	0	0
811212	15	0.11	3	3	5	Allemagne	Cermets	Beryllium and articles th...	0	0
911120	14	1328	5	2	5	Chine	Montres	Watch cases; of base meta...	0	0
670210	14	42	5	5	5	Chine	Articles de plume	Flowers, foliage and frui...	0	0
271311	14	39	4	3	4	Allemagne	Huiles minérales	Petroleum coke; (not calc...	0	0
151329	14	16	5	0	5	Malaisie	Graisses et huiles	Vegetable oils; palm kern...	1	0
020760	14	9	4	0	4	France	Viande	Meat and edible offal; of...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
500200	14	2	3	3	3	Chine	Soie	Silk; raw silk (not throw...	0	0
100790	14	0.31	4	3	2	France	Céréales	Cereals; grain sorghum, o...	1	0
810411	13	30	5	3	5	Chine	Cermets	Magnesium; unwrought, con...	0	0
284510	13	17	5	0	5	Canada	Chimie inorganique	Heavy water (deuterium ox...	0	0
530710	13	0.21	1	1	1	Bangladesh	Autres matières textiles	Yarn; of jute or of other...	0	0
090112	12	256	3	0	1	Espagne	Café et thé	Coffee; decaffeinated, no...	1	0
270210	12	49	5	0	5	Allemagne	Huiles minérales	Lignite; whether or not p...	0	0
880521	12	37	4	1	1	USA	Aéronefs	Ground flying trainers an...	0	1
842619	12	33	4	0	4	Allemagne Nouvelle- Zélande	Machines	Cranes; transporter, gant...	0	1
020442	12	29	3	3	4	Zélande	Viande	Meat; of sheep (including...	0	0
110820	12	9	1	0	4	Belgique	Prod. de la minoterie	Inulin	1	0
280910	12	7	5	0	5	Chine	Chimie inorganique	Diphosphorus pentoxide	0	0
110814	12	6	1	0	5	Allemagne	Prod. de la minoterie.	Starch; manioc (cassava)	1	0
480610	12	3	1	0	5	Allemagne	Papier	Paper; vegetable parchmen...	0	0
292221	12	2	4	1	5	Chine	Chimie organique	Amino-naphthols and other...	0	0
260120	12	1	3	1	3	Allemagne	Minerais	Iron pyrites; roasted	0	0
580122	12	1	4	0	2	Italie	Tissu spécial	Fabrics; woven pile, of c...	0	0
050210	12	0.65	5	5	5	Chine	Autres prod. animaux	Animal products; hair and...	0	0
100830	12	0.35	5	5	5	Allemagne	Céréales	Cereals; canary seeds	1	0
382481	12	0.27	4	0	5	Belgique	Divers chimie	Chemical products, mixtur...	0	0
540331	12	0.24	2	0	5	Allemagne	Filaments synthétiques	Yarn, artificial; filamen...	0	0
020754	12	0.15	3	2	3	Hongrie	Viande	Meat and edible offal; of...	0	0
271390	12	0.13	2	0	2	Allemagne	Huiles minérales	Residues; of petroleum oi...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
060120	11	504	5	0	5	Pays-Bas	Plantes	Plants, live; bulbs, tube...	0	0
292122	11	235	4	2	4	France	Chimie organique	Amine-function compounds;...	0	0
840721	11	41	3	0	4	Japon	Machines	Engines; outboard motors ...	0	1
481032	11	6	5	1	4	USA	Papier	Kraft paper and paperboar...	0	0
200591	11	4	5	0	5	Chine	Prépar. des plantes	Vegetable preparations; b...	0	0
050290	11	1	5	5	5	Allemagne	Autres prod. animaux	Animal products; badger h...	0	0
450110	11	0.59	1	1	0	Portugal	Liège	Cork; natural cork, raw o...	0	0
720293	11	0.53	2	3	5	Chine	Fer et acier	Ferro-alloys; ferro-niobi...	0	1
282911	11	0.12	5	0	5	Allemagne	Chimie inorganique	Chlorates; of sodium	0	0
530121	11	0.12	5	0	5	Allemagne	Autres matières textiles	Flax; broken or scutched,...	0	0
291461	11	0.06	3	0	5	Inde	Chimie organique	Quinones; anthraquinone	0	0
961700	10	96	5	4	5	Chine	Divers	Vacuum flasks and other v...	0	0
842310	10	45	5	1	5	Chine	Machines	Weighing machines; person...	0	0
670290	10	42	5	5	5	Chine	Articles de plume	Flowers, foliage and frui...	0	0
030462	10	39	5	5	5	Vietnam	Poissons	Fish fillets; frozen, cat...	0	0
901110	10	35	2	0	2	Allemagne	Instrum. de précision	Microscopes, compound opt...	0	1
660199	10	30	5	5	5	Chine	Parapluies	Umbrellas and sun umbrell...	0	0
911012	10	10	1	0	1	Thaïlande	Montres	Watches; incomplete movem...	0	0
270119	10	8	3	0	5	Allemagne	Huiles minérales	Coal; (other than anthrac...	0	0
260111	10	6	5	0	2	Allemagne	Minerais	Iron ores and concentrate...	0	0
290331	10	4	4	4	4	Israël	Chimie organique	Fluorinated, brominated o...	0	0
270220	10	2	4	1	4	Allemagne	Huiles minérales	Lignite; agglomerated, ex...	0	0
293295	10	2	4	1	4	Allemagne	Chimie organique	Heterocyclic compounds; w...	0	0
840731	10	2	3	3	3	Italie	Machines	Engines; reciprocating pi...	0	1

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
844811	10	2	4	0	5	France	Machines	Machinery, auxiliary; dob...	0	1
230620	10	1	2	3	3	Allemagne	Aliments pour animaux	Oil-cake and other solid ...	1	0
020751	10	0.63	5	2	5	France	Viande	Meat and edible offal; of...	0	0
090821	10	0.35	4	5	5	Indonesie	Café et thé	Spices; mace, neither cru...	0	0
293352	10	0.1	2	5	5	Allemagne	Chimie organique	Heterocyclic compounds; c...	0	0
847130	9	6992	5	0	5	Chine	Machines	Automatic data processing...	0	1
070320	9	68	5	0	5	Espagne	Légumes	Vegetables, alliaceous; g...	0	0
630140	9	68	5	5	5	Chine	Autres textiles	Blankets (other than elec...	0	0
450410	9	61	3	0	5	Portugal	Liège	Cork; blocks, plates, she...	0	0
910511	9	15	5	4	5	Chine	Montres	Clocks; (excluding those ...	0	0
284019	9	10	5	5	5	Turquie	Chimie inorganique	Borates; disodium tetrabo...	0	0
690490	9	7	4	0	5	Allemagne	Céramique	Ceramic flooring blocks, ...	0	0
280511	9	6	4	4	4	France	Chimie inorganique	Alkali or alkali-earth me...	0	0
292145	9	5	3	0	4	Canada	Chimie organique	Amine-function compounds;...	0	0
140110	9	4	5	5	5	Chine	Tissus à tresser	Bamboo used primarily for...	0	0
722710	9	4	4	0	5	Suède	Fer et acier	Steel, alloy; bars and ro...	0	1
020753	9	1	5	1	5	Hongrie	Viande	Meat and edible offal; of...	0	0
731581	9	1	5	0	5	Italie	Articles en acier	Chain; stud-link chain, o...	0	0
530810	9	0.81	4	4	5	Inde	Autres matières textiles	Yarn; of coir	0	0
030193	9	0.74	4	0	4	France	Poissons	Fish; live, carp (Cyprinu...	0	0
510531	9	0.45	3	5	5	Italie	Laine	Hair; fine animal hair, c...	0	0
020860	9	0.19	4	5	5	Argentine	Viande	Meat and edible meat offa...	0	0
252930	9	0.1	3	5	5	USA	Sel	Leucite; nepheline and ne...	0	0
660110	8	110	5	5	5	Chine	Parapluies	Umbrellas and sun umbrell...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
722870	8	23	3	0	2	Italie	Fer et acier	Steel, alloy; angles, sha...	0	1
030313	8	16	4	0	4	Irlande	Poissons	Fish; frozen, Atlantic sa...	0	0
411420	8	13	4	0	5	Italie	Peaux	Leather; patent leather a...	0	0
291462	8	8	5	3	5	Japon	Chimie organique	Quinones; coenzyme Q10 (u...	0	0
280530	8	0.69	3	1	3	Chine	Chimie inorganique	Earth-metals, rare; scand...	0	0
470421	8	0.54	4	0	5	Allemagne	Déchets de bois	Wood pulp; chemical wood ...	0	0
510211	8	0.5	3	5	5	Italie	Laine	Hair; fine animal hair, n...	0	0
030334	8	0.21	4	0	4	Pays-Bas	Poissons	Fish; frozen, turbot (Ps...	0	0
030345	8	0.1	3	0	3	Irlande	Poissons	Fish; frozen, Atlantic an...	0	0
870130	7	145	4	0	4	Allemagne	Voitures	Tractors; track-laying	0	0
701610	7	24	3	0	3	Italie	Verre	Glass cubes and other gla...	0	0
852713	7	23	5	3	4	Chine	Machines spéciales	Radio broadcast receivers...	0	1
293120	7	19	4	1	5	Lettonie	Chimie organique	Organo-inorganic compound...	0	0
220720	7	15	4	0	0	Allemagne	Boissons	Ethyl alcohol and other s...	1	0
860691	7	8	3	0	4	Italie	Véhicules sur rail	Railway or tramway goods ...	0	1
160417	7	2	4	5	5	Chine	Prépar. de la viande	Fish preparations; eels, ...	0	0
282200	7	1	5	0	5	Allemagne	Chimie inorganique	Cobalt oxides and hydroxi...	0	0
030454	7	0.41	3	0	3	France	Poissons	Fish meat, excluding fill...	0	0
030256	7	0.09	3	1	3	France	Poissons	Fish; fresh or chilled, b...	0	0
400241	6	53	3	0	3	Allemagne	Caoutchouc	Rubber; synthetic, chloro...	0	0
130120	6	32	3	0	2	France	Caoutchouc	Gum Arabic	0	0
290943	6	9	4	0	5	Allemagne	Chimie organique	Ether-alcohols and their ...	1	0
470429	6	4	5	0	5	Allemagne	Déchets de bois	Wood pulp; chemical wood ...	0	0
030452	6	2	5	0	5	Norvège	Poissons	Fish meat, excluding fill...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
290311	6	2	4	0	5	Allemagne	Chimie organique	Saturated chlorinated der...	0	0
441210	6	2	4	0	5	Chine	Bois	Plywood, veneered panels ...	0	0
440722	6	1	4	5	5	Colombie	Bois	Wood, tropical; virola, i...	0	0
020752	6	0.6	4	3	4	Hongrie	Viande	Meat and edible offal; of...	0	0
291737	6	0.55	4	2	5	Turquie	Chimie organique	Acids; aromatic polycarbo...	0	0
281640	6	0.54	4	1	5	Japon	Chimie inorganique	Oxides, hydroxides and pe...	0	0
030822	6	0.24	3	0	5	France	Poissons	Aquatic invertebrates; se...	0	0
121292	5	74	4	0	5	Maroc	Huile végétale	Locust beans (carob); fit...	1	0
520842	5	68	4	0	2	Belgique	Coton	Fabrics, woven; containin...	0	0
291713	5	60	3	0	3	Chine	Chimie organique	Acids; acyclic polycarbox...	0	0
292023	5	48	5	5	5	Inde	Chimie organique	Esters; phosphite esters ...	0	0
852792	5	24	5	5	5	Chine	Machines spéciales	Radio-broadcast receivers...	0	1
441919	5	19	5	5	5	Chine	Bois	Tableware and kitchenware...	0	0
281420	5	18	3	0	0	France	Chimie inorganique	Ammonia; in aqueous solut...	1	0
940382	5	10	5	5	5	Chine	Meubles	Furniture; of bamboo	0	0
121294	5	4	3	0	0	France	Huile végétale	Chicory roots (Chicorium ...	1	0
281213	5	4	4	0	4	Allemagne	Chimie inorganique	Phosphorus trichloride	0	0
460121	5	3	4	5	5	Chine	Articles de vannerie	Plaiting materials, plait...	0	0
441912	5	2	5	4	5	Chine	Bois	Tableware and kitchenware...	0	0
740620	5	2	5	0	5	Allemagne	Cuivre	Copper; powders of lamell...	0	0
292620	5	1	3	0	5	Chine	Chimie organique	Nitrile-function compound...	0	0
551641	5	1	3	3	2	Pays-Bas	Fibres synthét. courtes	Fabrics, woven; unbleache...	0	0
260200	5	0.72	5	0	4	France	Minerais	Manganese ores and concen...	0	0
540342	5	0.69	3	2	4	Espagne	Filaments synthétiques	Yarn, artificial; filamen...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
292024	5	0.62	5	5	5	Chine	Chimie organique	Esters; phosphite esters ...	0	0
281214	5	0.58	4	4	5	Italie	Chimie inorganique	Phosphorus pentachloride	0	0
293138	5	0.45	5	0	5	Allemagne	Chimie organique	Organo-inorganic compound...	0	0
540333	5	0.29	4	0	5	Espagne	Filaments synthétiques	Yarn, artificial; filamen...	0	0
520642	5	0.27	3	0	5	Belgique	Coton	Cotton yarn; (not sewing ...	0	0
030542	5	0.26	4	0	4	Norvège	Poissons	Fish; smoked, whether or ...	0	0
230649	5	0.26	3	0	2	Allemagne	Aliments pour animaux	Oil-cake and other solid ...	1	0
030319	5	0.19	3	0	2	Portugal	Poissons	Fish; frozen, salmonidae,...	0	0
691010	4	227	4	0	0	Allemagne	Céramique	Ceramic sinks, wash basin...	0	0
090510	4	77	4	4	4	Madagascar	Café et thé	Spices; vanilla, neither ...	0	0
621430	4	75	3	3	5	Chine	Vêtements (tissés)	Shawls, scarves, mufflers...	0	0
030483	4	20	4	0	4	Pays-Bas	Poissons	Fish fillets; frozen, fla...	0	0
441911	4	9	4	4	4	Chine	Bois	Tableware and kitchenware...	0	0
681591	4	7	3	0	5	Allemagne	Plâtre	Stone articles and articl...	0	0
160552	4	4	3	0	4	USA	Prépar. de la viande	Mollusc preparations; sca...	0	0
450190	4	4	3	0	3	Portugal	Liège	Cork; waste cork, crushed...	0	0
630411	4	4	3	3	5	Chine	Autres textiles	Bedspreads; knitted or cr...	0	0
281211	4	0.47	3	4	4	République tchèque	Chimie inorganique	Carbonyl dichloride (phos...	0	0
293944	4	0.42	3	3	5	Allemagne	Chimie organique	Alkaloids; norephedrine a...	0	0
030553	4	0.28	4	2	5	Portugal	Poissons	Fish; dried, whether or n...	0	0
030451	4	0.24	4	2	5	Nouvelle-Zélande	Poissons	Fish meat, excluding fill...	0	0
440210	4	0.18	3	3	5	Allemagne	Bois	Wood; charcoal of bamboo ...	0	0
291891	4	0.16	3	1	4	Inde	Chimie organique	Acids; carboxylic acids, ...	0	0

Les dépendances commerciales de la Suisse

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Importations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans l'UE & UK	Source principale	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentiellement critique infr.
551691	4	0.12	3	0	5	Allemagne	Fibres synthét. courtes	Fabrics, woven; unbleache...	0	0
271410	4	0.11	4	0	5	Allemagne	Huiles minérales	Bituminous or oil shale a...	0	0
030719	4	0.09	4	0	4	France	Poissons	Molluscs; oysters, whethe...	0	0
382486	4	0.09	4	2	4	Pays-Bas	Chimie divers	Chemical products, mixtur...	0	0
290393	4	0.08	4	4	5	Chine	Chimie organique	Halogenated derivatives o...	0	0
853950	3	234	3	5	5	Chine	Machines spéciales	Lamps; light-emitting dio...	0	1
284290	3	48	3	0	2	Allemagne République	Chimie organique	Salts; of inorganic acids...	0	0
810419	3	42	3	0	3	tchèque	Cermets	Magnesium; unwrought, con...	0	0
961511	3	14	3	1	5	Chine	Divers	Combs, hair slides and th...	0	0
261000	3	2	3	3	5	Allemagne	Minerais	Chromium ores and concentr...	0	0
150120	3	1	3	0	0	Allemagne	Graisses et huiles	Pig fat; not lard, other ...	1	0
550290	3	1	3	1	5	Allemagne	Fibres synthét. courtes	Fibres; artificial filame...	0	0
510510	3	0.91	3	0	3	Autriche	Laine	Wool; carded	0	0
292022	3	0.36	3	2	3	Allemagne	Chimie organique	Esters; phosphite esters ...	0	0
540253	3	0.21	3	5	5	Allemagne	Filaments synthétiques	Yarn, synthetic; filament...	0	0
292114	3	0.18	3	3	3	Italie	Chimie organique	Amine-function compounds;...	0	0
370255	3	0.15	3	3	3	Malaisie	Produits photo	Photographic film; for co...	0	0
030692	3	0.14	3	0	3	Canada	Poissons	Crustaceans; lobsters (Ho...	0	0

Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

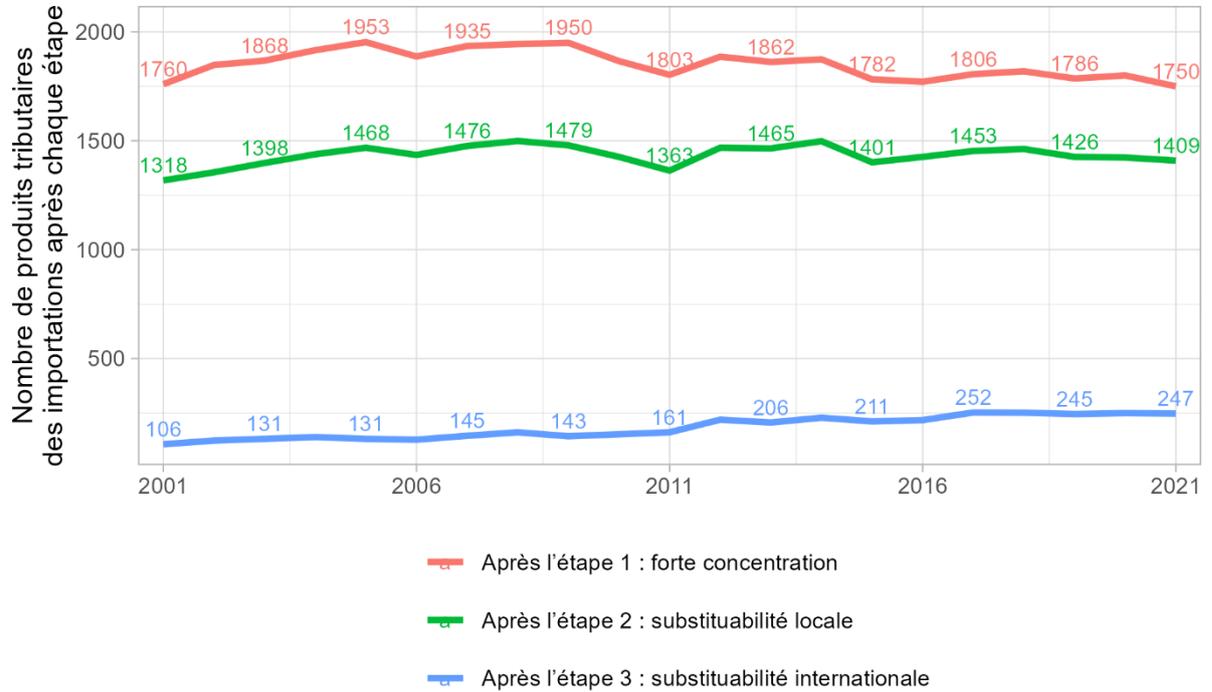
Tableau 6: Liste des 7 biens identifiés comme ayant une dépendance à l'exportation
(au moins 10 fois au cours des 21 dernières années ou 3 fois au cours des 5 dernières années)

Code du produit	Combien de fois dépendant au total ?	Exportations des 5 dernières années en millions de CHF	Nombre dépendant des 5 dernières années	...dans l'UE & UK	...dans un pays voisin	Principal marché de vente	Secteur	Description (en anglais)	Pertinent pour l'approvisionnement du pays	Partie potentielle ment critique infr.
911011	20	66	5	0	4	Thaïlande	Montres	Watches; complete movemen...	0	0
262029	16	0.38	3	0	3	Belgique	Minerais	Slag, ash and residues; (...	0	0
510111	13	4	5	0	5	Allemagne	Laine	Wool; (not carded or comb...	0	0
270500	8	0.85	4	0	3	Danemark	Huiles minérales	Gases; coal, water, produ...	0	0
880260	4	5	3	0	3	Espagne	Aéronefs	Spacecraft; (including sa...	0	1
740312	3	0.97	3	0	3	Italie	Cuivre	Copper; refined, unwrough...	0	0
300341	3	0.07	3	1	4	Chine Hong Kong	Prod. pharmaceutiques	Medicaments; containing a...	0	0

Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

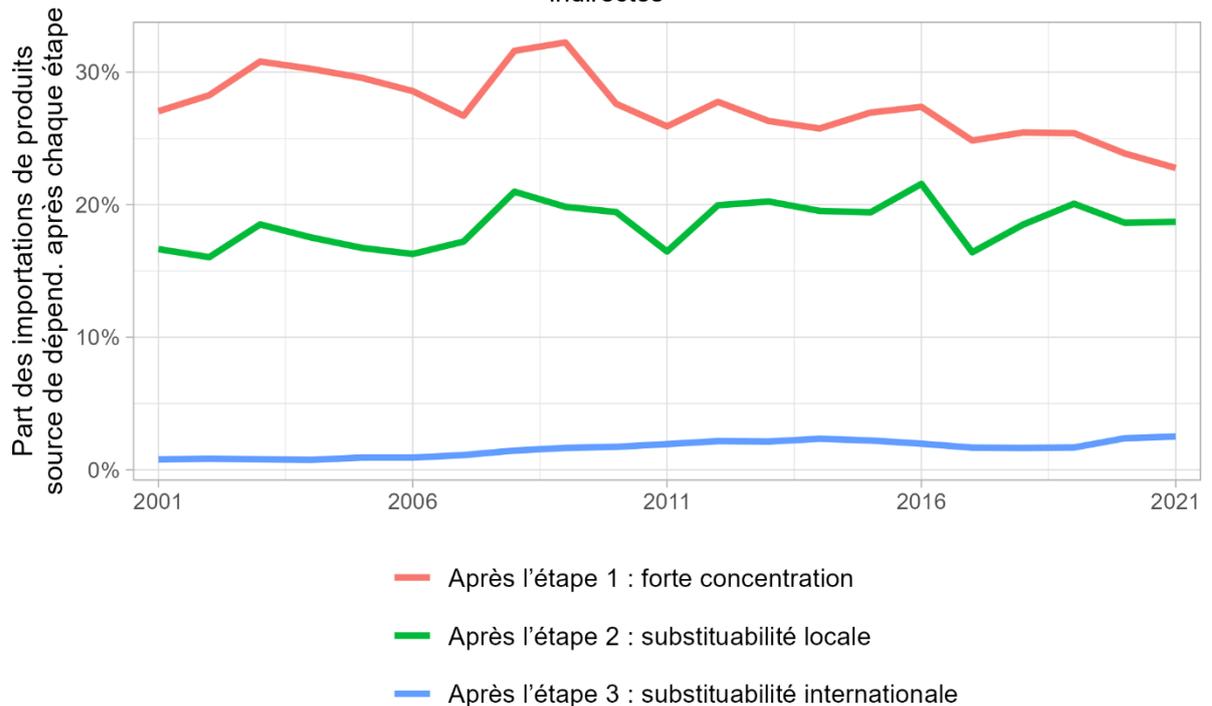
Annexe 4 : Autres illustrations

Figure 13: Représentation des dépendances aux importations en nombre de biens plutôt qu'en parts des importations



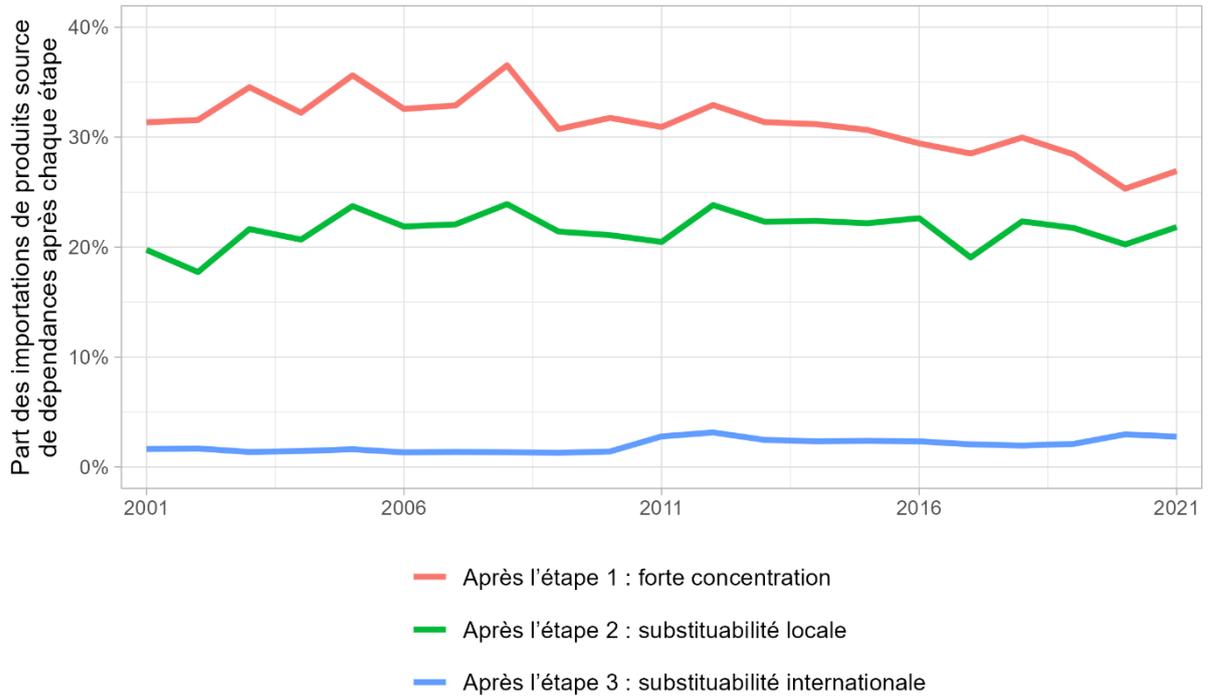
Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

Figure 14: Représentation des dépendances aux importations tenant compte des importations indirectes



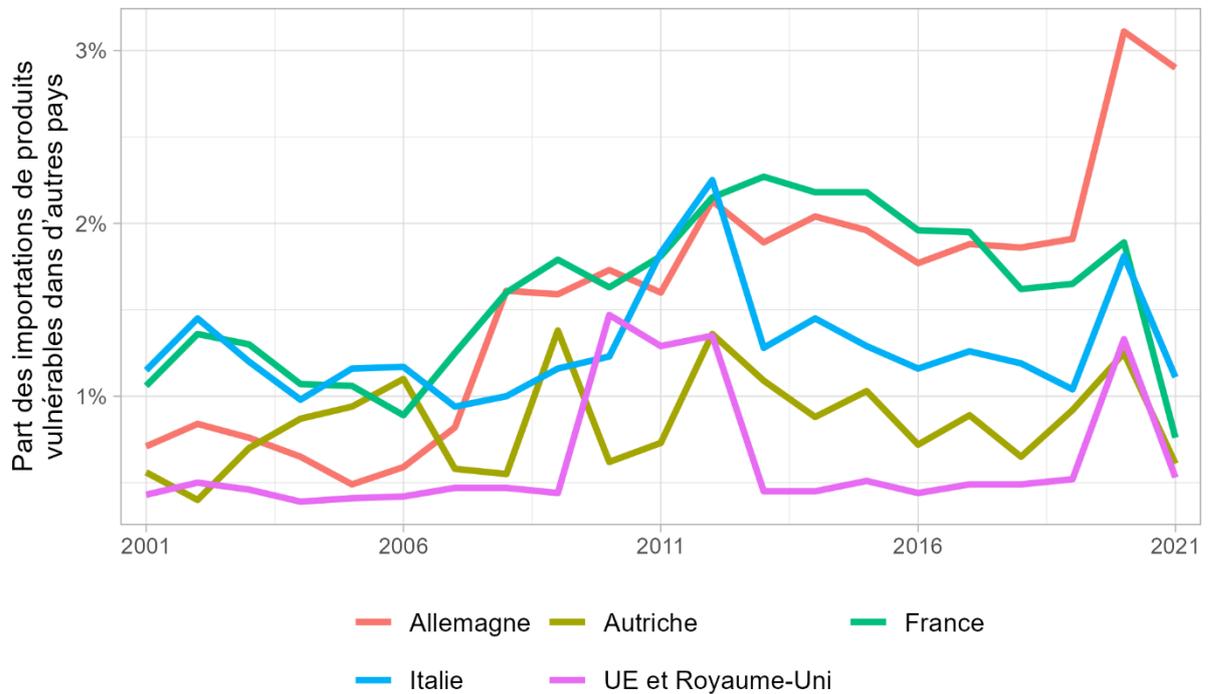
Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

Figure 15: Dépendances aux importations avec un seuil d'IHH de 0,33 au lieu de 0,4



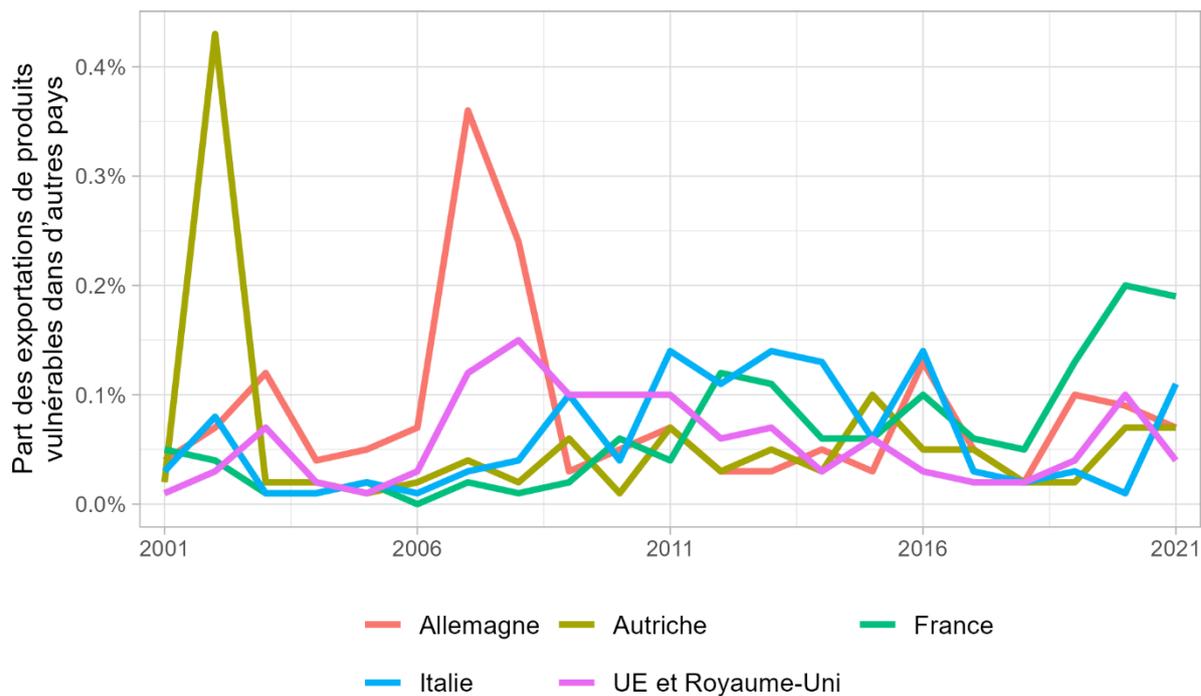
Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

Figure 16: Dépendances aux importations de pays voisins, de l'UE et du Royaume-Uni après l'étape 3



Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

Figure 17: Dépendance aux exportations de pays voisins, de l'UE et du Royaume-Uni après l'étape 3



Source : base de données Comtrade de l'ONU (2023), propres calculs.

Annexe 5 : Nouvelles initiatives de politique économique extérieure en matière de résilience des chaînes d'approvisionnement : Aperçu et évaluation

Suite aux développements géopolitiques de ces dernières années, de nombreux partenaires commerciaux de la Suisse ont poursuivi ou en partie déjà mis en œuvre de nouvelles initiatives économiques extérieures. Ces initiatives ont pour but d'augmenter la résistance économique ou la résilience des chaînes d'approvisionnement, ainsi que de réduire la dépendance commerciale par la diversification. La présente annexe 5 contient un tableau des initiatives les plus importantes dans ce contexte, avec l'indication des pays impliqués, une brève évaluation de la stratégie de politique économique extérieure et une recommandation d'action.

La liste n'est pas exhaustive, mais doit se limiter à celles qui sont les plus importantes pour la Suisse. L'accent est en outre mis sur les initiatives internationales. Les mesures nationales telles que la constitution de réserves ou les programmes de subventions n'en font pas partie.

Les initiatives ont été classées par couleur dans le tableau ci-dessous, comme suit :

<p>La Suisse s'engage déjà dans l'initiative correspondante et cet engagement doit être poursuivi ou concrétisé. (5 initiatives)</p>	<p>La Suisse analyse les initiatives et leurs conséquences qui revêtent une importance stratégique. Le moment venu, des initiatives similaires seront examinées ou explorées. (4 initiatives)</p>	<p>La Suisse suit les initiatives correspondantes ainsi que leurs effets. Il n'est toutefois pas nécessaire d'agir davantage. (14 initiatives)</p>
--	---	--

Les dépendances commerciales de la Suisse

Titre de l'initiative	Description	Participants ⁶⁴	Einschätzung	Empfehlung
Supply Chain Ministerial Forum/Summit on Global Supply Chain Resilience/ Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains	Les États-Unis ont déjà organisé deux sommets sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement avec 14 autres pays et l'UE (« <i>Supply Chain Ministerial Forum/Summit</i> », octobre 2021 et juillet 2022). Les réunions ont porté sur les défis immédiats de la chaîne d'approvisionnement et sur la coopération commune en vue de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement et d'éviter les ruptures futures. Suite au dernier sommet de 2022, de nombreux pays ont adopté une déclaration commune afin de coopérer dans la gestion des situations de crise. Sur la base de cette déclaration, les interruptions et les goulets d'étranglement à court terme dans les domaines du transport et de la logistique, ainsi que les défis à long terme en matière de résilience des chaînes d'approvisionnement et de la chaîne de valeur, seront abordés conjointement, conformément aux cadres réglementaires et aux engagements internationaux des participants. L'initiative s'articule autour des quatre principes fondamentaux suivants : Transparence, Diversification, Sécurité de la chaîne d'approvisionnement et Durabilité.	CH, AU, BR, CAN, CR, CD, EU, FRA, GER, IND, IDN, IT, JPN, MEX, NED, KOR, SGP, ESP, UK, USA, CZE, ECU, EST, NOR, PAN, SRB, URY, ISR	La déclaration n'est pas contraignante et donne un signal politique et surtout un point d'ancrage pour la poursuite de la coopération avec des États partenaires importants de la Suisse (notamment les États-Unis, l'UE et l'Inde). Avec déjà plus de 20 pays signataires, elle bénéficie également d'un soutien relativement large. La déclaration soutient en outre des objectifs qui sont dans l'intérêt de la Suisse, y compris la durabilité. Actuellement, elle ne contient aucun élément discriminatoire ou protectionniste.	La Suisse est déjà membre de la coopération depuis le 9 mai 2023 ; l'engagement de la CH doit être poursuivi.
Accord de solidarité sur le gaz avec l'Allemagne et l'Italie	Le 19 mars 2024, la Suisse a signé un accord de solidarité sur le gaz avec l'Allemagne et l'Italie. Les trois pays y conviennent de s'entraider en cas d'urgence en fournissant du gaz pour l'approvisionnement des clients protégés. Les États garantissent en outre de ne pas restreindre les	CH, DEU, ITA	Avec l'accord de solidarité sur le gaz, la Suisse peut, en cas de déclaration d'urgence et après avoir pris toutes les mesures possibles sur le plan national, demander aux deux États de faire preuve de solidarité	La Suisse a signé l'accord le 19 mars 2024 ; l'engagement de la CH doit être poursuivi.

⁶⁴ Code des pays selon la norme ISO (ISO-3166)

Les dépendances commerciales de la Suisse

	capacités de transport existantes dans leurs réseaux.		pour approvisionner les clients suisses protégés. En contrepartie, la Suisse peut également être sollicitée pour faire preuve de solidarité en cas d'urgence. L'accord contribue ainsi à la sécurité d'approvisionnement et à la résilience des chaînes d'approvisionnement en énergie correspondantes de la Suisse.	
Weltbank Multi-Donor Trust Fund "Extractives Global Programmatic Support (EGPS)"	La Banque mondiale gère un programme visant à améliorer la gouvernance du secteur des ressources naturelles dans les pays en développement, appelé « <i>Extractives Global Programmatic Support</i> » (EGPS). La nouvelle composante du projet « <i>Resilient and Inclusive Supply Chain Enhancement</i> » (RISE) dans l'EGPS vise à renforcer la diversification mondiale des chaînes d'approvisionnement en produits énergétiques propres en créant un climat d'investissement favorable dans les pays à revenu faible et intermédiaire. RISE vise à améliorer les capacités de production des pays participants et à augmenter la valeur ajoutée dans les domaines en aval de la production de matières premières. RISE s'appuie sur les directives et procédures de la Banque mondiale et s'inspire des « <i>High-level Policy Guidance for Public Finance Tools to Build Resilient Supply Chains in the Era of Decarbonization</i> », adoptées en avril 2023 par les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G7.	CH, FRA, BEL, NOR, UE, NED	L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement actuel de la Suisse au sein des institutions multilatérales de la Banque mondiale, qui promeuvent des règles transparentes et non discriminatoires ainsi qu'un développement durable. Comme le RISE a également été promu dans le cadre de la présidence japonaise du G7, on peut s'attendre à ce que le Japon ainsi que le Canada et éventuellement d'autres pays adhèrent au RISE.	La Suisse soutient déjà l'initiative en participant au <i>Multi-Donor Trust Fund</i> EGPS. Cet engagement se poursuivra au moins jusqu'en 2025.

Les dépendances commerciales de la Suisse

<p>Les travaux de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement et l'initiative suisse « <i>Conference on Medical Supply Chains</i> »</p>	<p>Le secrétariat de l'OCDE mène de nombreux travaux analytiques en relation avec les chaînes d'approvisionnement dans le cadre du comité des échanges et du comité sur la santé.⁶⁵ La Suisse a organisé en octobre 2023 et en mars 2024 à l'OCDE deux conférences sur les chaînes d'approvisionnement des biens médicaux. Ces conférences ont permis un échange de vues détaillé entre les représentants des gouvernements et du secteur privé sur les goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement médicales, les stratégies pour y remédier et l'accès à des informations fiables pour une prise de décision optimale. Il s'agit à terme de potentiellement créer un forum sur la base d'un réseau de personnes travaillant dans les chaînes d'approvisionnement médicales, issues des gouvernements, du secteur privé et du secrétariat de l'OCDE. L'objectif poursuivi est de renforcer la coopération et la coordination mondiales pour améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement, en particulier par le biais du partage d'informations. La prolifération des mesures unilatérales de restriction des échanges au cours des années de pandémie suggère qu'il est possible de mieux coordonner les réponses commerciales aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Même en dehors des périodes de pandémie, il existe de nombreux goulets d'étranglement et</p>	<p>Membres de l'OCDE</p>	<p>L'initiative de la Suisse s'inscrit dans une logique d'amélioration de la coopération internationale en tant de crise. Une meilleure coordination entre les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales peut considérablement améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement médicales, permettre une meilleure évaluation des risques et favoriser l'élaboration de politiques cohérentes, efficaces et ciblées (commerce et stockage).</p> <p>L'initiative concerne les chaînes d'approvisionnement d'un secteur industriel économiquement important en Suisse.</p>	<p>La Suisse continue de faire avancer l'initiative déjà lancée au sein de l'OCDE afin de garantir des solutions et des conditions-cadres multilatérales et à large assise pour renforcer la résilience des chaînes de valeur des biens médicaux.</p>
--	--	--------------------------	--	---

⁶⁵ Quelques papiers clé : Le rapport *Strengthening health system resilience by improving medical supply chain security* (DELSA/HEA(2023)13) donne une vue d'ensemble des grandes problématiques et des options que les pays pourraient considérer pour rendre les chaînes d'approvisionnement des biens médicaux plus sûres. Un document de cadrage (*Sustainable and resilient supply chains: Scoping paper*) couvrant quatre composantes sur les chaînes d'approvisionnement durables et résilientes : (1) le renforcement de la résilience; (2) la durabilité environnementale; (3) la durabilité sociale et pour les travailleurs; et (4) le rôle des initiatives de durabilité et des accords de commerce préférentiels dans la promotion des chaînes d'approvisionnement résilientes et durables.

	ruptures d'approvisionnement de longue date, qui sont dus à toute une série de problèmes.			
<i>China Belt and Road Initiative</i>	<p>La <i>Belt and Road Initiative</i> (BRI ; Yīdài Yīlù), formulée pour la première fois en 2013 par le chef de l'État et du Parti XI Jinping en tant que vision, regroupe différents projets de construction et de développement de réseaux commerciaux et d'infrastructures intercontinentaux entre la RPC et plus de 60 pays sur tous les continents (à l'exception de l'Amérique du Nord). Avec cette vision d'avenir tournée vers l'extérieur, la Chine a présenté pour la première fois son propre modèle de développement à orientation mondiale et a ainsi concrétisé sa présence économique croissante, mais aussi géopolitique, dans le but notamment d'étendre sa sphère d'influence politique. La BRI est mise en œuvre dans les sphères les plus diverses, toujours nouvelles et changeantes : de l'espace à la cybersécurité en passant par la santé dans le cadre de la pandémie. Mais la partie la plus importante reste jusqu'à présent les projets d'infrastructure visant à créer un réseau de routes, de chemins de fer, de ports maritimes et d'autres infrastructures reliant l'Asie, l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, notamment pour l'accès (chinois) aux matières premières. Bien qu'elle ne soit pas incluse dans les six corridors initiaux, l'Afrique, en tant que partie de la <i>Maritime Silk Road</i>, est aujourd'hui un continent prioritaire de ces initiatives. Grâce à la BRI, la Chine a pu accéder à un grand nombre d'États africains (principalement subsahariens) et à des ressources critiques, et a mis en place un réseau efficace et</p>	CHN, plus de 60 pays sur tous les continents (sauf l'Amérique du Nord)	<p>La Suisse salue la BRI, mais se montre prudente, d'autant plus que les risques et les opportunités sont égaux. Dans le contexte de ses relations bilatérales étroites et variées avec la Chine, il est judicieux pour la Suisse de participer de manière constructive à la BRI, surtout d'un point de vue économique. Parallèlement, la Suisse entend défendre systématiquement ses préoccupations en matière de respect du droit international et des normes internationales, de droits de l'homme, d'État de droit, de financement durable des projets et de transparence.</p> <p>Les infrastructures mises en place, combinées à des investissements importants en Afrique, font de la Chine le plus grand acteur sur le continent. Par exemple, la ligne de train entre Dar es Salaam (Tanzanie) et Lusaka (Zambie) est principalement destinée à l'exportation de ressources. La Chine se retire toutefois de plus en plus de l'Afrique, car de nombreux crédits de pays africains ne peuvent</p>	<p>En avril 2019, la Suisse a signé un protocole d'accord sur la coopération dans les pays tiers BRI. Il a pour objectif de permettre aux entreprises et aux institutions financières suisses d'accéder à des projets BRI sur des marchés tiers. Jusqu'à présent, aucun projet commun n'a été financé.</p>

	hautement autocontrôlé qui garantit l'exportation des ressources africaines vers la Chine.		pas être honorés et la Chine a presque entièrement achevé l'extension de son réseau de desserte de l'Afrique. En bref, dans le secteur des matières premières africaines, la Chine est rarement contournable. Comme il s'agit d'une stratégie de la Chine et d'accords bilatéraux avec des Etats africains, la Suisse n'en fait logiquement pas partie.	
<i>Minerals Security Partnership (MSP), «MSP Forum»</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif du <i>Minerals Security Partnership (MSP)</i> est de s'assurer que les minéraux critiques sont extraits, traités et recyclés d'une manière qui soutient la capacité des pays à réaliser tous les bénéfices de développement économique de leurs ressources géologiques. Le MSP se concentre en particulier sur les minéraux critiques qui servent de matière première pour les véhicules électriques et les batteries modernes. Les pays participants visent des investissements dans l'exploitation minière, la transformation et le recyclage qui respectent des normes environnementales et sociales élevées. Parmi les objectifs du MSP figurent : Un échange accru d'informations entre les pays partenaires. - Investissements accrus dans des chaînes d'approvisionnement sûres pour les minéraux critiques - Développement de technologies de recyclage 	AUS, CAN, FIN, FRA, DEU, JPN, KOR, SWE, GBR, USA, UE; À l'avenir également d'autres pays producteurs de matières premières	Le MSP et le forum MSP visent à renforcer la coopération et notamment l'échange d'informations entre les pays partenaires dans le domaine des minéraux critiques. Les chaînes d'approvisionnement correspondantes en matières premières, nécessaires entre autres pour les véhicules électriques et les batteries, doivent ainsi être renforcées. Les résultats concrets de l'initiative doivent encore être attendus. Avec le forum MSP, les pays producteurs de matières premières critiques doivent désormais également être impliqués (l'un des éléments du CRMC). La participation de la Chine fait défaut. L'initiative doit également être considérée dans le contexte géopolitique actuel de dépendance	La Suisse suit l'évolution de l'initiative et les éventuels résultats concrets. Une participation potentielle sera examinée en temps voulu.

	<p>Le 4 mars 2024, le MSP s'est enrichi du « MSP Forum », qui intègre des éléments de l'ancien <i>Critical Raw Materials Club</i> (CRMC). Cela doit notamment permettre de développer la collaboration avec les pays producteurs de matières premières, en mettant l'accent sur des projets présentant des normes ESG et de travail élevées et des stratégies contribuant à des chaînes d'approvisionnement résilientes.</p>		<p>et de rivalité géopolitique entre les Etats-Unis et la Chine.</p> <p>L'initiative offre la possibilité d'approfondir la collaboration avec des partenaires stratégiques pour la Suisse (en particulier les pays européens et l'UE). De plus, elle concerne un secteur et des chaînes d'approvisionnement dont l'importance stratégique pourrait augmenter à l'avenir (par ex. pour la fabrication de batteries et la transformation verte), justement en raison d'un éventuel <i>re-, ally- et friendshoring</i>. La Suisse, en tant que centre de commerce de matières premières, ne doit pas être exclue d'une éventuelle intégration dans les chaînes d'approvisionnement correspondantes.</p>	
<p>Accord USA-UE sur les minéraux critiques (<i>Critical Minerals Agreement – CMA</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'accord vise à renforcer les chaînes d'approvisionnement existantes entre l'UE et les États-Unis pour les matières premières critiques nécessaires à la fabrication de batteries de traction. L'accord devrait vraisemblablement contenir des dispositions sur les points suivants : Faciliter les échanges afin que les matières premières critiques extraites ou transformées dans l'UE puissent être utilisées dans les véhicules éligibles au crédit d'impôt américain pour les véhicules propres (« <i>Clean Vehicle Credit</i> ») ; 	<p>USA, UE</p>	<p>Le CMA est une initiative de deux partenaires stratégiques suisses qui visent à renforcer à l'avenir des chaînes d'approvisionnement importantes pour l'industrie automobile (en particulier les matières premières critiques pour la production de batteries de traction). Même si la Suisse n'a pas d'industrie propre dans ce domaine, cette initiative peut être pertinente (place commerciale suisse pour les</p>	<p>La Suisse suit les développements ultérieurs concernant la CMA et sa concrétisation, également en ce qui concerne les critères selon la stratégie de politique économique extérieure. Le moment venu, la possibilité d'un accord similaire sera</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer pour rendre le secteur des matières premières critiques plus durable en promouvant un niveau élevé de protection de l'environnement ainsi que des normes techniques internationales et des concepts d'économie circulaire ; • Promouvoir les droits des travailleurs dans le domaine des matières premières critiques ; <p>Renforcer les chaînes d'approvisionnement durables et équitables grâce à des normes communes en collaboration avec des alliés et des partenaires.</p>		<p>matières premières, industrie de sous-traitance, importance politique). En outre, l'AMC permet à l'industrie de l'UE de bénéficier d'exceptions aux mesures de politique industrielle aux États-Unis (IRA), de sorte qu'elle peut concurrencer sur un pied d'égalité avec les concurrents des pays avec lesquels les États-Unis ont déjà conclu des accords économiques. En conséquence, il est dans l'intérêt de la Suisse de poursuivre l'initiative en ce qui concerne d'éventuelles discriminations par rapport à ses principaux concurrents. Enfin, l'initiative semble soutenir la coopération internationale et les objectifs de développement durable (protection de l'environnement, économie circulaire, droits des travailleurs). D'autre part, la forme exacte de l'initiative reste encore floue (par exemple, dans quelle mesure elle pourrait éventuellement contenir des éléments de politique industrielle ou protectionnistes tels que des contrôles des investissements, etc.)</p>	<p>examinée et, le cas échéant, explorée. La CMA peut en outre être examinée comme référence pour d'autres secteurs d'importance stratégique pour la Suisse.</p>
<p><i>EU Global Gateway / Initiative Afrique-UE pour l'énergie verte</i></p>	<p>En novembre 2022, l'UE a annoncé une coopération renforcée avec les pays du continent africain dans le cadre de l'initiative <i>Global Gateway</i>.</p>	<p>UE, pays d'Afrique (principalement subsaharienne)</p>	<p>L'initiative <i>Global Gateway for Africa</i> de l'UE vise à diversifier ses chaînes d'approvisionnement et ses sources</p>	<p>La Suisse suit l'évolution et la mise en œuvre des protocoles</p>

	<p>Il s'agit d'une stratégie visant à augmenter les capacités de production d'énergie, à transformer l'Afrique en une économie verte et à approfondir la coopération dans le domaine de l'énergie. Le MoU entre l'UE et la Namibie, qui vise à renforcer la coopération dans le domaine de l'hydrogène renouvelable et des chaînes d'approvisionnement durables en matières premières (principalement pour les matières premières critiques), en est un exemple. Des protocoles d'accord similaires sont prévus entre l'UE et les pays africains suivants : Ouganda, Afrique du Sud, Rwanda, Sénégal, République démocratique du Congo, Zambie, Burundi, Maroc et Algérie.</p>		<p>d'énergie, à soutenir les initiatives locales telles que les autoroutes transafricaines de l'Union africaine (UA) et à contrer d'autres initiatives mondiales dans ce domaine (par exemple, l'initiative chinoise <i>Belt and Road</i>). Elle doit être considérée comme faisant partie du Partenariat pour l'infrastructure et l'investissement mondiaux (PGII). Il s'agit d'une initiative stratégique de l'UE, avec laquelle la Suisse entretient des relations économiques étroites. C'est pourquoi il est important de suivre l'impact sur la Suisse et les chaînes d'approvisionnement concernées, d'autant plus que la Suisse achète de nombreux matériaux transformés dans l'UE. Le potentiel et l'importance stratégique des pays partenaires riches en matières premières en Afrique sont énormes, de sorte qu'il est également dans l'intérêt de la Suisse de suivre les initiatives ou les accords économiques correspondants. De plus, l'initiative soutient l'objectif du développement durable (économie verte, chaînes d'approvisionnement en matières premières durables).</p>	<p>d'accord et examinera en temps voulu des initiatives similaires pour les chaînes d'approvisionnement concernées, dans la mesure où elles peuvent renforcer la résilience dans l'esprit de la stratégie de politique économique extérieure. Il est possible que ces initiatives puissent également servir de référence pour d'autres secteurs importants pour la Suisse.</p>
--	--	--	--	--

			<p>De nombreux pays d'Asie et d'Océanie sont dans la ligne de mire de cette initiative américaine, un partenaire important de la Suisse. L'initiative renforce la régionalisation des chaînes d'approvisionnement concernées et la coopération en vue de renforcer leur résilience. L'initiative doit également être considérée dans le contexte de la réduction de la dépendance vis-à-vis de la Chine et, plus largement, dans celui de la rivalité géopolitique entre les États-Unis et la Chine. L'ouverture à d'autres pays n'est pas encore claire. La mise en œuvre exacte de l'accord sur les chaînes d'approvisionnement doit encore être examinée. Les États-Unis poursuivent des initiatives similaires dans la zone américaine (APEP), en Europe (TTC), avec le Royaume-Uni et le Kenya.</p>	
<p><i>Indo-Pacific Economic Framework (IPEF) / Accord sur les chaînes d'approvisionnement</i></p>	<p>L'IPEF est une initiative des États-Unis, sous l'administration Biden, visant à établir une coopération économique plus étroite avec certains pays d'Asie et d'Océanie, sans pour autant adhérer au TPP. L'IPEF doit se composer de quatre piliers : « <i>Fair and Resilient Trade</i> », « <i>Supply Chains</i> », « <i>Clean Economy</i> » et « <i>Fair Economy</i> ». Le 27 mai 2023, les ministres des pays de l'IPEF ont adopté à Détroit un texte d'une vingtaine de pages</p>	<p>USA, AUS, BRN, FJI, IND, IDN, JPN, KOR, MYS, NZL, PHL, SGP, THA, VNM</p>	<p>De nombreux pays d'Asie et d'Océanie sont dans la ligne de mire de cette initiative américaine, qui est un partenaire important de la Suisse. L'initiative renforce la régionalisation des chaînes d'approvisionnement concernées et la coopération en vue de renforcer leur résilience. L'initiative doit également être</p>	<p>La Suisse suit l'évolution de cette initiative régionale et notamment la mise en œuvre de l'accord sur les chaînes d'approvisionnement. L'ouverture de l'initiative à d'autres</p>

	<p>sur les chaînes d'approvisionnement. L'accord, qui vise à prévenir d'éventuels goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement critiques, se compose de trois éléments : 1) Résilience : chaque État membre élabore une « cartographie » des chaînes d'approvisionnement afin d'identifier les dépendances. 2) Gestion de crise : en cas de rupture de la chaîne d'approvisionnement, les États concernés partagent les informations et les autres membres apportent leur soutien, par exemple en fournissant ou en achetant des biens soumis à des restrictions. 3) Droit du travail : les membres s'engagent à coopérer afin de mieux protéger les droits des travailleurs. Un conseil de la chaîne d'approvisionnement sera notamment créé afin de coordonner les mesures visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement dans les secteurs critiques, ainsi qu'un réseau de réaction rapide destiné à réagir aux éventuels goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En outre, un conseil consultatif du travail sera mis en place pour s'occuper des initiatives de formation des travailleurs et des normes de travail. L'IPEF exclut explicitement les engagements d'accès au marché sous forme d'abolition et de réduction des droits de douane.</p>		<p>considérée dans le contexte de la réduction de la dépendance vis-à-vis de la Chine et, plus largement, dans celui de la rivalité géopolitique entre les États-Unis et la Chine. L'ouverture à d'autres pays n'est pas encore claire. La mise en œuvre exacte de l'accord sur les chaînes d'approvisionnement doit encore être examinée. Les États-Unis poursuivent des initiatives similaires dans la zone américaine (APEP), en Europe (TTC), avec le Royaume-Uni et le Kenya.</p>	<p>États reste encore incertaine. La Suisse examinera en temps voulu des initiatives similaires pour les chaînes d'approvisionnement concernées, pour autant qu'elles puissent renforcer la résilience dans l'esprit de la stratégie de politique économique extérieure.</p>
<p>Accord USA-Japon sur les matières premières</p>	<p>L'accord (déjà en vigueur depuis le 28 mars 2023) s'appuie sur l'accord commercial de 2019 entre les États-Unis et le Japon et vise à renforcer et à diversifier les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et à encourager l'adoption de</p>	<p>USA, JPN</p>	<p>L'accord est comparable à l'AMC : il renforce les chaînes d'approvisionnement dans le secteur des minéraux critiques et des batteries/véhicules électriques et</p>	<p>La Suisse observe la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; à l'heure actuelle,</p>

	<p>technologies de batteries pour les véhicules électriques. L'accord prévoit plusieurs nouveaux éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-imposition de droits de douane à l'exportation sur les minéraux critiques • Des mesures nationales pour lutter contre les politiques et les pratiques non commerciales d'autres pays qui affectent le commerce des minerais critiques • L'examen des investissements réalisés par des entreprises étrangères sur leur territoire dans le domaine des minéraux critiques • Les mesures visant à promouvoir des approches efficaces en matière de ressources et de recyclage • L'engagement, l'échange d'informations et les mesures d'application concernant les droits du travail dans le cadre de l'extraction et du traitement des minéraux critiques • Élimination des violations des droits du travail dans les entreprises liées aux chaînes d'approvisionnement en minerais critiques • Promouvoir la neutralité des employeurs dans la création et l'activité des syndicats. 		<p>favorise les industries concernées dans le cadre de l'IRA. Il en résulte des chaînes d'approvisionnement stratégiquement importantes entre des partenaires commerciaux importants pour la Suisse, ce qui est également important sur le plan politique. Un examen plus approfondi du contenu est nécessaire, notamment en ce qui concerne les mesures de protection prévues ou les éventuels aspects protectionnistes. L'accord poursuit en outre des objectifs de développement durable (approches fondées sur l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire, droits du travail).</p>	<p>aucune autre action n'est nécessaire.</p>
<p>Accord USA-UK sur les minéraux critiques</p>	<p>Dans le cadre de l'Atlantic Declaration l'approfondissement du partenariat économique entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni doit se faire, entre autres, par le biais d'un accord sur les minéraux critiques pour les véhicules électriques. L'accord se concentrerait sur cinq minéraux, à savoir le cobalt, le graphite, le manganèse, le nickel</p>	<p>USA, UK</p>	<p>Les États-Unis cherchent à conclure un accord similaire avec le Royaume-Uni, comme avec l'UE ou le Japon. Comme pour les autres accords, il convient d'examiner les conséquences de l'intégration de la Suisse dans les chaînes</p>	<p>La Suisse observe la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; à l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire d'agir davantage.</p>

	et le lithium. Un accord signifierait que les exportations britanniques de véhicules électriques seraient éligibles à certaines des subventions écologiques proposées par l'IRA aux Etats-Unis.		d'approvisionnement correspondantes. La forme concrète de l'accord n'est pas encore claire.	
Approche britannique de la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement	<p>Le Royaume-Uni a adopté plusieurs documents stratégiques sur les chaînes d'approvisionnement et les matières premières/minéraux critiques ⁶⁶. Il s'agit entre autres de la Critical Mineral Strategy. Cette stratégie vise à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en minéraux⁶⁷ critiques afin que ceux-ci soient disponibles en quantité nécessaire. Elle vise également à garantir que les matières premières sont extraites de manière responsable et transparente et que le marché fonctionne bien. Les objectifs concrets de la stratégie sont la diversification des chaînes d'approvisionnement mondiales, le renforcement des normes ESG et la promotion d'un financement responsable des matières premières critiques. Pour atteindre ces objectifs, le Royaume-Uni mise non seulement sur le renforcement de ses propres capacités, mais aussi sur une meilleure coopération internationale.</p> <p>Depuis la publication de la stratégie en juillet 2022, le Royaume-Uni a conclu des accords de coopération avec de nombreux pays et établi des</p>	UK; CAN, AUS, ZAF, SAU, JPN, USA	Le Royaume-Uni ne dispose pas des mêmes ressources financières en raison des défis liés au budget et à la dette. Dans cette situation, le Royaume-Uni tente de soutenir l'économie nationale par le biais d'un mélange d'accords et de conventions internationaux ainsi que de documents stratégiques et analytiques. Le thème de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement est fortement lié à la transition de l'économie vers l'objectif zéro net et la durabilité. Comme la Suisse, le Royaume-Uni est une importante place commerciale et financière pour les matières premières. Dans ce domaine, les deux pays sont en concurrence, mais peuvent en même temps apprendre les uns des autres et coopérer.	En raison d'une situation de départ similaire, il convient d'observer les stratégies correspondantes du Royaume-Uni (voir l'approche parallèle dans la stratégie de la chaîne d'approvisionnement du Royaume-Uni). Les partenariats du Royaume-Uni sont toutefois principalement axés sur les fournisseurs de matières premières.

⁶⁶ D'autres documents, aides et stratégies pertinents sont les suivants : avec le [Supply Chain Resilience Framework](#), le gouvernement britannique offre à ses entreprises une aide pour la réduction des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Les conseils se concentrent sur cinq domaines, à savoir la diversification, les partenariats internationaux, l'onshoring, la constitution de stocks et de réserves et la gestion de la demande. Dans le cadre de la sécurité et de la transition énergétique, le Policy Paper sur le thème [Powering Up Britain](#) aborde entre autres la question des chaînes d'approvisionnement sûres. Des chaînes d'approvisionnement solides doivent contribuer à la transition énergétique et à l'objectif zéro net par le biais de partenariats internationaux, d'un soutien financier à certains secteurs (par exemple l'industrie automobile) et d'un soutien aux exportateurs britanniques. Dans le contexte des goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, de l'objectif zéro net et de la Déclaration de l'Atlantique, le Royaume-Uni a lancé fin août 2023 un appel à commentaires auprès des parties prenantes intéressées par le développement d'une [Batteriestrategie](#). Celle-ci doit entre autres réduire les risques liés à la complexité des chaînes d'approvisionnement en batteries. Les objectifs de cette stratégie, qui doit encore être élaborée, doivent également mettre l'accent sur les partenariats internationaux.

⁶⁷ Antimoine, bismuth, cobalt, gallium, graphite, indium, lithium, magnésium, niobium, palladium, platine, terres rares, silicium, tantale, tellure, étain, tungstène, vanadium ; la liste peut évoluer à l'avenir.

Les dépendances commerciales de la Suisse

	partenariats et des dialogues sur les chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques, notamment avec le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, le Japon, les États-Unis ainsi que certains États américains.			
Accord de coopération (MoU) UE-Japon dans le domaine des semi-conducteurs	Face aux tensions géopolitiques actuelles et à l'accélération des changements technologiques, l'UE et le Japon ont renforcé leur partenariat et leur coopération stratégiques. Cela doit notamment contribuer à la résilience et à la sécurité économiques. L'une des préoccupations est de réduire les risques et les dépendances dans les chaînes d'approvisionnement de produits critiques, tels que les matières premières critiques et les semi-conducteurs. Le Japon et l'UE ont signé le 4 juillet 2023 un accord de coopération dans le domaine des semi-conducteurs, ouvrant la voie à une coopération approfondie dans le domaine de la recherche et du développement, à un mécanisme d'alerte précoce en cas de perturbations critiques dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs et à une coopération dans le domaine des compétences avancées pour l'industrie des semi-conducteurs.	UE, JPN	e MoU pour le secteur des semi-conducteurs s'inscrit dans le cadre de nombreux efforts, notamment entre les Etats-Unis, l'UE et le Japon, visant à renforcer la coopération et la résilience des chaînes d'approvisionnement. Le MoU doit encore être concrétisé et la coopération correspondante n'en est qu'à ses débuts. Même si la Suisse ne dispose pas d'une industrie des semi-conducteurs, il est important de renforcer les chaînes d'approvisionnement stratégiques de partenaires commerciaux importants.	La Suisse suit de près l'évolution et la concrétisation du MoU en ce qui concerne l'importance stratégique des chaînes d'approvisionnement pour les semi-conducteurs. Le MoU pourrait en outre servir de référence pour d'autres secteurs essentiels pour la Suisse. Il n'est toutefois pas nécessaire de prendre d'autres mesures en ce qui concerne cette initiative.
Accord administratif sur la coopération en matière de chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques entre la	Dans le même contexte de coopération stratégique entre le Japon et l'UE (voir l'accord de coopération UE-Japon dans le domaine des semi-conducteurs), un arrangement administratif a été signé le 6 juillet 2023 entre la Commission européenne et l'Organisation japonaise pour la sécurité des métaux et de l'énergie (JOGMEC) afin de renforcer	UE, JPN	Les premières rencontres et échanges d'informations dans le cadre de cet arrangement administratif ont déjà eu lieu. Il est important de suivre le renforcement des chaînes d'approvisionnement d'importance stratégique des	La Suisse observe les développements ultérieurs et la concrétisation de la coopération entre l'UE et le Japon dans le domaine des matières

Les dépendances commerciales de la Suisse

<p>Commission européenne et JOGMEC</p>	<p>la coopération dans le domaine des chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques. Cet accord sert l'objectif de l'UE de renforcer son engagement mondial avec des partenaires fiables au niveau multilatéral et par le biais de partenariats mutuellement bénéfiques, comme indiqué dans le Règlement sur les matières premières critiques récemment proposé par la Commission. L'accord permettra d'échanger des informations et d'améliorer la compréhension mutuelle en matière de gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'en matière d'innovation, de recyclage et d'économie circulaire. Il prévoit également l'échange d'informations sur les projets et les instruments de soutien pertinents.</p>		<p>partenaires commerciaux importants de la Suisse, en particulier de l'UE.</p>	<p>premières critiques. Actuellement, il n'est pas nécessaire de prendre d'autres mesures.</p>
<p>UE / Corridors stratégiques avec les pays africains</p>	<p>Outre les alliances stratégiques de l'UE avec les pays africains, l'UE intensifie également ses efforts pour développer les infrastructures dans le cadre de ce que l'on appelle les « corridors stratégiques ». Ceux-ci doivent servir à l'exploitation des marchés et des ressources africaines. Les corridors soutenus par l'UE sont notamment le corridor Cotonou-Niamey (Bénin, Niger) ou le corridor Den Douala (Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Ouganda).</p>	<p>UE, pays d'Afrique (principalement subsaharienne)</p>	<p>Comme pour les alliances stratégiques de l'UE avec les pays africains, il convient de suivre les évolutions dans le cadre des corridors stratégiques de l'UE, d'autant plus que la Suisse est un partenaire commercial important de l'UE et qu'elle achète de nombreux matériaux transformés dans l'espace européen.</p>	<p>La Suisse observe la mise en œuvre des corridors stratégiques et leurs effets sur la Suisse et les chaînes d'approvisionnement concernées. A l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire de prendre des mesures supplémentaires.</p>
<p>Initiatives au sein de l'UE pour la mise en œuvre du <i>Green Deal Industrial Plan</i></p>	<p>Parallèlement à ses efforts avec les pays tiers, l'UE a entrepris une série de mesures au sein de l'UE afin de réduire les dépendances, d'augmenter la résilience des chaînes d'approvisionnement et de renforcer le marché intérieur : Critical Raw Materials Act: Avec le règlement adopté par le</p>	<p>UE</p>	<p>La Suisse entretient des relations politiques et économiques étroites avec l'UE, ce qui l'implique entre autres dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Les initiatives énumérées peuvent</p>	<p>La Suisse analyse en permanence les effets de ces initiatives sur l'économie suisse (cf. Rapport de situation du Conseil fédéral sur</p>

	<p>Conseil de l'UE en mars 2024, l'UE souhaite devenir plus indépendante dans ses besoins en matières premières stratégiques en renforçant l'autosuffisance tout au long de la chaîne de valeur. Le paquet de mesures proposé comprend notamment des objectifs de production pour les matières premières stratégiques et une série de mesures visant à simplifier les conditions-cadres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Net-Zero Industry Act: La proposition de la Commission de mars 2023 vise à créer un cadre simplifié pour augmenter les capacités de production des technologies dites « zéro net ». Huit technologies de ce type sont définies (p. ex. solaire, éolien, batteries et pompes à chaleur). Le paquet de mesures comprend entre autres des objectifs de production et un cadre simplifié. - Internal Market Emergency and Resilience Act (IMERA): L'objectif est de créer un mécanisme flexible et transparent permettant de réagir rapidement aux futures urgences et crises qui menacent le fonctionnement du marché intérieur et des chaînes d'approvisionnement essentielles. 		<p>renforcer la compétitivité et la résilience du marché intérieur et des chaînes d'approvisionnement au sein de l'UE/EEE. C'est pourquoi il est important de suivre et d'examiner les effets réels et potentiels de ces initiatives sur la Suisse et ses relations commerciales avec l'UE, afin d'éviter, dans la mesure du possible, d'éventuelles discriminations des entreprises suisses sur le marché intérieur de l'UE.</p>	<p>l'économie suisse 2024). Le Conseil fédéral refuse de participer aux initiatives de l'UE en matière de politique industrielle (cf. Walder du 28 septembre 2023 (« La Suisse doit participer au programme de l'UE « <i>Net-Zero Industry Act</i> » »)).</p>
<p><i>Partnership for Global Infrastructure and Investment</i></p>	<p>Le Partenariat mondial pour les infrastructures et les investissements (PGII) est un engagement du G7 visant à promouvoir les investissements publics et privés dans des infrastructures durables, inclusives, résilientes et de qualité. L'objectif est de mobiliser jusqu'à 600 milliards de dollars d'ici 2027</p>	<p>G7 : DEU, FRA, ITA, JPN, CAN, GBR, USA, UE⁶⁸ ; pays d'Afrique</p>	<p>Le PGII doit être considéré comme une réponse du G7 à l'initiative <i>Belt and Road</i> de la Chine. La somme promise de 600 milliards de dollars a le potentiel de concurrencer la Chine dans certains domaines. Cependant,</p>	<p>La Suisse observe la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; il n'est pas nécessaire</p>

⁶⁸ L'UE est représentée à toutes les réunions du G7.

Les dépendances commerciales de la Suisse

	<p>afin de combler le déficit d'investissement dans les infrastructures des pays partenaires. Le PGII se concentre sur des priorités urgentes telles que le changement climatique, la crise énergétique, la résilience des chaînes d'approvisionnement, les infrastructures numériques, les systèmes de santé durables et l'égalité des sexes. Le G7 encouragera également les partenariats pour une transition énergétique juste (<i>Just Energy Transition Partnerships</i>) et travaillera de concert pour combler les lacunes dans la mise en œuvre des normes et principes internationaux. La mise en œuvre se fera en étroite collaboration entre le G7, les gouvernements respectifs, le secteur privé, les banques de développement multilatérales et les institutions de financement du développement, afin de rendre le PGII opérationnel par le biais de partenariats dirigés par les pays, d'investissements et d'orientations stratégiques. Bien que l'initiative couvre l'ensemble du globe, le continent africain est ici aussi au centre de l'attention en raison de son importance capitale pour l'approvisionnement en ressources. Ainsi, le corridor de Lobito en Angola et le corridor d'Afrique de l'Est en Tanzanie ou les sites de production d'hydrogène prévus au Maroc sont explicitement mentionnés. Les États-Unis prévoient d'investir 250 millions d'USD dans le corridor de Lobito et de participer ainsi aux initiatives des États <i>like-minded</i> sur le continent africain.</p>		<p>la Chine a un avantage non négligeable avec sa politique de non-interférence, car elle peut agir de manière moins chargée en valeurs que le G7. Comme la Suisse ne fait pas partie du G7, elle ne fait pas partie de ce partenariat. Cependant, elle peut profiter d'une meilleure sécurité d'approvisionnement de ses partenaires <i>like-minded</i>. La participation financière prévue au corridor Lobito, un projet « européen », est une autre possibilité pour les États-Unis d'assurer leur poids dans l'utilisation de cet important corridor. Cela profite également à l'entreprise suisse Trafigura qui, en tant que force motrice d'un consortium, a obtenu la concession de l'exploitation du corridor Lobito pour les 30 prochaines années.</p>	<p>d'agir et il n'est pas possible de participer.</p>
<p><i>Americas Partnership for Economic Prosperity</i></p>	<p>L'<i>American Partnership for Economic Prosperity</i> est un cadre de coopération régionale visant à</p>	<p>BRB, CAN, CHL, COL, CRI, DOM,</p>	<p>Il s'agit d'une initiative régionale visant, entre autres, à renforcer les</p>	<p>La Suisse observe la poursuite de la mise en</p>

Les dépendances commerciales de la Suisse

	promouvoir la compétitivité régionale, la résilience (mot-clé : chaînes de valeur), la prospérité partagée et les investissements inclusifs et durables.	ECU, MEX, PAN, PER, URY, USA	chaînes de création de valeur régionales des deux Amériques. Une participation de la Suisse n'est pas possible.	œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; il n'est pas nécessaire d'agir et il n'est pas possible de participer.
Mémoire d'entente entre le Royaume-Uni et l'Australie sur les minéraux critiques	Dans le cadre de leur protocole d'accord, le Royaume-Uni et l'Australie s'engagent à collaborer dans le domaine des minéraux critiques et à mettre en place des chaînes d'approvisionnement diversifiées, résilientes et durables. Le protocole d'accord fixe les objectifs suivants : 1) développer et diversifier l'approvisionnement en minéraux critiques en ce qui concerne la transformation nette zéro 2) renforcer les capacités de transformation en aval 3) créer de nouvelles industries dans le domaine des minéraux critiques. La réalisation de ces objectifs passe notamment par la promotion des investissements, la coopération en matière de recherche et de développement, les échanges sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement ainsi que sur l'efficacité des ressources et le recyclage des minéraux critiques. La promotion des normes ESG joue également un rôle.	GBR, AUS	Il s'agit de déclarations d'intention bilatérales avec des partenaires du <i>Commonwealth</i> qui possèdent des gisements considérables de minéraux critiques. Il faut encore attendre de voir comment ces déclarations d'intention se concrétiseront. Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important de la Suisse, il convient donc de suivre les effets de cette initiative. Il s'agit là aussi d'une initiative visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, qui revêtent une importance stratégique. Le Royaume-Uni reste un partenaire potentiellement intéressant pour un échange de ce type.	En cas de besoin et de concrétisation de cette initiative, la Suisse observe et analyse les conséquences pour la Suisse. Il n'est pas nécessaire d'agir davantage à l'heure actuelle.
Mémoire d'entente entre le Royaume-Uni et le Canada sur les minéraux critiques	Le protocole d'accord entre le Royaume-Uni et le Canada vise également à renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Les objectifs sont 1) de construire des chaînes d'approvisionnement sûres et intégrées, y compris par l'échange d'informations et la promotion des investissements 2) d'améliorer les performances ESG tout au long de la chaîne de valeur des	GBR, CAN	Il s'agit de déclarations d'intention bilatérales avec des partenaires du <i>Commonwealth</i> qui possèdent des gisements considérables de minéraux critiques. Il faut encore attendre de voir comment ces déclarations d'intention se concrétiseront. Le Royaume-Uni est	En cas de concrétisation de cette initiative, la Suisse observe et analyse les conséquences pour la Suisse. Il n'est pas nécessaire d'agir

	minéraux critiques et 3) de promouvoir le transfert de connaissances et la recherche afin de stimuler l'innovation le long des chaînes d'approvisionnement.		un partenaire commercial important de la Suisse, il convient donc de suivre les effets de cette initiative. Il s'agit là aussi d'une initiative visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, qui revêtent une importance stratégique. Le Royaume-Uni reste un partenaire potentiellement intéressant pour un échange de ce type.	d'avantage à l'heure actuelle.
<i>U.S.- Africa Partnership in Promoting Two-Way Trade and Investment in Africa</i>	Comme l'UE et ses efforts de Global Gateway en Afrique, les Etats-Unis ont présenté en décembre 2022 leur <i>US-Africa Partnership</i> . Il s'agit d'une poursuite logique du développement des relations avec l'Afrique, qui a donné lieu à plus de 800 accords avec 47 États africains depuis 2021. Le <i>US-Africa Partnership</i> comprend toute une série de programmes visant à renforcer l'économie africaine et à développer les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique. Ainsi, la signature d'un protocole d'accord avec la zone de libre-échange africaine <i>African Continental Free Trade Area (AfCFTA)</i> , le <i>Millennium Challenge Corporation (MCC)</i> ou <i>Prosper Africa</i> sont mis en avant. Ces initiatives comprennent un grand nombre de programmes d'investissement qui doivent contribuer au développement économique des pays africains et les préparer pour l'avenir. Des points tels que la lutte contre le changement climatique, les investissements dans les infrastructures ou la numérisation sont ainsi explicitement mentionnés. Il	USA, ZMB, COD, AGO, pays d'Afrique	Le partenariat est stratégiquement important pour les Etats-Unis, car il s'agit pour eux de réduire l'influence des Etats concurrents (en premier lieu la Chine) également en Afrique et d'ouvrir de nouveaux débouchés ainsi que des corridors de transport pour l'exportation des ressources nécessaires depuis l'Afrique. Il s'agit donc ici aussi d'augmenter la résilience et de tenir compte de considérations géostratégiques. Comme il s'agit d'une stratégie des Etats-Unis et d'accords bilatéraux avec des Etats africains, la Suisse n'en fait logiquement pas partie.	La Suisse observe la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; il n'est pas nécessaire d'agir et il n'est pas possible de participer.

	<p>convient de souligner ici le protocole d'accord avec la Zambie et la République démocratique du Congo, qui doit permettre de mieux exploiter les chaînes d'approvisionnement en matières premières pour la fabrication de batteries. Les États-Unis investissent également (via leur agence de développement USAID) dans le corridor Lobito (Angola, Zambie, RDC) pour relier les mines de cobalt de la RDC au port de Lobito en Angola. Trafigura (CH) fait partie du consortium « <i>Lobito Atlantic Railway</i> » avec Mota-Engil (POR) et Vecturis (BEL).</p>			
<p>Partenariats stratégiques de l'UE sur les matières premières critiques</p>	<p>Sur la base du plan d'action sur les matières premières critiques publié en 2020, l'UE cherche à conclure des partenariats internationaux stratégiques avec des pays tiers riches en matières premières afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement et de renforcer la résilience. Les objectifs principaux de ces partenariats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les chaînes de valeur durables des matières premières respectives. • Coopération en matière de recherche et d'innovation le long des chaînes de valeur des matières premières. • Collaboration sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et alignement sur les normes internationales. <p>Dans les pays émergents, les partenariats stratégiques peuvent en outre inclure l'utilisation d'infrastructures pour le développement de projets ainsi que le renforcement des capacités, la</p>	<p>UE avec CAN, UKR, CHL, ARG, KAZ, NOR, KOR</p>	<p>L'UE utilise de plus en plus les partenariats stratégiques comme instrument de politique économique extérieure. Ceux-ci permettent une coopération ciblée dans des domaines spécifiques mais stratégiques (notamment la sécurité économique, la résilience des chaînes d'approvisionnement, la diversification) et créent des espaces d'échange à un niveau politique élevé. Ces partenariats peuvent également servir de base à des initiatives et des accords plus concrets. Pour la Suisse, ces partenariats stratégiques pourraient être intéressants non seulement du point de vue économique, mais aussi du point de vue de la politique étrangère. L'UE revêt une importance stratégique pour la</p>	<p>La Suisse observe la mise en œuvre correspondante des partenariats stratégiques ainsi que leur impact sur la Suisse et les chaînes d'approvisionnement concernées.</p>

	<p>formation professionnelle et le développement des compétences le long des chaînes de valeur durables des matières premières. L'UE entretient des partenariats stratégiques avec le Canada et l'Ukraine depuis 2021. L'Ukraine a ainsi rejoint les alliances industrielles sur les matières premières critiques et les batteries, et un protocole d'accord pour un partenariat stratégique sur le biométhane, l'hydrogène et d'autres gaz synthétiques a été conclu le 2 février 2023. Les partenariats stratégiques suivants sont également en cours : Chili (conclusion d'un protocole d'accord le 18 juillet 2023 pour un partenariat stratégique sur les matières premières axé sur l'exploitation minière), Argentine (conclusion d'un protocole d'accord le 13 juin 2023), Kazakhstan (conclusion d'un protocole d'accord le 7 novembre 2022 pour un partenariat stratégique sur les matières premières, les matériaux raffinés, l'hydrogène renouvelable et les batteries) et Norvège (création d'une « Alliance verte » le 24 avril 2023, qui prévoit un futur partenariat stratégique pour les chaînes de valeur durables des matières premières et des batteries). L'UE a également signé une déclaration avec la Corée afin de renforcer le dialogue sur la sécurité économique, notamment sur les chaînes d'approvisionnement. L'UE et la Corée du Sud ont également signé une déclaration commune sur l'accès aux matières premières critiques. Elles souhaitent également se concerter étroitement sur l'évolution récente de la législation relative à l'accès aux matières premières critiques et renforcer la</p>		<p>Suisse, notamment en vue d'une intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales pertinentes. Il conviendrait toutefois d'examiner dans quel domaine une coopération serait mutuellement bénéfique.</p>	
--	--	--	---	--

Les dépendances commerciales de la Suisse

	coopération en matière de systèmes d'alerte précoce.			
<i>Global Supply Chain Resilience Initiative GSCRI of Saudi Arabia</i>	<p>La <i>Global Supply Chain Resilience Initiative</i> est une stratégie nationale de l'Arabie saoudite. Elle vise à attirer des chaînes d'approvisionnement stratégiques en Arabie saoudite et à augmenter la part de marché du royaume dans les secteurs où il bénéficie d'avantages concurrentiels particuliers. Les secteurs clés sont la santé, les ressources naturelles, l'immobilier, la finance, l'agriculture et la transformation des aliments, les technologies de communication ainsi que l'espace et l'armement. Les avantages du site sont l'accès à des matières premières importantes (outre le pétrole et le gaz, l'or, le cuivre et les métaux industriels par exemple), une infrastructure robuste avec des conditions économiques favorables dans les zones économiques spécifiquement créées ainsi que des coûts de production compétitifs, en particulier pour les industries à forte consommation d'énergie. La <i>Global Supply Chain Resilience Initiative</i> ne vise pas seulement à soutenir le développement intérieur de l'Arabie saoudite, mais aussi à contribuer au renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales.</p>	SAU	Ni la Suisse ni d'autres pays ne sont directement impliqués dans cette initiative, selon les connaissances actuelles. Mais en principe, toutes les entreprises peuvent profiter des bonnes conditions économiques que l'Arabie saoudite souhaite offrir et des éventuels projets de promotion (~ USD 10 milliards sur deux ans).	La Suisse observe la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative ainsi que ses effets ; il n'est pas nécessaire d'agir et il n'est pas possible de participer.

